XXV. k. 21

NOUVELLE
HISTOIRE
DE L'AFRIQUE
FRANÇOISE.

RPJC

NOUVELLE HISTOIRE DE L'AFRIQUE FRANÇOISE,

ENRICHIE de Cartes & d'Observations Astronomiques & Géographiques,

DE Remarques sur les Usages locaux, les Mœurs, la Religion & la nature du Commerce général de cette Partie du Monde;

AVEC la Description des productions, & la position des Fleuves & Rivieres qui servent à la Navigation & au Commerce de l'Afrique; leurs sondes, leurs distances respectives & les routes qu'il faut tenir pour y naviguer; les chemins nouveaux & directs pour les Mines d'or & pour l'intérieur de l'Afrique; la Description des Forêts qui produisent la Gomme; les moyens de rendre l'Afrique une portion précieuse à l'Etat & à la Religion; enfin une Dissertation Physique & Historique sur l'origine des Négres, & la cause de leur couleur, avec l'exposition & la réfutation des systêmes anciens & modernes sur cette matiere.

Par M. l'Abbé DEMANET,

Ci-devant Curé & Aumônier pour le Roi en Afrique.

TOME SECOND.

A PARIS.

Chez { La Veuve DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût.
LACOMBE, Libraire, Quai de Conti.

M. DCC. LXVII.

RPJCB

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans cette Hiſtoire,
SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

DES Mœurs & de la Religion des Africains. 1

CHAPITRE II.

Obſervations ſur les uſages locaux. 51

CHAPITRE III.

Obſervations ſur les productions naturelles de l'Afrique. 81

CHAPITRE IV.

Obſervations ſur les Animaux d'Afrique. 110

TABLE

CHAPITRE V.

Des Arbres aromatiques, des bois de construction, ainsi que des différentes plantes utiles qui croissent en Afrique. 143

CHAPITRE VI.

Observations sur les moyens de rendre l'Afrique une portion précieuse à l'Etat & à la Religion. 183

DES CHAPITRES.

DISSERTATION
PHYSIQUE ET HISTORIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

OBSERVATIONS sur divers Phénomènes de la Nature. 203

CHAPITRE II.

De l'Origine des Négres, & de la cauſe phyſique de leur couleur. 218

CHAPITRE III.

Réfutations & Obſervations ſur divers ſyſtêmes touchant l'origine des Négres, & la cauſe phyſique de leur couleur. 249

SECTION PREMIERE.

De l'Origine des Sarraſins & des Négres, le vrai principe & la vraie cauſe phyſique de leur couleur. 262

TABLE DES CHAPITRES.

SECTION II.

Exposition & réfutation des systêmes modernes sur la cause de la couleur des Négres. 216

CHAPITRE IV.

Résolutions des Objections anciennes & modernes sur la couleur des Négres, pour établir méthodiquement la cause de leur couleur.

NOUVELLE

NOUVELLE HISTOIRE DE L'AFRIQUE FRANÇOISE.

CHAPITRE I.

Des Mœurs & de la Religion des Africains.

L'AFRICAIN paroît être une machine qui se monte & se démonte par ressorts, semblable à une cire molle, à qui l'on fait prendre telle figure que l'on veut. Un fonds de Religion, telle qu'elle soit, le conduit & dirige ses pas;

avide d'être instruit, il saisit avec ardeur ce qu'on lui propose; incertain & vacillant dans les horreurs du Mahométisme par la variété prodigieuse de ses Sectes, il ne sçait plus à laquelle il doit s'attacher; il n'a rien qui le fixe. Chaque Royaume, chaque village ou plutôt chaque famille a une Religion particuliere. Tour à tour ils se méprisent & blâment leur croyance mutuelle. Malgré cette opposition de sentimens, chacun prétend cependant être vrai Disciple du faux Prophète, & être regardé comme le fidéle Interprête de cet Imposteur, qu'ils abandonnent bien vîte, dès qu'on a le talent de leur faire connoître comme tel; ce qui est d'autant plus aisé, que, dans ce conflit d'opinions, ils hésitent & sont toujours incertains, en ce que leurs Marabous, Ministres de leur Religion, les trompent visiblement par leurs supercheries, leurs augures superstitieux, leurs prédictions sur l'avenir, dont les événemens sont presque tou-

jours opposés aux faits qu'ils ont assurés.

Qu'un Africain soit aujourd'hui converti, demain il abandonnera, s'il le faut, pere & mere, parens & amis, pour suivre sa Religion; il s'employera de tout son cœur à leur conversion; il sera Missionnaire, Apôtre; il se fera gloire de condamner hautement les erreurs qu'il vient d'abjurer, & chantera les merveilles du Dieu Eternel qu'il reconnoît. S'agira-t'il des intérêts du Roi, il les soutiendra avec zèle. Je parle d'après l'expérience que j'ai acquise sur les lieux; j'en ai converti une quantité notable, & je puis dire que je n'ai connu aucun Chrétien plus ferme dans la Religion Catholique, ni meilleur Citoyen que l'Africain converti.

Cet Africain, qui est d'un caractère naturellement gai, d'un esprit vif & pénétrant, qui d'ailleurs ne regarde point comme un crime le vol & le larcin, est assez violent pour porter sur lui-

même des mains suicides, s'il ne peut faire éclater autrement sa vengeance. Il est ami de ses amis, aussi prompt à remplir ses promesses, qu'il l'est à les violer, lorsqu'on lui manque de parole. Il est tellement paresseux, que, s'il travaille, ce n'est que par contrainte, non pour amasser des richesses, mais pour vivre ; sans quoi il termineroit sa carriere dans l'oisiveté, dans les divertissemens & dans la danse, qui fait toutes ses délices. Ainsi il passe sa jeunesse dans les plaisirs & la débauche, le moyen âge dans l'oisiveté, & sa vieillesse est presque sans remords. Il conserve une tranquillité inconnue à la plûpart des hommes ; il ne regrette pas le passé, dont il prétend avoir bien disposé, & n'appréhende pas l'avenir. Nul projet de fortune ne l'occupe : il ne connoît que celui de vivre au jour le jour ; & dès qu'il a du ris & du mil, il a tout. Si on y ajoûte l'eau-de-vie, il est au comble de sa joie. Il est riche sans bien ;

Portrait de l'Africain Négre.

ſa peau lui ſert de vêtement. Fidéle obſervateur de ſa Religion, qui eſt de prier au tems preſcrit par les Marabous, pour oratoire, il fait un cercle à côté de ſa demeure, au milieu duquel il fait toutes les contorſions & toutes les ſingeries du Mahométiſme ; &, pendant ce tems, il obſerve un jeûne rigoureux. Le Mahométiſme & l'Idolâtrie ſont le fond de la Religion ſur laquelle il dirige ſes mœurs. S'il lui ſurvient des infortunes, des revers, des malheurs, il ſemble pour lors tenir le langage d'un bon Chrétien. C'eſt, dit-il, Dieu qui l'a voulu ainſi ; je ne puis m'oppoſer à ſes volontés. S'il a commis quelque vol ou quelque larcin, & qu'il en ſoit convaincu, comme il arrive aſſez ſouvent, il répond que c'eſt Dieu qui lui a envoyé la choſe volée. S'il perd pere & mere, femme ou enfans, il s'en conſole, en diſant que c'eſt Dieu qui en avoit beſoin, qui les lui a enlevés. Il mêle ainſi les horreurs du Mahomé-

Le Mahométiſme eſt la Religion des Négres.

tisme avec les vérités du Christianisme.

Opinions des Négres sur l'avenir.

L'un prétend que lorsque quelqu'un meurt, c'est pour renaître sur le champ dans un autre corps mieux fait & destiné à être plus heureux qu'il n'étoit; l'autre assure que c'est pour aller jouir de la Compagnie de Mahomet, & pour le servir dans le monde où il est. Celui-ci veut que ce soit pour aller où est celui qui a créé le Ciel & la Terre; enfin celui-là veut qu'il ne reste rien de l'homme après sa mort, & que tout meure avec le corps.

Mais tous nous font cette objection. » Puisqu'en mourant, il est certain que » nous n'emportons rien avec nous, ni » bien, ni richesses, pourquoi les Européens en sont-ils si avides que de » s'expatrier, de s'exposer à de longues » fatigues, à des dangers évidens de » mort, & de se faire des guerres cruelles pour les conquérir. Ou ils sont » des sots, ajoûtent-ils, ou leur pays » est bien pauvre, s'il ne produit pas

» de quoi les nourrir. Dans l'un ou l'autre de ces cas, ils ſont plus miſérables que nous, qui ſommes contens de notre ſort, & qui n'allons inſulter perſonne chez eux. D'ailleurs, les Européens ne mangent pas l'or qu'ils viennent ramaſſer dans notre Afrique ; il doit donc leur être inutile pour la vie «. Tels ſont leurs raiſonnemens, qui prouvent que cette Nation n'a d'autres ſoins que ceux de vivre avec ce qui croît dans ſon pays, & qu'elle ne cherche guère à s'aggrandir aux dépens d'autrui. Elle mépriſe ſouverainement les commodités de la vie, regarde pour rien l'or & l'argent, l'idole de l'Européen, & c'eſt un grand malheur que le gros de cette Nation ſoit enſeveli dans les ténébres de l'erreur & du menſonge. Si elle étoit inſtruite des principes de la Religion Chrétienne, on verroit chez elle les mœurs les plus épurées ; le luxe & l'ambition feroient

des noms chimériques, & la ſimplicité feroit ſon caractere.

Un des premiers principes de morale pour l'Africain eſt qu'on ne doit jamais donner atteinte à la Religion, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être. On doit rendre, dit-il, ſervice à ſon prochain, être ami de ſes amis, fidéle à ſes promeſſes, & ferme dans la foi du ſerment; & il paroît avoir juré de vivre dans une ignorance totale des ſiécles paſſés, & de ne point s'embarraſſer de ceux à venir, renvoyant d'ailleurs tout le bien & le mal, qui arrivent, à Dieu, comme auteur de l'un & de l'autre.

Mœurs dominantes.

Les autres mœurs ont pour fondement & pour régle les erreurs du Mahométiſme & de l'Idolatrie. La ſuperſtition y tient le premier rang, & va de pair avec la lubricité. Dans preſque tous ſes projets, il eſt ſuperſtitieux; il porte des grigris compoſés d'une priere écrite par les Marabous, ou autrement par le

Miniſtre de ſa Religion : cette priere eſt enveloppée d'un morceau de cuir qu'il porte à ſon col ; il en porte quelquefois dix à douze de cette façon, & il s'imagine que ces prieres, ainſi écrites, le préſerveront de tout malheur, & le rendront victorieux de ſes ennemis. Chaque grigri doit produire un effet particulier ; il le croit, & ſi le contraire arrive, comme en effet il arrive très ſouvent, pour lors il en rejette la faute ſur le Marabou ; celui-ci, ſur ce que cet Africain n'a pas eu aſſez de foi au grigri, ou ſur ce qu'il n'eſt pas ami de Mahomet. Enſuite il retire les anciens grigris de ſes mains, & lui en donne de nouveaux, en l'exhortant à y avoir plus de foi qu'aux premiers. Ici il conſulte les Marabous ſur l'avenir, ſur les iſſues de ſes entrepriſes, ſur ce qui doit lui arriver. Là il en augure ſur les dires de l'un & de l'autre des Marabous, ſur le vol des oiſeaux, ſur la rencontre des animaux, ſur la marche des

bêtes féroces, enfin sur une quantité prodigieuse de signes de fantaisie, & il agit en conséquence de la superstition qui le dirige. Quand il est trompé dans ce qu'il a pronostiqué, il dit que c'est Dieu ou Mahomet qui n'ont pas voulu que les choses arrivassent ainsi qu'il avoit prévu qu'elles devoient arriver.

Le Mahométisme, qui est établi chez les Négres, est fort estropié. L'ignorance de ceux qui l'y ont introduit en est cause en partie, & le naturel libertin & ennemi de la contrainte de ceux qui l'ont embrassé, a achevé de défigurer cette Loi, qui, toute absurde qu'elle est, ne laisse pas d'avoir ses rigueurs. Ils n'ont ni Mosquée, ni jour de repos ou de fête, excepté leur Pâque ou Bairam, qu'ils appellent *Tabesquer*, qui suit une espéce de jeûne à leur mode.

Circonciſion. La cérémonie de la circonciſion, admise par un grand nombre, est celle qu'ils pratiquent plus exactement ; ils n'y exposent leurs enfans que quand ils

ont quatorze ou quinze ans, afin qu'ils soient plus en état de soutenir la douleur de cette opération, & qu'ils aient toute la connoissance nécessaire pour faire leur profession de foi.

Il est rare qu'ils fassent cette cérémonie pour un seul enfant, ou pour un petit nombre ; ils attendent qu'il y en ait un nombre considérable. Alors on fait avertir, dans tous les villages des environs de la demeure du Roi, afin que tous ses Sujets & ceux des voisins & alliés y amènent leurs enfans. Le grand nombre de ceux qui doivent être circoncis rend la cérémonie plus éclatante. Tous les enfans qui ont été circoncis ensemble contractent une certaine alliance qui fait qu'ils se regardent comme freres le reste de leurs jours.

Il est de l'essence de la fête qu'elle ne se fasse pas en présence des femmes. Il y a, au préalable, une procession, à laquelle les Guiriots marchent à la tête

avec leurs instrumens, en battant la marche d'un pas grave, & sans chanter. Les Marabous de tous les villages voisins les suivent deux à deux, vêtus de blanc, & armés de longues sagayes, ensuite ceux qui doivent être circoncis l'un après l'autre avec une grande sagaye à la main gauche. Ils sont accompagnés de parrains, qui servent de témoins à leur profession de foi, & après cette longue procession, on passe à la cérémonie de la circoncision.

Tous prétendent que Mahomet, dans son Alcoran, n'a déchargé les femmes de la circoncision qu'afin qu'elles sçussent qu'elles n'avoient aussi rien à prétendre dans les douceurs de son pretendu Paradis. Mahomet ne prévoyoit pas, sans doute, quand il écrivoit cette Loi, qu'en privant les femmes des délices de l'autre vie, il les autorisoit à rechercher toutes celles de celle ci, soit qu'elles soient permises ou non. Il faut avouer que sa politique impie lui a

manqué au besoin, & que c'est en vain que les Docteurs de sa Loi ont voulu réparer cette faute, en accordant gratuitement, & par faveur, la circoncision aux femmes fidéles à leurs maris.

Dès que les enfans sont circoncis, ils sont obligés à l'exacte observance de toute la Loi. La priere journaliere, le Ramazam ou jeûne du Carême, les purifications, l'abstinence du vin & des liqueurs, en font partie. De tous les préceptes de cette Loi, aucun n'est si ponctuellement observé que celui de tromper & voler les Chrétiens. Si les Négres observoient les autres comme celui-ci, ils pourroient se vanter, avec raison, d'être les meilleurs Mahométans de l'Univers.

Prieres des Africains Mahométans.

La plûpart des Mahométans font cinq fois la priere pendant le jour ou pendant la nuit, &, le vendredi, qui est le jour de leur plus grand culte, ils la font sept fois; mais les Négres Mahométans des côtes Françoises se contentent de la faire

trois fois, ſçavoir, au point du jour, à midi, & au coucher du Soleil.

Le Marabou de chaque village a ſoin d'y appeller tout le monde : après qu'il les a aſſemblés tous pour cet effet à la place publique, & que là ils ont lavé leurs jambes, leurs pieds, leurs bras, leurs mains & leurs viſages, ils ſe mettent de file ſur pluſieurs lignes derriere le Marabou, dont ils imitent les geſtes & les ſingeries, autant qu'ils peuvent, dans les prieres qu'il fait à haute voix. Ils ſe tournent tous vers le levant, &, après que tout le monde eſt placé, le Marabou étend les bras ; enſuite il ſe met à genoux, s'aſſied ſur ſes talons, & prie en ſilence pendant un eſpace de tems, ſelon la dévotion qui ſemble le faire agir : il baiſe la terre, & recommence par trois fois la même cérémonie avec beaucoup de révérence & de gravité. Il trace un cercle ſur la terre avec le bout du doigt, où il décrit quelques lignes, & les baiſe, en appuyant

ſa tête ſur les paulmes de ſes mains, & ſes coudes ſur ſes genoux. Il fait une eſpéce de méditation, ayant toujours les yeux fixés vers la terre. Lorſqu'elle eſt finie, il prend de la terre, qu'il répand ſur ſa tête & ſur ſon viſage. Ceci fait, il recommence à prier tout haut, en touchant la terre avec la main, & la portant à ſon front, en diſant, pendant cet exercice, pluſieurs fois *Samalec*, qui veut dire, *Seigneur*, *je vous ſalue.*

Jeûne des Négres.

Les Négres Mahométans ſont obligés de jeûner pendant une Lune entiere, qu'ils appellent leur Ramazan. Ce jeûne, chez les Turcs & les Maures policés, n'arrive pas toujours dans la même ſaiſon, parce que leurs années étant lunaires & plus courtes de dix jours que la ſolaire, la Lune du Ramazan change tous les ans. Les Négres ont fixé la leur à la Lune de Septembre, ou à l'équinoxe de l'automne. Dès que cette Lune paroît, ils la ſaluent, en lui préſentant

la main. Le reſte des Négres n'obſerve aucune Religion fixe : c'eſt un mêlange de la Loi naturelle, de celle dictée par les paſſions & l'ignorance, par l'Idolâtrie & le Mahométiſme, que chacun arrange à ſa façon, & comme il lui plaît. Dès qu'ils ont fait cet arrangement à plaiſir, ils ſoutiendront à l'univers entier qu'ils ſuivent la vraie Religion de Mahomet. C'eſt ce qui enfante ce nombre prodigieux de Sectes que l'on trouve parmi eux : Sectes qui les diviſent, qui les font chanceller dans leurs ſentimens, & qui fourniſſent une facilité étonnante pour leur converſion.

Leur luxure. La luxure, ennemie univerſelle du genre humain, eſt telle chez les Négres, qu'ils ſe la croient permiſe, &, par-là, elle forme le plus grand obſtacle à leur converſion. Il eſt aiſé de les faire revenir de leurs autres erreurs, mais très difficile de les arracher à ce vice invétéré. Il n'y a qu'une ſolide perſuaſion des vérités du Chriſtianiſme,

qui puisse opérer ce grand effet, qui ne peut avoir lieu qu'après les avoir instruits des vérités de notre Religion. Dès qu'on y est parvenu, ils réfléchissent sur les peintures affreuses qu'on leur fait de ce vice, combien il deshonore l'humanité, & la confond avec la bête, sur-tout lorsqu'on leur prouve que la pureté de la Religion Chrétienne ne peut s'allier avec la corruption que produit la lubricité. Ce n'est qu'alors qu'ils ouvrent les yeux, & qu'ils abandonnent sérieusement leurs passions : car, comme nous l'avons remarqué, l'Africain est esclave de la Religion qu'il aura une fois professée, après en avoir été bien instruit, & il foulera tout aux pieds, pour en remplir les devoirs. Je ne parle qu'après les exemples que j'ai vus dans les conversions dont j'ai été le Ministre dans cette partie de l'univers.

Qu'on observe de près un Africain converti, soit qu'il assiste aux services divins, soit qu'il prie Dieu, on

le verra dans une modeſtie étonnante ; ſon reſpect & ſa ferveur édifieront tous les ſpectateurs. Qu'on l'entende parler de Dieu ou de la Religion, la foi, l'adoration & le zèle ſont peints dans ſes diſcours : il ne paroît occupé que de ce grand objet, & ſes mœurs ſont compoſées ſur les maximes de la Religion qu'il connoît.

La joie, qui lui eſt naturelle, occupe ce peuple, le détourne de la vûe de ſa miſére, & la lui fait oublier. Senſible aux moindres égards qu'on a pour lui, & aux moindres préſens qu'on lui fait, il ſacrifie tout pour témoigner ſa reconnoiſſance : il eſt infiniment flatté dès qu'on ne le mépriſe pas, & content pour peu qu'on le flatte. En ſuivant ce principe, on obtiendra de l'Africain ce qu'on en déſirera. On m'objectera que le Négre veut être traité durement ; cela n'eſt vrai qu'au dire de ces perſonnes qui ne connoiſſent aucun ménagement pour qui que ce ſoit, & qui, enflées de

empire qu'elles ont sur leurs esclaves,
s traitent avec une dureté excessive,
, par là, plongent ces misérables créa-
ures dans le désespoir ; d'où il arrive
u'elles payent chérement l'excès de leur
humanité, parce que ces Négres dé-
ertent, ou ne font rien que par la con-
ainte.

Quant à moi, je soutiendrai tou-
ours, ainsi que l'expérience me l'a dé-
ontré, que le Négre, dans son pays,
eut être traité avec douceur, & que
a rigueur ne sert qu'à l'irriter, & à en
aire un mauvais sujet, puisqu'étant
altraité, il ne se soumettra qu'à une
orce majeure, & désertera s'il le peut;
u lieu qu'en le traitant humainement,
ans cependant avoir pour lui trop de
omplaisance, on en tire tous les servi-
es qu'il est capable de rendre.

Qu'un de nos petits Maîtres aille faire
talage de ses prétendus avantages au-
rès des Rois Négres ; qu'il s'avise de
ouloir dominer sur eux, ou prendre

un ton, &, en même tems, qu'il propose à ces Rois certains traités, certains commerces ou certaines alliances; réussira-t-il? Non. Il sera mépriſé & rebuté: à peine aura-t-il le tems de se retirer en sûreté. Sa commission sera manquée, parce qu'il ne connoissoit ni les mœurs, ni la façon d'agir des Africains, avec qui il faut de la simplicité, de l'ingénuité, & une confiance marquée, sans trop s'exposer. Il faut sçavoir se prêter aux mœurs du pays, & les louer: il faut enfin ne promettre que ce qu'on veut exécuter; sans quoi il ne faut plus avoir affaire avec eux: car ils perdront toute confiance en vous.

Conduite à tenir avec les Africains.

Il est rare de voir, parmi ce peuple, ce contraste de discussions & de contradictions que nous voyons tous les jours entre les Européens. Rien ne peut les porter aux excès de la jalousie, ni aux égaremens de l'ambition, qui sacrifie tout pour se satisfaire. Les biens, les honneurs, si recherchés parmi nous, leur

nt insipides ; les préséances, des fa-
ités ; les fastes, des supercheries ; les
rémonies & les complimens, des tour-
ens. La simplicité fait son partage.
ontent de son sort, & d'avoir de quoi
vre d'un jour à l'autre, il se moque
nos usages, respecte les siens, &
ule ses jours dans la tranquillité d'a-
e que produisent la joie & les diver-
semens.

Les Négres n'ont aucun bien-fonds ;
s leurs biens consistent en captifs &
cases construites de joncs & de paille,
tenues par des pieux ou fourches
on appelle fourquilles ; en quelques
gnes de coton, en quelques mou-
oirs, en quelque peu d'argent, qu'ils
ferment dans un mauvais coffre, en
elques barriques de ris & de mil pour
rs provisions, enfin en quelques pots
terre & des paniers d'osier, qui font
s leurs biens & tout leur ameuble-
nt.

Les Rois, chez qui j'ai été, & avec

lesquels j'ai mangé, ne sont pas pl
Logement des Rois. commodément chez eux ; ils sont l
gés comme les autres Négres ; ils n
sont distingués que par le grand nom
bre de leurs cases, qui néanmoins so
plus incommodes que celles de leu
Sujets, en ce qu'il faut se courber po
y entrer. En y arrivant, il faut trave
ser sept à huit cases, pour parvenir
celle du Roi. Dans chaque case, il y
un corps de garde composé de quelqu
factionnaires, dont le Chef vous con
duit d'une case à l'autre. Enfin, arriv
à la case joignant celle du Roi, so
Ministre vient vous recevoir, pour vou
présenter au Prince, qui est assis par terr
sur une natte de joncs, accompagné d
quelques-unes de ses femmes & de
Grands de son Royaume. Il vous reçoi
Reception que font les Rois aux étrangers. avec une gravité majestueuse, & vou
tend la main avec une inclination d
tête. Son premier Ministre, qu'on ap
pelle Grand Alquier, demande à vo
Interprétes le sujet de votre voyage, &

ce que vous voulez du Roi. L'Interprète
end la réponse au Ministre, & celui-
i au Roi, à laquelle il répond phrase
ar phrase, & mot à mot. Il attend qu'on
vous en rende toutes les parties, en de-
nandant si l'on comprend ce qu'il dit:
'est ce qui rend les conversations lon-
gues & ennuyeuses. Après avoir fini la
onversation, qu'ils appellent *palabro*,
l appelle ses femmes, & il vous les
résente avec tous les Grands de sa
Cour. Sa favorite occupe, à droite, un
auteuil de quelques planches clouées
nsemble. Son Alquier, ou Ministre,
st à sa gauche, & l'étranger est vis à-
is, & en face du Roi, sur un autre fau-
euil. Les principaux de sa Cour sont
ssis sur des nattes, & forment le pre-
nier cercle, au milieu duquel est l'é-
ranger avec ses Interprétes, qui restent
ebout. Le second cercle est formé par
es autres femmes, qui restent aussi tou-
es debout; le troisieme, par ses Offi-
iers distingués. Personne ne parle; il

n'y a que le Roi qui porte la parole à son Miniſtre, celui-ci aux Interprétes, & les Interprétes à l'étranger. Il en eſt de même lorſque l'étranger fait ſes réponſes ou ſes demandes.

Le Roi & toute ſa Cour n'ont pour habillement que des pagnes, qui eſt un nom générique qui ſignifie un morceau de toile de coton, compoſé de pluſieurs bandes, dont les Négres ſe ſervent pour faire des vêtemens, & dont ils ſe couvrent. Elles ont une aune de Paris de largeur ſur deux aunes & un quart ou deux aunes & demie de longueur. C'eſt l'ouvrage des Négreſſes ; elles ſçavent les teindre en bleu & en noir, ou bien les laiſſent tout en blanc : on ne connoît que ces trois couleurs. Ceux qui les tiſſent ont de petits métiers fort ſimples, avec leſquels ils ne peuvent donner à leur toile qu'environ cinq à ſix pouces de largeur. Après qu'ils ont fait un nombre de ces bandes, ils les couſent enſemble, ſelon l'uſage qu'ils veulent en

faire

aire : il eſt rare qu'ils coupent leur oile. Les femmes s'entortillent une pagne autour du corps, quelques pouces au-deſſus de la ceinture, & font entrer le bout, qui ſe trouve deſſus, ntre l'étoffe & la peau. Cette pagne, ui leur va juſqu'au gras des jambes, & uelquefois plus bas, leur ſert de jupes z de bas. Elles en mettent une autre ur l'épaule les jours de cérémonies, & n rejettent un bout ſur la tête : pour ors, elles ſont habillées de pied en cap ns autre façon & ſans autre dépenſe, e maniere qu'elles ſont habillées & eshabillées dans un clin d'œil. Les ommes ſe paſſent de même une pagne ur les épaules, qui les couvre juſqu'au as des jambes. Tel étoit l'habillement es Rois & de leur Cour, qui tous vont te nue, & n'ont pour ſouliers qu'un ince morceau de cuir, en forme de ndalle de Capucins.

Les affaires étant finies, on fait au oi les préſens qu'on a eu ſoin d'annon-

cer auparavant à son Ministre, qui le sait avant tout, en a informé son Chef. A ceci succéde la bouteille, soit de vin, soit d'eau-de-vie. L'étranger doit en boire le premier, pour prouver que la boisson n'est point empoisonnée : après en avoir bu, il la présente au Roi, qui aussi, après en avoir bu, la passe à son Ministre, & celui-ci aux autres; ensorte qu'à chaque coup que le Roi boit, il faut une nouvelle bouteille, mise à l'épreuve par l'étranger. Bientôt la conversation s'égaye, pendant laquelle le Roi, à proportion qu'il boit, vous fait mille protestations d'amitié, & veut épouser vos intérêts. Pourvû que le vin & l'eau de-vie soient en suffisance pour lui & pour sa Cour, on obtient de lui l'objet de sa commission ; & si on sçavoit le bien prendre par ce foible, on tireroit de lui tout l'avantage qu'il peut procurer : avantage très-essentiel au commerce de la France.

Précautions des Rois avant de boire.

Les premieres Sultanes ne veulent

pas être oubliées dans les préſens qu'on fait ; peu de choſe les contente ; quelques mouchoirs à fond rouge en font tous les frais, qui ne ſont point déplacés, ſur-tout lorſqu'on a beſoin des Rois.

Je me trouvai un jour, le ſoir, chez le Roi de Barre, qui me reçut à la lumiere. Lorſque j'entrai dans ſa caſe, après y avoir été conduit de caſe en caſe, ainſi que je l'ai déja remarqué, il n'y avoit aucune lumiere que celle du feu, qui étoit au milieu de la caſe, pour nous éclairer. Les gens de ſa ſuite apporterent un fagot de petits roſeaux, pour ſervir de chandelle : ils en allumoient une poignée à la fois, d'autres enſuite qu'ils tenoient élevés à demi-hauteur d'homme. La flamme que donnoient ces roſeaux nous éclairoit, enſorte qu'on brûla, de cette maniere, trois ou quatre fagots de roſeaux. Ceci eſt d'autant plus ſurprenant, que la cire eſt très abondante dans ſon Royaume, &

qu'elle ne s'y vend que 3 sols 6 deniers la livre.

Le Roi de Thin, ou autrement Barbesin, homme d'un esprit vif & pénétrant, entama une dissertation sur sa Religion & sur la nôtre, en promettant de ne rien prendre en mauvaise part de tous ce que je lui dirois. Il soutint ses idées avec toute la force dont il étoit capable. Je fis les plus grands efforts pour réfuter ses raisons, & lui persuader les vérités immuables du Christianisme; je réussis au point qu'il finit en me disant que, si la pluralité des femmes étoit admise dans notre Religion, il l'embrasseroit de tout son cœur. Il me demanda des reliques; je lui répondis qu'il les profaneroit. Il insista, en promettant qu'il les respecteroit au point qu'il les porteroit constamment sur soi, en disant que la foi qu'il y auroit le préserveroit de tout malheur. » Je reconnois, dit-il, le grand Dieu » que vous adorez; je sçais que Maho-

» met n'étoit qu'une de ſes créatures & » un homme comme moi. Nonobſtant » cela, je ne puis abjurer ſa Religion, » ſans ceſſer d'être Roi. Mes Sujets mê- » mes m'expulſeroient de la Royauté. » Tu n'as, ajoûta-t-il, qu'à les conver- » tir, ſi tu peux; je t'aſſiſterai, en leur » faiſant connoître que leur converſion » me fera plaiſir. Si tu veux reſter dans » mon Royaume, tu peux choiſir un » lieu commode; j'y ferai bâtir une » caſe, & j'aurai ſoin de pourvoir à » tes beſoins «. Je lui fis voir que je ne pouvois accepter ſes offres, & je l'en remerciai.

Ce Roi s'irrita contre ceux qui avoient été chargés de lui payer ſes redevances annuelles, qu'on appelle coutumes, au point qu'il étoit décidé d'enlever le Comptoir François qui eſt à Portudal, dans ſon Royaume, où j'arrivai au moment qu'il alloit exécuter ſon deſſein. Je lui en demandai les raiſons; & après une longue explication, je l'appaiſai,

tant par mes réponſes que par les préſens que je lui fis à mes frais ; je lui donnai à dîner, en attendant le moment favorable pour achever la reconciliation, qui ſe fit à la fin du repas, & qui fut confirmée par le ſerment qu'il fit d'être conſtamment le vrai ami & le fidéle allié des François. Il exigea de moi pareil ſerment, &, par-là, la paix fut rétablie en ſon entier. Sur le champ, il congédia les troupes qu'il avoit amenées avec lui, pour faire ſon exécution. Il m'en arriva autant avec le Roi de Barre, pour les mêmes raiſons. Il y a ſi peu de différence entre leur Cour, que ce ſeroit répéter ce que j'ai dit ci-devant, ſi je détaillois ce qui compoſe celle de ce dernier. Il n'eſt plus riche que l'autre, qu'en ce qu'il a plus de Sujets & un Royaume plus étendu dans le centre de l'Afrique ; il a, en tems de guerre, quatre mille hommes d'infanterie, & quelques mille hommes de cavalerie. Leurs chevaux ſont d'une vî-

Armées des Négres.

teſſe & d'une force accomplie ; ils ſont de la taille entre le Huſſard & le Dragon : on ne les ferre jamais. Ils coûtent quinze, ſeize, dix-ſept & dix huit captifs chacun. Les Maures en font un commerce avec tous les Rois de la côte, qui, preſque toujours, ſont en guerre entr'eux. Le moindre prétexte ſuffit : celui de faire des priſonniers, pour avoir des captifs à traiter contre des armes, de la poudre, du plomb & de l'eau-de-vie, eſt très-fréquent.

Un jour de bataille, ils rangent leurs armées. Si l'infanterie doit combattre, on la met en ligne ſur un homme de hauteur, avec des pelotons par derriere, ou pour faciliter le ralliement, au cas qu'elle ſoit battue, ou pour favoriſer la retraite. Dans cette diſpoſition, ils approchent l'ennemi de bien près, &, s'ils ne ſe ſervent pas d'armes à feu, ils ne s'en éloignent que de la longueur de leurs ſabres, de leurs lances, ou de leurs ſagayes, qu'ils lancent avec autant de

Combats des Négres.

force que d'adreſſe. Il n'y a que le commerce avec les Européens qui ait introduit chez eux les armes à feu, dont ils ſe ſervent rarement dans les batailles rangées, parce que la plûpart les mépriſent, & les regardent comme des inſtrumens plus propres à des lâches qu'à des gens de cœur. » N'eſt-ce pas une » trahiſon, diſent-ils, de tuer un hom» me, ſans s'en approcher qu'à une diſ» tance où à peine on peut le diſtin» guer «? La cavalerie, rangée par pelotons, forme la ſeconde ligne, & elle ne combat jamais ſur un grand front, mais par petits pelotons, qui courent ſur l'ennemi, & qui, quand ils ſont repouſſés, ſe rallient aiſément, & recommencent le combat, peu jaloux de perdre ou de gagner du terrein, parce qu'il ne s'agit pas d'en conquérir ſur l'ennemi.

Le Roi eſt à la tête de l'armée avec ſes Généraux & les Grands de ſa Cour. Le Général en chef reçoit les ordres du

Roi, & les communique à l'armée. Si elle eſt battue, le Roi n'oſeroit fuir ſans un ordre exprès du Général, puiſqu'il ſeroit regardé comme un lâche ; &, en conſéquence, il ſeroit détrôné ſur le champ, comme incapable d'être Roi. Il a, à ſes côtés, ſes ſucceſſeurs ou héritiers préſomptifs, qui ſont ſoumis à la même Loi. Le combat eſt fini en une heure de tems. Le victorieux pourſuit le vaincu, fait ſur lui autant de priſonniers qu'il peut, qui ſont enſuite vendus ſans exception, ni acception de perſonne. Le Roi même ſeroit vendu captif aux Européens, s'il étoit fait priſonnier, à moins qu'on ne payât ſur le champ une rançon à diſcrétion. Les combats d'infanterie ſont aſſez rares, parce que la plûpart de leurs guerres ne ſont que des incurſions dans les Royaumes de leurs voiſins, pour y faire des priſonniers, pour avoir des captifs à traiter. Ils combattent donc le plus ſouvent avec leur cavalerie, qui eſt bien

montée, & qui, pour avoir plus d'avantage, ſe ſert d'étriers fort courts, qui leur donnent la facilité de ſe lever debout, de frapper avec plus de force, & d'atteindre plus loin. Rien ne les gêne, ni leurs armes, ni leurs habillemens, ni leurs munitions; ils ſont comme enchâſſés dans leurs ſelles.

Après la victoire remportée, les Rois voiſins avertiſſent le vainqueur de ceſſer ſes pourſuites, & de donner la paix au vaincu; ſans quoi ils lui déclarent la guerre, pour l'y contraindre, afin que ce vainqueur n'étende pas trop loin ſon domaine, & ne devienne trop formidable; en conſéquence de cet établiſſement, il eſt forcé de faire la paix. Le prix des captifs, faits pendant la guerre, ſe diſtribue aux Soldats, auxquels il appartient de droit, & qui déſerteroient tous, ſi on leur en faiſoit tort. Le Roi prend, hors la totalité, les marchandiſes qui lui conviennent pour ſon uſage, & rien de plus. Le reſte ſe partage. En-

ſuite chacun retourne chez ſoi, excepté les Soldats de la garde du Roi, qui ſont réguliérement au nombre de trois cens ou environ, qui font le ſervice pendant un tems, après lequel ils ſont relevés par d'autres.

Façon de pleurer les morts.

Ceux qui meurent dans le combat, ou après, ſont pleurés pendant vingt-quatre heures avec des cris & des hurlemens épouvantables. Il en eſt de même pour tous ceux qui meurent d'une mort naturelle : les femmes, les enfans, les parens, les amis, les voiſins s'aſſemblent pour jetter ces cris lugubres, & ſi extraordinaires, qu'on diroit qu'ils ſont tous dans le délire & dans une eſpéce de rage, tant leurs mouvemens & leurs contorſions ſont violentes. Ils ne boivent ni ne mangent pendant toute cette ſcène, après laquelle ils inhument les cadavres ; & un inſtant après cette inhumation, ils ſe livrent à une joie exceſſive, aux divertiſſemens & à la danſe.

A la mort du Roi, ces cris & ces hurlemens durent pendant trois jours; tous ses Sujets se rendent au lieu où il est mort, pour le pleurer. A les voir, on diroit qu'ils sont réellement frappés de la plus vive douleur; les larmes leur coûtent si peu, qu'il faut qu'ils en aient toujours une grande provision de commande.

Quoique la plûpart des Négres non convertis regardent Mahomet comme un Dieu, & qu'ils prétendent professer sa Religion sans la connoître, & être, chacun en particulier, le vrai Disciple & le vrai Interprête de cet Imposteur; ils se sont fait une Religion particuliere & différente l'une de l'autre. C'est ce contraste de Religion & d'opinions bisarres, qui les déconcerte & les rend chancellans & peu assurés dans leurs erreurs. Ceux-ci veulent que Mahomet soit le vrai Dieu de l'Univers: ceux-là le reconnoissent pour un grand Prophête, l'ami intime & le dispensateur des dons

Différentes opinions sur Mahomet.

du Créateur du Ciel & de la Terre, qui veut qu'on adore Mahomet, & qui n'accordera aucune grace ni salut que par son intercession. D'autres prétendent qu'il est vrai qu'il étoit homme créé comme eux, mais que le Dieu Créateur lui a confié sa toute puissance; & dès qu'il les protége, ils croient leur sort assuré. Enfin une grande partie ne le reconnoît en rien, & ne suit que la loi des passions. Les uns boivent du vin; les autres s'en font un crime énorme. Les uns prient Mahomet simplement; les autres le prient d'intercéder pour eux, & d'autres ne prient point du tout. Ils disent, pour raison, que Mahomet n'a pas besoin de leurs prieres, & que le prier seroit le molester. Dans chaque village, ils ont leurs Marabous, Ministres de leur Religion, qui tiennent le premier rang après Mahomet: ils sont en telle vénération, qu'ils font aisément passer leurs rêveries pour des avertissemens, des prédictions & des révélations faites

Vénération pour les Marabous.

par Mahomet même, à qui ils se flattent de parler quand ils veulent, mais toujours en secret; ensorte que ces Marabous ignorans composent les articles de la Religion selon leur bon plaisir. Ce peuple, naturellement superstitieux & continuellement nourri de superstitions, croit ce qu'on lui dit. Il ne peut être instruit d'ailleurs ni par la lecture, il l'ignore absolument, ni par des raisonnemens suivis, il n'en est point capable. Les Marabous lui dictent donc telle Religion qu'ils veulent, & ceux d'un village à l'autre sont toujours en dispute sur la différence de leur doctrine, parce qu'ils prétendent, chacun en particulier, enseigner la vraie Religion de Mahomet, qu'ils ignorent absolument eux-mêmes.

Leurs sentimens sur l'éternité.

Quant à l'éternité, je dois ajoûter à ce que j'ai dit au commencement de ce Chapitre, qu'ils croient que, comme leur premiere vie n'a été qu'un tissu de miséres & de contradictions, elle sera

la cauſe de la félicité dont ils doivent jouir dans la ſeconde, & qu'ils ne meurent que pour renaître bientôt plus heureux. D'autres prétendent qu'après leur mort, ils vont ſervir Mahomet dans ſon Royaume, qui, ſelon les uns, eſt dans le Soleil, ſelon les autres, dans la Lune; c'eſt ce qui fait qu'ils ſe ſouhaitent ſi ſouvent la mort, & que, lors des événemens ou des malheurs qui leur arrivent, pour ſe ſouſtraire à tout chagrin, ils s'empoiſonnent ou ſe poignardent, dans la perſuaſion qu'ils vont ſervir Mahomet, & que leur ſort ſera plus heureux. La plûpart croient que Mahomet reçoit leurs ames à la ſortie de leurs corps, & qu'il les préſente à Dieu, pour les rendre heureuſes. Aucun d'eux n'a une idée fixe de l'éternité; ils ne peuvent comprendre comment on peut toujous être. Ils aſſurent qu'on ne peut être malheureux que dans ce monde : auſſi font-ils peu de cas de leur vie; & c'eſt ce qui contribue beaucoup à les rendre

braves dans les batailles. Comme chaque Royaume, même chaque village, a une croyance différente qui les acharne les uns contre les autres, & fait qu'ils se mépriſent ſouverainement ; ils s'accuſent alternativement d'être infidéles à Mahomet, d'avoir changé & corrompu ſa Religion. Ceux qui regardent Mahomet comme un Dieu, décrient ceux qui reconnoiſſent un Etre ſuprême au-deſſus de lui : ceux ci traitent les premiers de miſérables & de corrupteurs de la vraie Religion ; enfin chacun, en particulier, veut avoir la vraie foi, & prétend que tous les autres ſe trompent.

C'eſt une maxime de leur Religion de ne rien ſçavoir, d'ignorer tous les ſiécles paſſés, de n'avoir d'autre hiſtoire que celle que leur répétent, ſur l'Alcoran, leurs Marabous, qui ſeuls ſçavent ou oſent écrire. Ils n'écrivent que pour compoſer certaines prieres, qu'on appelle grigris, que les Négres portent ſur eux, comme des préſervatifs contre

les événemens fâcheux. Quant au reſte, il ne ſe paſſe, parmi le peuple, aucun acte, aucun monument par écrit ; on n'y connoît aucune des formalités uſitées en Europe, & on vit dans une profonde ignorance, de laquelle ils ne peuvent ſortir, parce que l'un ne peut inſtruire l'autre.

Les Maures, qui ſont les Phariſiens du Mahométiſme, ſe donnent des peines infinies pour faire des proſélites dans la Nigritie, où ils n'ont pas mal réuſſi, puiſqu'ils ont infecté de leurs rêveries la plûpart des Négres de leur voiſinage, & ceux qui commercent avec eux. Ce ſont eux qui ont répandu le Mahométiſme par toute l'Afrique. On les appelle tantôt Maures, tantôt Arabes : en les appellant Maures, il ſemble qu'on ſuppoſe qu'ils deſcendent des peuples qui habitoient autrefois les deux Mauritanies, la Céſarienne & la Tingitane, qui furent chaſſés par un déluge d'Arabes ou de Sarrazins qui inonderent

l'Afrique dans le milieu du ſeptieme ſiécle, & qui pouſſerent leurs conquêtes juſqu'aux extrêmités les plus occidentales de l'Afrique ; ou bien l'on ſuppoſe que leurs ancêtres étoient véritablement ces mêmes Sarrazins conquérans de ces vaſtes pays. De quelque maniere que la choſe ſoit, on peut les appeller Maures, du nom de leur demeure, & Arabes, à cauſe de leur origine ; car, ſe faire Maure ou Mahométan, c'eſt la même choſe. Tous ces Maures reconnoiſſent le Roi de Maroc, & le regardent comme leur Chérif.

Les Arabes deſcendent d'Iſmaël.

Les Arabes deſcendent d'Iſmaël, fils d'Abraham, & de ſa concubine Agar. C'eſt pourquoi on ne les connoiſſoit autrefois que ſous les noms d'Agaréniens & d'Iſmaélites. Ils ont pris depuis celui de Sarrazins, beaucoup plus noble que le premier, parce qu'il ſemble les faire deſcendre de Sara, femme légitime d'Abraham. Dieu avoit promis à ce ſaint Patriarche qu'il ſeroit le pere

un grand peuple : il l'a été en effet, uiſque ſa poſtérité eſt encore aujourhui très nombreuſe : elle l'a toujours é de telle ſorte, que, ſans parler de vaſte pays, auquel elle a donné ſon om, qui eſt ſitué entre la mer Rouge le golphe Perſique, que l'on appelle Arabie, elle a envahi la plus grande rtie de l'Afrique depuis l'Egypte juſ-'à l'Océan Occidental, après s'être abli dans la Paleſtine, dans la Syrie, ns la Méſopotamie & dans tous les ys des environs. Les Arabes ont été ng-tems maîtres d'une bonne partie e l'Eſpagne ; &, ſans la valeur de harles Martel, ils en auroient peutre fait autant en France.

Ils portent en Afrique le Mahométiſme & leur langue.

Le Mahométiſme, que les Arabes, rraſins, Agaréniens, Iſmaélites, ou mme on voudra les appeller, porent avec eux en Afrique, ayant été mbraſſé par une partie des Africains turels, ils s'unirent, & ne firent, à fin, qu'un peuple profeſſant la même

Religion, & parlant la même langue, c'eſt-à-dire, l'Arabe, que l'on reconnoît aiſément, quoique défiguré par les différens dialectes de ce vaſte pays. Cette langue eſt, ſans contredit, la plus étendue qu'il y ait au monde, puiſqu'elle eſt la langue vulgaire des trois Arabies, de la Paleſtine, de la Syrie, de la Méſopotamie, de l'Egypte, des côtes d'Abex & d'Arien, des Royaumes de Tripoli, de Tunis, d'Alger, de Fez, de Maroc, de Tafilet, de ces pays immenſes qui ſont aux environs & au Sud des montagnes dites Atlas juſqu'au Niger. Elle eſt la langue ſçavante de tous les lieux où le Mahométiſme eſt établi en Europe, en Aſie & en Afrique, puiſqu'on ne peut lire l'Alcoran, chez les Mahométans, qu'en cette langue, qui eſt ſi défigurée en Afrique, que les habitans d'un Royaume n'entendent point la langue des Royaumes voiſins.

Le Mahométiſme n'a pas toujours

é la Religion des Arabes ; ils ne s'y nt ſoumis que par la violence que ahomet, leur compatriote, leur a te, pour leur faire recevoir ſes rêve- s ; mais, en quittant leur ancienne ligion, ils ont conſervé leurs mœurs leurs coutumes, & les ont portées introduites dans tous les pays où ils ſont établis ; de ſorte qu'ils ſont par- t les mêmes. Qui voit ceux d'Afri- e, voit ceux de Paleſtine, d'Egypte, Syrie & d'Arabie. Ils ſont tous vo- rs de profeſſion : c'eſt un art qu'ils rcent depuis ſi long-tems, que le e de voleur ou d'Arabe eſt ſyno- ne ; il l'eſt même dans l'Ecriture te. Ce métier, qui les rend redou- es & odieux à tout le monde, eſt ſe qu'ils craignent toujours d'être qués & punis par ceux qu'ils ont ouillés : c'eſt ce qui les empêche de enfermer dans les villes où ils pour- nt être ſurpris. Ils aiment mieux per ſous des tentes ou quelquefois

dans des baraques légeres, pour être toujours prêts à décamper pour d'autres lieux déserts & éloignés, dès qu'ils ont quelques soupçons qu'on doit les attaquer ; ou pour courir au pillage, lorsqu'ils sont avertis qu'il y a quelque butin à faire. Tous les Négres ont conservé religieusement ces belles coutumes de leurs ancêtres. Ils campent tous sous des cases de jonc & de paille ; & , selon les saisons, ils s'approchent ou s'éloignent des côtes de la mer ou des fleuves.

Négres Idolâtres.

Les Négres Idolâtres sont tellement divisés dans leur culte, qu'il seroit difficile de le déterminer ; eux-mêmes en seroient fort embarrassés, puisque ce culte est absolument extravagant. Leur Idole principale est une petite figure qu'ils appellent Chine. La difficulté est de sçavoir où elle est, d'où elle vient, & ce qu'elle fait. Elle n'est pas seule ; car chaque particulier prend indifféremment pour son Dieu ce que son

magination lui préſente. Les arbres conſacrés en leur maniere ſont ou les Dieux, ou les demeures des Dieux, à qui ils font des ſacrifices de bœufs, de hiens, de coqs, qu'ils engraiſſent avec eaucoup de ſoin & de précaution. Après qu'ils ſont tués, & que leur ſang été répandu, partie au pied & autour e l'arbre, & le reſte répandu par aſerſion ſur les branches, on coupe la ictime en piéces, dont chacun emorte chez ſoi ſa part, où on la mange. es Dieux n'en ont que les peaux & les ornes, que l'on attache aux branches es arbres, en témoignage du ſacrifice. ls ne font aucune affaire de conſéuence, ſans conſulter ces Dieux, qui ur promettent conſtamment ce qu'ils éſirent, quoique très-ſouvent ils n'efectuent rien de leurs promeſſes, & ue ceux qu'ils ont voulu protéger, oient entiérement écraſés, tant par la ort, que par les malheurs fréquens ui leur arrivent.

Dans bien des endroits, lorſque le Roi meurt, les femmes qu'il a le plus aimées, & les eſclaves qu'on croit le plus néceſſaires pour le ſervir ou le divertir dans l'autre monde, ſont égorgés & enterrés auprès du lieu où on doit mettre le corps du Prince. Ceci fait, on met le cadavre du Roi dans une bière faite de roſeaux très-proprement treſſés ; & quatre des plus forts Seigneurs le portent en cérémonie au lieu de la ſépulture. Ce n'eſt que depuis peu qu'on a commencé à abolir cette maniere ſanglante d'enſévelir les morts chez les Idolâtres, qui ſont les plus aiſés à convertir ; car, pour peu qu'on ſçache les perſuader, on en vient aiſément à bout, parce qu'ils n'ont aucun culte fixe & réglé.

Lorſqu'un Roi Idolâtre veut conſulter ſon Idole ſur une affaire de conſéquence, il ſe fait précéder par des joueurs de flûte, pour annoncer ſon arrivée. Ses femmes & les Grands de ſa

sa Cour le suivent ; &, dès qu'il est parvenu à l'arbre qu'il veut consulter, arbre qu'on regarde, dans le pays, comme une Divinité, parce que les Dieux y font leur demeure, toute la Cour fait un cercle autour de l'arbre : le Roi & ses femmes s'en approchent de plus près. Un Prêtre des Idoles, vêtu fort bisarrement, avec quantité de grelots & de sonnettes, présente au Roi la moitié d'une calebasse pleine de vin de palme. Le Roi la soutient avec sa main gauche : ses femmes y courent tremper leurs mains droites, ainsi que tous ceux qui l'accompagnent. Alors le Roi parle à l'arbre & aux Divinités qui doivent y être nichées, leur détaille les circonstances pressantes où il est, & leur demande leur avis sur ce qu'il doit faire. Ensuite il jette, par aspersion, du vin sur l'arbre, dans lequel vin tout le monde a trempé ses doigrs. Il fait égorger un bœuf, pour l'offrir en sacrifice ; &, en ayant reçu le sang dans le

vaſe qui avoit été rempli de vin, il le répand autour de l'arbre : enſuite le Roi garde un profond ſilence, &, un inſtant après, il publie ce que l'arbre lui a dicté comme un oracle de la Divinité. Dès qu'il a achevé de parler, tous ceux qui ſont préſens pouſſent des cris de joie à pleine tête, & ſe livrent aux divertiſſemens avec d'autant plus d'empreſſement, que ces oracles complaiſans leur ſont toujours favorables.

La liberté qu'ont les Négres Mahométans d'avoir pluſieurs femmes, ou plutôt pluſieurs concubines, ne s'étend pas juſqu'à prendre les deux ſœurs pour femmes ou concubines. Cela eſt, au contraire, très-expreſſément défendu par la Loi ; & celui qui s'en aviſeroit, ſans exception de perſonne, ne ſeroit pas en ſûreté ; car tous les Négres tomberoient ſur lui, &, en un moment, c'en ſeroit fait.

CHAPITRE III.

Observation sur les usages locaux.

LES Négres sont tous égaux ; il n'y a, parmi eux, aucun pauvre. Tout ce qu'ils ont est en commun. Si l'un manque de vivres, il va prendre sa nourriture chez l'autre, & mange chez qui il se trouve. Ils n'ont que leurs cases ou habitations en particulier, & ne sont distingués que par deux avantages qui les mettent à leur aise. Le premier est de descendre de la famille Royale ; ceux-là sont respectés parmi les autres, à peu près comme la Noblesse en France, & on les appelle les Grands du Royaume. Le second est le nombre des captifs qu'ils ont, qui travaillent sans cesse pour eux, & qui, par-là, les exemptent de travailler eux-mêmes. Les femmes n'ont d'autres occupations que de préparer à manger, d'accom-

moder & filer le coton, qui abonde dans le pays, & qui eſt d'une excellente qualité, & cela avec une telle indolence, que le travail ne doit pas leur être à charge. Chaque Négreſſe, femme ou fille, maîtreſſe de caſes, a, à ſa ſuite, une captive qui l'accompagne partout où elle va, en la ſuivant à quelques pas de diſtance ; &, dès que la maîtreſſe s'arrête, l'eſclave s'approche pour l'éventer avec un mouchoir ; enſorte qu'elle ſe fait ſervir avec une exactitude rigoureuſe. Les ſoirs & les matins, les captifs vont ſaluer leurs maîtres & maîtreſſes, en courbant le genou juſqu'à terre, avec une profonde inclination, qui tient beaucoup de l'adoration. Pour lors le maître & la maîtreſſe leur donnent la main, avec les ordres pour le travail auquel ils les deſtinent ce jour-là.

La ſucceſſion des Rois.

Dans la ſucceſſion des Rois, le fils aîné ne ſuccéde pas au pere, à moins que ce dernier n'ait aucun frere : dans

ce cas, le fils ſuccéde. La Loi eſt donc que le frere du Roi, aîné après lui, ſuccéde de droit ; après celui-ci, le ſecond, ainſi du reſte. Chaque Roi a toujours une telle quantité de freres, qu'à ſa mort, il s'en trouve aſſez pour le remplacer ; ce qui fait que ſes propres fils ne ſuccédent que lorſqu'il n'y a plus de freres du Roi. Pour lors, c'eſt le premier fils du Roi mort, ou, à ſon défaut, le ſecond, ainſi du reſte, qui ſuccéde, & l'on ne retourne aux fils du Roi mort, pour la ſucceſſion, qu'à défaut des freres du Roi. Pour lors, tous les Grands du Royaume s'aſſemblent, pour proclamer Roi celui qui a droit de l'être.

Il n'eſt Roi que pour commander à ſes ſujets, & ſe faire exactement obéir ; car, du reſte, il ne paroît ni plus riche, ni plus opulent que ſes ſujets, qui lui fourniſſent chacun, à leur jour marqué, ce néceſſaire pour la ſubſiſtance. On ne le diſtingue que par ſa garde, par le

nombre de ſes caſes & celui de ſes femmes, dont la premiere eſt Sultane : il l'épouſe, ſelon ce qui eſt preſcrit par le Mahométiſme du pays, ou par des Loix que les paſſions & l'ignorance ont enfantées. La fête dure trois jours, à laquelle preſque tous ſes ſujets aſſiſtent, après avoir fait leurs préſens au Roi. Ces trois jours paſſés dans la danſe & les divertiſſemens, chacun retourne chez ſoi. Les enfans mâles de cette premiere Sultane ſont légitimes, & ont un droit réel à la Royauté, enſuite ceux de la ſeconde, que le Roi déclare ſimplement être une de ſes femmes, ainſi du reſte ; & les enfans de celles qu'il n'a pas déclaré être ſes femmes, n'y ont aucun droit, mais ſont appellés Grands du Royaume de la ſeconde claſſe, en ce que les Grands du Royaume de la premiere claſſe ſont déclarés légitimes, & ont droit, chacun à leur tour, à la Royauté. Jamais les filles ne ſuccédent ; elles ne peuvent régner. Outre la Loi,

la quantité des enfans mâles qui ont droit tour à tour à la Royauté, leur en ôte toute eſpérance. On ne les marie qu'avec des Rois ou fils de Rois, ou tout au plus avec ceux qui en deſcendent ; & ceux qui veulent les épouſer, loin de recevoir de leurs peres la moindre dot, ſont obligés de convenir avec ces derniers, de la qualité & quantité de préſens qu'ils leur feront, pour avoir leurs filles en mariage ; &, au moment même que les préſens ſont faits & acceptés, le mariage eſt conclu.

Il en eſt de même pour tous les ſujets du Roi, ils ne jouiſſent du privilége, ſoit de préſéance, ſoit de poſſeſſions annexées à leurs familles, que dans l'ordre que je viens d'établir.

Mariage des Négres.

Les Négres ſe marient avec peu de cérémonies. Les peres qui ont des filles ſont bien plus heureux ſur cet article qu'en Europe, où l'on ne les marie qu'en donnant de l'argent ou une valeur appréciable à ceux qui veulent bien s'en

charger ; au lieu que, dans ce pays, chez les Rois mêmes, les peres, les meres ou les parens en retirent de ceux qui s'en chargent. Lorsqu'un homme veut avoir une fille pour sa femme, il va trouver le pere ou la mere de la fille, ou, à leur défaut, ses parens, à qui il déclare le choix qu'il a fait, & convient du présent qu'il doit leur faire, qui est toujours proportionné à ses moyens & facultés, à l'âge & à la beauté de la fille. Quand il a livré le présent dont on est convenu, on lui livre la fille. On ne fait point de crédit. On la mene à sa case ; &, dès qu'elle y a mis le pied, elle est censée sa femme. A ceci succédent pendant trois jours, aux dépens du nouveau marié, la danse & les divertissemens, qu'on appelle *folgar*.

Lorsqu'un homme a plusieurs femmes, ce qui arrive toujours, à moins qu'il n'ait pas le moyen d'en acheter, il donne à chacune une case à part, où elles élévent leurs enfans, vivent en

particulier, & font leur petit négoce. Le mari, s'il eſt homme rangé, a ſoin de fournir à chacune le mil & le ris qui lui ſont néceſſaires pour ſa ſubſiſtance & celle de ſes enfans pendant l'année; & les femmes, par ſemaines, tour à tour lui apprêtent à manger & à coucher. Elles en ont un ſoin extrême pendant ce tems-là, pour ne point payer chérement les fautes qu'elles commettroient, puiſque leurs rivales en profiteroient en habiles femmes. Auſſi eſt-il rare qu'on ait quelque choſe à leur reprocher ſur cet article. Elles ont ſoin de faire préſent, tous les ans, d'un habit à la mode du pays à leur mari; il conſiſte en deux pagnes, & l'émulation, entr'elles, eſt ſi grande ſur cet objet, que c'eſt à qui le filera & le teindra mieux, & marquera plus d'empreſſement à le bien faire. Femmes mariées.

Un pere de famille étant mort, tous ſes enfans, ſoit qu'ils viennent des femmes qu'on peut regarder comme Partage des biens.

légitimes, parce qu'il les a achetées & payées, soit qu'ils soient nés de celles qui ne passent que pour concubines, parce qu'elles sont des esclaves étrangeres, gagnées à la guerre, ou enlevées par la force, en un mot qui n'ont point été regardées comme femmes; tous ces enfans, dis-je, partagent également les biens du pere.

Quelques voyageurs ont écrit que les Négresses accouchoient sans douleur, & cela sur ce qu'elles ne disent mot dans le tems de leur accouchement. C'est une erreur; elles sont de chair & d'os comme les autres femmes; la malédiction que Dieu a prononcée sur Eve s'est répandue sur elles avec le péché originel, & ne les a pas plus épargnées que les autres femmes; mais elles ont de la fermeté & de la patience. Elles se font un point d'honneur de ne pas témoigner au dehors qu'elles souffrent la moindre peine. Une femme, quelque jeune qu'elle

ſoit, ſe croiroit deshonorée à jamais, ſi elle avoit laiſſé échapper quelques cris ; ſa famille même ne voudroit plus la voir ; en un mot, elle ne pourroit plus, après cela, avoir aucun commerce avec le monde, ni avec ſon mari. C'eſt pourquoi elles ſe contraignent ſi bien, qu'on ne ſçait qu'une femme eſt accouchée, que quand on la voit porter ſon enfant à la riviere ou à la mer, où elle va le laver, & où elle ſe lave elle-même. On ne ſçait ce que c'eſt que d'emmailloter les enfans ; on laiſſe agir la nature en toute liberté, & elle conduit ſi bien ces petites créatures, qu'on n'en voit ni de boſſues, ni de crochues, ni de boîteuſes, ni d'eſtropiées, comme on en voit en France & ailleurs.

Les meres aiment tendrement leurs enfans, pendant qu'ils ſont petits ; elles ne les quittent jamais ; elles les portent partout, attachés ſur leurs épaules avec une pagne. Elles les allaitent l'eſ-

pace de deux ans, pendant lesquels elles n'ont aucun commerce avec leurs maris. Ces enfans croissent très-promptement par cette raison peut-être, & plus, si tant est encore, à cause de la grande chaleur du pays. Il y a fréquemment des filles nubiles à dix ou onze ans, & les garçons le sont presqu'aussitôt.

Qu'un Négre soit malade, il boit & mange à l'ordinaire. Si on demande comment il se porte, fût-il à l'agonie, on répond qu'il se porte bien. Il seroit deshonoré, si, lorsqu'il souffre à l'extrême, il témoignoit la moindre douleur. J'en ai vû accablés de coups, amarrés sur un canon, d'autres suspendus en l'air, soutenus par quatre hommes qui les soulevoient par les mains & les pieds, toute leur chair en lambeaux, à force de coups, & ne pas donner à connoître qu'ils souffroient. La faim seule les contraint de semer du mil & du ris. La nécessité qu'ils se font

de fumer les oblige de cultiver du tabac. Le beſoin de ſe couvrir leur fait planter du coton, & faire, en ſe divertiſſant, quelques pagnes ; mais ils ont trouvé le ſecret de ne point s'ennuyer du travail, quelque néceſſaire & preſſé qu'il ſoit : ce ſecret eſt de le quitter long-tems avant qu'il les fatigue.

L'hoſpitalité eſt ce qu'ils ont de meilleur ; elle ne peut être ni plus générale, ni plus gracieuſe, eu égard au pays. Ils n'ont rien à eux ; tout eſt en commun, ſans gêne & ſans contrainte. Blanc ou noir qui, en voyageant, va chez eux, connu ou non, peut entrer librement dans la premiere caſe qu'il rencontre. Dès qu'il arrive, on le ſalue, on lui demande ſon nom, d'où il vient, où il va ; ſur le champ, on lui préſente du lait ou du vin de palme ; on lui donne du tabac pour fumer, & quand l'heure du dîner ou du ſouper eſt arrivée, on le convie à manger ; on l'entretient pendant le repas & après, & lorſqu'il veut

se repoſer, on lui donne un lit fait ſelon la coutume du pays. Enfin, lorſque l'étranger veut partir, il en eſt quitte en diſant à ſes hôtes qu'il prie Dieu de les conſerver en ſanté. C'eſt ce qui fait que, lorſque les Négres voyagent, ils n'ont beſoin ni d'argent, ni de proviſion de vivres, puiſqu'ils trouvent partout leur ſubſiſtance avec agrément, ſelon les uſages du pays. Si l'hôte n'a pas de quoi bien traiter ce voyageur, de quelque nation qu'il ſoit, tous les habitans du village contribuent & donnent ce qu'ils ont pour le bien traiter, en congratulant l'hôte d'avoir reçu l'étranger ou le voyageur. J'ai toujours admiré ce fond d'humanité & de charité naturelle qui donnent tant de facilité pour vivre, & n'être point expoſé à la diſette, aux reproches & à tant d'autres inconvéniens où le beſoin réduit les pauvres des Nations les plus policées, parmi leſquelles il faut ou mendier ſon pain, ou périr de miſére.

Rien n'eſt plus ſimple & moins chargé de cérémonies que les mariages des Négres. L'Alcoran, qu'ils ne connoiſſent pas, & qu'ils prétendent ſuivre, leur permet, diſent-ils, de prendre autant de femmes qu'il leur plaît, & de les répudier dès qu'elles commencent à leur déplaire. C'eſt un moyen efficace pour fixer l'humeur inconſtante des femmes d'Afrique; & s'il s'accommodoit avec les Loix du Chriſtianiſme, l'uſage n'en ſeroit pas en oubli chez bien des gens. Auſſi-tôt le mariage conclu, le mari ordonne à l'épouſe de le ſervir: elle obéit à ſes ordres avec exactitude, & elle ſe regarde comme une eſclave honnête. Après que ſon mari a ſoupé, elle ſoupe à ſon tour, & non avant; car elle n'a pas l'avantage de pouvoir manger avec ſon mari, quelque amitié qu'il ait pour elle. La qualité de femme donne celle de ſervante, au moins ſur cet article.

Sujettion des femmes envers leurs maris.

Les Rois & les Seigneurs qui on

Précautions des Rois avec leurs femmes.

plusieurs demeures, séparent leurs femmes autant qu'ils peuvent, & les partagent dans leurs différentes habitations, afin qu'elles ne se voient que rarement, & que, changeant eux-mêmes de domicile de tems en tems, ils trouvent un ménage complet dans tous les lieux où ils jugent à propos de faire quelque séjour. Si une de ces femmes ou concubines s'oublioit un moment, elle seroit sur le champ punie de mort, ainsi que son complice. Point de pardon ni de miséricorde sur ce chapitre.

Quoique la condition de toutes ces femmes soit assez égale par rapport à leur mari ; on ne laisse pas de remarquer de la distinction entr'elles. La premiere mariée sur-tout, si elle a des enfans mâles, est la maîtresse de la maison ; elle en fait les honneurs, & si elle est de qualité, elle sçait très-bien se rendre ou faire rendre ce qu'elle croit lui être dû. Elle ne peut être répudiée que pour cause d'infidélité, pri-

ilége que n'ont point les autres femnes, qui ſont chargées de tout le trail de la maiſon, & qui, quand leurs naris ſont en converſation ou dorment, loivent chaſſer les maringouins, eſéce d'inſectes, ſemblable à celle que ous appellons en France couſins, mais lus mordante que celle-ci, qui les imortuneroient, troubleroient leur ſomneil, & les mettroient en colére, &, ès qu'ils ſont éveillés, leur préſenter a pipe & le tabac, toujours avec une oumiſſion étonnante.

Quand leurs enfans ont douze ou uinze jours, elles les portent ſur leur los, ainſi que je l'ai déja remarqué; c, quelque travail qu'elles faſſent, lles ne les quittent jamais; elles les iment tendrement, &, par cette tenreſſe, elles prétendent marquer à leurs naris combien elles leur ſont attachées; lles continuent ce ſoin merveilleux uſqu'à ce qu'ils marchent ſeuls: car, lors elles ſe contentent de les bien

nourrir, & les laiſſent faire tout ce qu'ils veulent, ſans s'embarraſſer de leur éducation. Les enfans croiſſent ſinguliérement; &, comme leur naturel n'a point été corrigé dès leur enfance, il ne faut point s'étonner s'ils ſont vicieux de bonne heure, s'ils n'aiment que leurs plaiſirs, s'ils ſont pareſſeux à l'excès, s'ils fuyent le travail, & s'ils reſpectent peu leurs peres & meres: car, ſi la faim ne les preſſoit pas, ils ne ſe détermineroient jamais à enſemencer une partie de leurs terres; &, ſans la fécondité extraordinaire de leur pays, ils ſeroient réduits tous les ans à une famine extrême, & contraints, dans cette affreuſe néceſſité, de ſe livrer pour eſclaves à ceux qui auroient de quoi leur donner à manger.

Les femmes & les filles n'ont, pour habit, qu'une ceinture qui, des reins, leur paſſe entre les cuiſſes. Le reſte du corps eſt nud, excepté quand les vents du Nord-Eſt ſoufflent: alors le froid,

iquel elles ſont fort ſenſibles, les blige de ſe couvrir d'une pagne : quelues-unes ſe ſervent d'une ſeconde agne qui leur couvre la tête, & leur eſcend ſur les épaules. Rien n'eſt plus laiſant que cet ajuſtement, auquel lles ajoutent des menilles ou bracets, avec une autre ceinture d'une roſſeur prodigieuſe de verroteries de oute eſpéce, des colliers de la même çon, des pendans d'oreilles d'or. Elles nt un très-grand ſoin de frotter leurs heveux avec de l'huile de palme, qui chéve de leur faire exhaler une odeur nſupportable.

Un fait remarquable eſt qu'une femne de l'Iſle des Biſſeaux, qui fait partie de l'Afrique Françoiſe, née de pere c de mere abſolument noirs, étoit auſſi lanche qu'une Françoiſe peut l'être. lle fut mariée à un noir, & elle en ut des enfans auſſi noirs que ſi elle voit été noire elle-même ; tandis que, uivant la régle générale, ces enfans

devoient être basannés ou mulâtres puisqu'ils provenoient d'une blanche & d'un noir. Ceci ne feroit que confirmer mon sentiment sur la couleur des Négres, que j'attribue aux effets de la réverbération des ardeurs du Soleil, & non à d'autres causes. J'ai des principes sur cet objet, qui mériteroient un rang dans cette Histoire ; mais, comme ils sont trop diffus pour y entrer, je les passe sous silence ; je les donnerai dans une Dissertation particuliere à la fin de cet Ouvrage.

Quant à la fidélité que les femmes doivent à leurs maris, on sçait que les Mahométans sont, de tous les maris, ceux qui s'en rapportent le moins à la bonne foi de leurs femmes. Ils ne laissent pas d'y être souvent trompés. Cependant, quoique Mahomet les ait déchargées du devoir de la circoncision, pour leur apprendre qu'elles n'avoient aucun droit dans son Paradis, les Docteurs Mahométans, plus indulgens pour

ſexe, décident que les femmes ſages fidéles à leurs maris, peuvent trouer un petit recoin dans ce lieu de délices, pourvû qu'elles ſoient circonciſes autant que leur ſexe le permet. Ce ſont les femmes qui ſont les Miniſtres de cette cérémonie dans les lieux où cette doctrine, ſi amie du ſexe, eſt reçue.

Les Rois & les gens de leurs Cours ont un inſtrument qu'on appelle Balafo, ſur lequel ils jouent pour ſe divertir : il eſt compoſé de ſeize régles d'un bois noir, larges d'un pouce, épaiſſes de quatre à cinq lignes, dont les plus longues ont dix-huit pouces, & les plus courtes ſept à huit ; elles ſont rangées ſur un petit chaſſis d'un pied ou environ de hauteur, ſur les bords duquel elles ſont arrêtées avec des courroies d'un cuir fort mince, qui environnent des petites baguettes : on les met entre les régles, afin de les tenir éloignées l'une de l'autre, & dans des diſtances égales : on attache, ſous les régles, des cale-

Balafo, inſtrument.

basses d'arbres, rondes, d'inégale grosseur, c'est-à dire, qu'on place les plus grosses sous les plus longues, & ainsi du reste, en diminuant. Cet instrument a quelque rapport à nos orgues, & rend un son agréable & diversifié, selon les tons qu'on lui fait produire, en touchant les régles avec deux baguettes presque comme celles de timbales, dont ils garnissent le bout de cuir, afin que le son soit plus doux. Ils ont encore des flûtes ou petits flageolets qui ne sont que de roseaux. Quand ils peuvent avoir des flûtes faites en Europe, ils les estiment autant qu'ils en jouent mal.

Métiers des Négres.

On ne voit d'autres ouvriers, parmi eux, que des Tisserands, des Taillandiers, des Potiers de terre, & d'autres qui veulent imiter nos Orfévres, en travaillant grossiérement des chaînes d'or & d'argent, des pendans d'oreilles, des bagues, des croix & des ornemens de femmes. Il est certain que, s'ils vou-

ient vaincre leur pareſſe, & profiter
e l'abondance du coton qui croît ſans
lture dans leurs terres, ils feroient
us de toile qu'ils n'en pourroient con-
mmer, & priveroient ainſi les Euro-
éens du débit prodigieux qu'ils font
s leurs, & des profits conſidérables
n'ils retirent de ces marchandiſes: car
s ne manquent ni d'eſprit pour ag-
randir leurs métiers, & faire leurs
iles de coton d'une largeur convena-
e, ni d'induſtrie pour les teindre, &
ur donner de la variété & de l'agré-
ent.

Les Taillandiers ſont chez eux Or-
vres, Couteliers, Fourbiſſeurs, For-
erons, Maréchaux, Chauderonniers;
n un mot, ils réuniſſent dans un ſeul
rps, tous les ouvriers qui ſe ſervent
u marteau & de l'enclume. Ils n'ont
i forges, ni boutiques; ils travaillent
evant leurs caſes, ſous quelques ar-
res, & tranſportent l'attirail de leur

métier partout où ils ont à travailler. Il ne faut pas croire que cela leur coûte beaucoup de peine, puisque tout l'attirail consiste en un très-petit enclume, en une peau de bouc, qui sert de soufflet, en quelques marteaux, une tenaille & deux ou trois limes.

On voit quelquefois de leurs ouvrages en or & en argent, tels que les bracelets, les chaînes de pieds, les pendans d'oreilles, les bagues, les colliers, dont les femmes se parent, qui sont assez bien travaillés. Ils font des poignées de sabres & des plaques pour orner les fourreaux, & d'autres choses semblables, qui marquent leur esprit & leur adresse naturelle. Ils seroient de très-bons ouvriers, s'ils étoient instruits, & un peu moins paresseux. Ils manient le fer aussi-bien que l'or & l'argent, puisqu'ils font des couteaux, des haches, des serpes, des cizeaux à froid, pour couper les barres de fer, auxquelles ils donnent

onnent une trempe auſſi bonne que
lle que les Européens leur peuvent
onner.

Le fer qu'on leur porte d'Europe eſt
barres qui ſervent de monnoie réelle
idéale dans les marchés qu'on fait
ec eux. J'ai déja dit que la barre de
doit avoir neuf pieds de Roi de lon-
eur de la meſure de Paris, deux pou-
s de largeur, & quatre à cinq lignes
paiſſeur, & qu'on la diviſoit en douze
ties, qu'on appelle pattes, avec une
ſquelles ils font trois inſtrumens pour
tiver leurs hougans, qui ſont les ter-
qu'ils enſemencent. C'eſt ainſi qu'ils
pellent les champs où ils veulent ſe-
r du mil, des melons & autres lé-
mes. C'eſt enfin toute leur charrue,
quelle ils ajuſtent un manche aſſez
g, pour que celui qui s'en ſert n'ait
la peine de ſe courber en travaillant.
Rien n'eſt plus comique que de les
r dans cet exercice. Le Seigneur ou
maître qui fait travailler eſt à la tête

des ouvriers, armé comme dans t
jour de bataille, le sabre au côté, &
La sagaie est une des principales armes des Négres; elle imite nos anciennes hallebardes.
sagaie à la main ; il a auprès de lui
Guiriots avec leurs caisses, qui chante
à pleine tête, & battent leurs caisses
toutes leurs forces, afin, disent-ils, q
Mahomet les entende & béniſſe leu
travaux. Le maître les seconde, auta
qu'il peut, de la voix & du geste ;
encourage ainsi ses gens, qui sont to
nuds, & qui ont à la main une peti
béche, faite en croissant, d'environ tro
pouces dans son plus grand diamétr
& de l'épaisseur d'une ligne au plus. C'
Maniere de cultiver la terre.
avec ce foible instrument qu'ils labo
rent, ou plutôt qu'ils effleurent & égr
tignent leurs terres, dont ils se conte
tent d'enlever les herbes avec une par
de leurs racines. A les voir, on dir
cependant qu'ils font un travail des pl
pénibles ; car ils font des mouveme
& des contorsions plus ou moins gra
des, selon que le son des instrumens
plus ou moins vif & pressé. Leurs terr

oique travaillées si légérement, sont ne fertilité étonnante.

Toutes les cases des Négres sont ron- s comme des colombiers, & couver- en pointes; il n'y a aucune fenêtre: jour n'y vient que par la porte, qui assez basse. Elles portent sur des four- es de médiocre grosseur, plantées en re, jointes ensemble par une sabliere n bois rond & pliant, pour faire s aisément la circonférence. Ils atta- ent, sur cette sabliere, des gaulettes i servent de chevrons qui s'unissent centre, & font la pointe. Ils les cou- nt de paille, de roseaux, ou d'une éce d'osier qui croît en abondance s tout le pays. Elles deviennent, en peu de tems, toutes noires en de- s, à cause du feu continuel qu'on y pour préparer leur ris & leur mil, sentent si fort la fumée, qu'il faut y accoutumé, pour n'en pas être in- mmodé. Les meubles n'y occupent beaucoup de place, puisqu'on n'y

Cases des Négres.

voit que des pots de terre, des cal
baſſes, des paniers & un mauvais co
fre, avec quelques grigris, pour les pr
ſerver du feu & des autres malheurs
mais, comme le feu y prend ſouvent
les grigris ſont auſſi ſouvent conſu
més par le feu, avec les caſes & le
meubles que je viens de détailler.

Cérémonies à la mort des Négres.

Si un Négre meurt, toutes ſes fem
mes vont à la porte, & font des cr
horribles. A l'inſtant, leurs voiſines &
celles qui ne ſçavent pas même qui e
mort, applaudiſſent de loin, & aug
mentent ces cris & ces hurlemens, e
s'égratignant, par proviſion, le viſage
le ſein & les bras, & pouſſant des cris
comme ſi chacune d'elles avoit perd
pere, mere, mari & enfans. Comm
tout le monde crie, il faut du tem
pour découvrir d'où eſt parti le premie
cri; &, dès qu'on le ſçait, toutes le
femmes, les enfans, les hommes mê
mes y courent, & font, avec celles d
défunt, un bruit qui empêcheroit preſ

ue d'entendre le tonnerre. Il en eſt de
ême quand les femmes ou les enfans
peu âgés meurent : ces cris durent
endant vingt-quatre heures, plus ou
oins, juſqu'à ce qu'on ait inhumé le
éfunt.

Les femmes & les enfans laiſſent à
urs voiſins le ſoin des funérailles ;
les s'appliquent uniquement à ſe pro-
rer de l'eau-de-vie & du vin de palme,
ur les traiter ; car il eſt de l'eſſence
la cérémonie de faire *folgar*, c'eſt-à-
re, feſtin, danſe & réjouiſſance après
e le corps a été porté en terre. C'eſt
qu'on ne manque pas de faire, dès
e les complimens de condoléance ſont
is.

Les Guiriots, tambour battant, com-
ncent la marche : les hommes, ar-
s juſqu'aux dents, les ſuivent en ſi-
ce. Le corps, porté par deux hom-
s, vient enſuite environné par les
rabous. Les femmes ſuivent le corps,
c'eſt à qui d'elles hurlera le plus fort,

Enterrement des Négres.

& se déchirera mieux le visage. Ceux qui l'ont apporté le jettent dans la fosse, & le couvrent de terre. Ensuite le Marabou commande aux Guiriots de battre la marche pour retourner au village, où les pleurs & les hurlemens cessent dans l'instant, & où on se divertit comme si rien n'y étoit arrivé. S'il c'est un garçon mort, ses compagnons courent par tout le village, le sabre à la main, feignant de le chercher; ils frappent leurs sabres les uns contre les autres, quand ils se rencontrent, & semblent vouloir se battre, sans se dire mot.

A la mort du Roi, tous ses Sujets vont le pleurer pendant trois jours, au bout desquels ils retournent chez eux & se livrent à la danse & aux divertissemens. Chacun doit suivre cet usage scrupuleusement; sans quoi il s'exposeroit à des suites funestes; car tous les autres Négres lui tomberoient sur le corps, & l'assommeroient impitoyablement.

Le mil, qui eſt ſi abondant dans toute l'Afrique, & qui fait la nourriture ordinaire des Négres, ſe prépare de cette façon. On pile le mil, avec lequel on veut faire du couſcou ou du langlet; &, après qu'on l'a réduit en farine, & qu'on l'a paſſé dans un tamis, pour en ôter le ſon & le gruau, on fait une pâte qu'on cuit en la remuant ſans ceſſe, de crainte qu'elle ne cuiſe en pain; au lieu que ce mouvement ſéparant ſes parties, en forme ſeulement de petites boules dures & seches comme de petites dragées, qui ſe conſervent auſſi long-tems qu'on a ſoin de les préſerver de l'humidité. Lorſqu'on le veut manger, on l'arroſe avec de l'eau ou du bouillon chaud; il s'amollit auſſi-tôt, s'enfle, & fait le même effet que le ris. Le couſcou eſt une bonne nourriture, légère, & d'une facile digeſtion. On convient qu'elle rafraîchit; ce qui fait, dit-on, que les Négres, qui en uſent réguliérement,

Façon d'accommoder le mil.

Le couſcou & le langlet ſe font avec la farine du mil.

ſont gras & frais, & vivroient long-tems ſans ſçavoir ce que c'eſt que les maladies, s'ils ne s'abandonnoient point aux excès de l'eau-de-vie & des femmes. Le ſanglet n'eſt que le gruau du mil, qu'on emploie comme le gruau de froment; il fait les mêmes effets, & on l'eſtime tout autant. La barrique de mil écaillé, péſant quatre cens livres, vaut, dans les années ordinaires, depuis quatre juſqu'à ſix livres priſes ſelon le tarif du magaſin général. Ce mil ſe paye ordinairement avec des verroreries, des pattes de fer & de l'eau-de-vie.

CHAPITRE IV.

Observations sur les productions naturelles de l'Afrique.

L'AFRIQUE est remplie de bois, d'herbes à hauteur d'homme, de sables mouvans & brûlans, retraite naturelle & effective des bêtes féroces & de toute espéce de gibier. On ne peut chasser que dans les lieux vuides, & où la terre a été cultivée, à cause des grandes herbes qui sont répandues partout. Tous les ans, les Négres mettent le feu à ces herbes, qui, en peu de tems, sont consumées, &, par ce moyen, rendent la chasse très facile. Après ce feu, chaque Négre se choisit une portion de terrein, pour y ensemencer ou son ris, ou son mil. Il n'y a jamais de dispute pour ce choix, parce qu'il n'y a jamais la centieme partie du terrein cultivée.

Dans toute la côte d'Afrique, &, à

plus forte raiſon, dans ſon centre, qui eſt ſous la Zone torride, l'air eſt exceſſivement chaud, & les réverbérations des rayons du Soleil preſque inſupportables, le pays étant à l'abri des vents, à cauſe des montagnes & des bois qui le couvrent. Le Soleil y lance tous ſes feux; c'eſt pourquoi on a peine à y réſiſter depuis les neuf heures du matin juſqu'à quatre heures après midi. Les Négres mêmes obſervent cette régle, pour éviter les coups de Soleil, auſſi fréquens que dangereux. Les fanges, les eaux croupiſſantes y ſont très-communes; les vapeurs qui en ſortent rempliſſent les eſtomacs, les ſuffoquent, & nuiſent à la digeſtion: par-là elles produiſent une infinité de maladies que les Européens n'éviteront que par de fréquens purgatifs. Tous les excès y ſont pernicieux, & les fruits ſemblent contenir un germe de fiévres putrides.

En tout tems, la verdure paroît, ſoit dans les plantes & les productions de

la terre, soit dans les arbres, & la vûe en est toujours satisfaite. Des arbres monstrueux, & des moindres de différentes espéces, toujours verds, la récréent, & fournissent une ombre délicieuse, dès que la chaleur du jour commence à se faire sentir. L'abondance prodigieuse de toute espéce de gibier rend la chasse intéressante; ensorte que ces bois, entremêlés de campagnes, sont des solitudes amusantes. A chaque pas, on voit du nouveau, & il semble que la nature se soit épuisée pour différentier les objets qui se présentent à la vûe. Néanmoins le gibier n'y a pris ni la même qualité, ni le même fumet qu'en Europe; il est plus dur & d'une qualité moins exquise. Le cerf, le chevreuil, le sanglier, l'éléphant, le lion, le tigre, le chameau y sont très communs. La vache brune sauvage y est d'une qualité délicieuse; l'on n'y mange rien de meilleur: elle court aussi légérement ou avec autant de vîtesse que le cerf.

Abondance de gibier.

La bécaſſe brune, la bécaſſe griſe, la perdrix, la caille, le canard, le ramier y fourmillent. Le Négre, naturellement pareſſeux, ne chaſſe que rarement; encore ce n'eſt que pour tirer à coups poſés : il attend le gibier lorſqu'il va à l'eau; car il ne ſçait tirer ni à la courſe, ni au vol, & s'il s'attachoit à détruire les bêtes féroces, lorſqu'elles cherchent à boire, il les détruiroit auſſi aiſément que le gibier; mais il s'en garde bien, puiſqu'il prétend ſuperſtitieuſement que, s'il faiſoit du mal à ces animaux, il en ſeroit détruit dans un tems ou dans l'autre.

La pêche. La pêche eſt, ſans contredit, la plus abondante que l'on connoiſſe, ſoit en raies, en morues, en harengs, en tortues, en huîtres, ſoit en une infinité d'autres poiſſons. Souvent la mer eſt preſque couverte de bancs de poiſſons; c'eſt ce qui rend la pêche aiſée. Un coup de ſeine ſuffit pour fournir du poiſſon à plus de deux cens hom-

mes, & les Négres, en deux heures de tems, rempliſſent leurs pirogues de bons poiſſons.

Le gibier & le poiſſon ſont d'une telle abondance, que, pour quatre coups de poudre à tirer, on a un cerf, ou un chevreuil, ou un ſanglier, &, pour trois ſols en marchandiſes d'Europe, les Négres vous apportent ou trois canards ſauvages, ou trois perdrix, ou trois bécaſſes, ou trois ramiers, ou trois pintardes, & ainſi du reſte : pour trois autres ſols, on vous donne du poiſſon autant que trente hommes peuvent en manger ; enſorte qu'on n'a d'intérêt de chaſſer ou de pêcher que pour ſon amuſement particulier. Si l'on fait convention avec un chaſſeur Négre, on lui prête un fuſil, on lui donne poudre & plomb, & autant de coups à tirer qu'on lui donne de l'un & de l'autre, autant de piéces de gibier il doit rendre. Pour ſes peines, on lui donne trois pintes d'eau-de-vie

Prix du gibier & du poiſſon.

par mois, &, à chaque jour, il fournit du gibier de l'eſpéce qu'on lui demande.

Les bœufs & les vaches y ſont très-communs. Les Négres conſervent les vaches pour avoir du lait & du beurre, pour aſſaiſonner leur ris & leur mil. Quant aux bœufs, ils les vendent. Et autrefois on faiſoit, dans les poſſeſſions Françoiſes, un commerce conſidérable en cuirs. Ils ſont de la même groſſeur que les bœufs ordinaires de France : on les paye en marchandiſes, ſelon le prix du tarif ; les médiocres, 4 à 5 livres, & les plus gros, 6 à 7 livres de France. Il eſt ſurprenant qu'on ne faſſe aucun profit des cuirs qui excéderoient beaucoup en valeur le prix d'achat des bœufs. Ces cuirs, par une indolence outrée, ont été juſqu'ici abandonnés à la pourriture, & jettés à la mer. Ils ſont néanmoins d'une excellente qualité, ainſi que je l'ai appris par expérience : car, ayant fait ſécher au Soleil un de ces cuirs, & enlever le poil avec de la

chaux, j'en fis faire des ſemelles de ſouliers, qui, ſans autre préparation, ſe trouverent égales en bonté à celles qu'on prépare en France ; d'où l'on voit l'avantage qu'on pourroit en retirer, ſi l'on ſe donnoit ſeulement la peine de les faire ſécher pour les vendre aux navires François. C'eſt une branche de commerce qui a été conſidérable du tems de la Compagnie du Sénégal, & qui ſeroit capable de payer une partie des frais de la Colonie, ſi on ne l'avoit pas abſolument négligée.

La viande de bœuf n'eſt point graſſe comme en France : ſans doute que l'ardeur du Soleil & la ſéchereſſe des pâturages produiſent cet effet. Les vaches ne donnent du lait que tandis qu'elles allaitent leurs veaux ; &, dès qu'elles ceſſent de les allaiter, elles ceſſent auſſi de donner du lait.

Le beurre y eſt très-commun ; il ne coûte jamais au-delà d'un ſol la livre, & très-ſouvent pas plus de ſix deniers,

quoiqu'on l'ait fait payer quatre sols au magasin. Le ris, le mil, ainsi que les autres productions du pays, y étoient aussi vendus à un prix exorbitant ; ce qui faisoit crier les habitans, & occasionnoit les désertions ; tandis que le ris & le mil y sont d'une abondance si singuliere, que le ris ne s'achete que six à huit deniers la livre, & tout mondé, il n'excéde pas les dix-huit deniers : il est d'une qualité excellente. Les chévres y sont sans nombre, & ne coûtent pas plus de six à sept sols. Les peaux seules en valent davantage. Les moutons, dans la partie du Sénégal, ainsi que depuis la riviere de Gambie jusqu'à celle de Serre-Lionne, y sont d'une grosseur extraordinaire, & à un prix si médiocre, qu'on peut le compter pour rien.

Prix du ris & du mil.

Le pays fourmille de poules d'une espéce plus petite que celle de France. Elles y sont si communes, que tous les ouvriers, les soldats & les habitans ont des poulaillers particuliers. Les œufs y

Poules.

ont chers, parce que les poules en donnent fort peu, & qu'en très-peu de ems, ils ſont gâtés par l'ardeur exceſſive du Soleil. Les poules & les poulets ne coûtent jamais au-delà de deux ſols piéce, rendus à Gorée.

Chevaux. Les chevaux y ſont d'une bonté accomplie. Les Maures, grands Maquignons, en élévent beaucoup ; ils ſçavent bien les dreſſer, & en font un commerce conſidérable avec tous les Rois Négres. Ils donnent pour nourriture, à ces chevaux, l'herbe qu'ils font un peu ſécher au Soleil, avec du mil concaſſé ; ils les accoutument à boire peu, & peu ſouvent. Lorſqu'ils veulent les engraiſſer, ils pilent le mil plus menu, & le font tremper dans du lait qu'ils font boire à leurs chevaux, après qu'ils ont mangé le mil.

Cerf-gazelle. Les cerfs & les biches d'Afrique ne différent en rien de ceux & de celles que nous voyons en Europe. Il eſt une eſpéce de cerf qu'on appelle gazelle, ſi

singuliere, qu'elle a quelque chose du chameau, de la chévre, de la biche & du liévre. La tête, la queue, le poil approchent du chameau ; le corps est semblable à celui de la biche. Ses cris imitent ceux des chévres. Ses jambes & ses pieds, plus courts par devant que par derriere, ressemblent à ceux du liévre. Elle monte avec rapidité, & descend avec désavantage. La rase campagne est son champ de bataille pour la course. Il en passe tous les ans une quantité prodigieuse de la Barbarie dans la Nigritie. Les Négres leur font la guerre ; pour la rendre plus complette, ils attendent que les grandes herbes soient séches, pour les brûler, afin que le feu puisse chasser ces animaux, & les contraindre de se réfugier en des lieux favorables, pour les détruire. Les Négres, qui suivent les progrès du feu, marchent sur une même ligne ; &, dès qu'ils ont ces animaux dans un coin, ils les attaquent à coups

de fléches, de ſagaies & de maſſues, & en font un abattis prodigieux. Ceux qui ſe jettent à l'eau, pour ſe ſauver du carnage, trouvent d'autres Négres qui les attendent dans des canots, d'autres enfin qui ſont ſur le rivage oppoſé, qui les aſſomment. Les Négres, après cette expédition, partagent leur chaſſe; ils en ſalent les chairs; ils les font boucaner, & vendent les peaux aux étrangers. La chair des gazelles eſt très-délicate, quand on la mange fraîche & dans le tems que les herbes ſont dans leur force; elle eſt très-graſſe: on remarque qu'elle a plus de fumet, quand les herbes ont moins de ſuc.

Le haricot d'Afrique eſt meilleur que celui qu'on y tranſporte de France, parce que celui-ci, naturellement meilleur, perd ſa qualité ſur mer, & ne peut ſe cuire. C'eſt le ſeul légume que produit l'Afrique, ſi on y ajoute les patates & les pommes de terre, qui ont beaucoup de rapport à celles d'Europe, Haricot.

qu'on appelle topinambours. Il y en a de trois espéces, des rouges, des blanches & des jaunes, qui, en six semaines de tems, croissent & mûrissent. Celles qui sont d'une meilleure qualité, il leur faut quatre mois pour parvenir à maturité. La chair de ces fruits est bonne & d'une facile digestion. On les mange ou bouillis dans l'eau avec du sel, ou cuits avec la viande ou le poisson. Ils servent de nourriture au plus grand nombre des Naturels du pays.

L'igname. Outre ces légumes, il y a l'igname, qui est une espéce de béterave qui grossit à proportion de la bonté de la terre où elle est plantée, & dont le dedans est de la consistance de la béterave, soit qu'elle soit cuite, ou qu'elle soit crue. Elle est d'un blanc sale, & visqueuse, avant d'être cuite, légere & de facile digestion. On la mange avec la viande, & pour lors elle sert de pain.

Vin de palme. Le vin de palme, boisson ordinaire des Négres, & celle qu'ils aiment le

plus passionnément après l'eau-de-vie, & à laquelle les François s'accoutument aisément, se tire du sommet du corps du palmier, en y faisant une incision, par laquelle le vin coule dans un vase qu'on suspend pour le recevoir au moyen d'une feuille d'arbre qui reçoit le vin à la sortie de l'incision, & le conduit dans ledit vase. Le Négre fait cette préparation le soir & le matin, & va rechercher son vase rempli de vin, auquel il en substitue un autre de la même façon, qu'il releve le soir, ainsi du reste. Pendant un mois, il tirera du vin de ce même palmier; ensuite il le laissera reposer pendant un an, & il continue cette manœuvre d'arbre en arbre, qui lui fournit constamment de ce vin, qui, tout récent, est de la consistance & de la couleur du petit-lait, mousse comme le vin de Champagne, & est doux comme du vin blanc sortant du pressoir ou de la cuve, avec une petite pointe de verdeur tout-

à-fait agréable. Ce vin porte furieuſement à la tête ; il faut y être fait, pour n'en pas être incommodé ; car l'ivreſſe qu'il cauſe a ſouvent des ſuites funeſtes, & quand les Européens, nouveaux venus, en ſont quittes pour un grand mal de tête, ils n'ont pas lieu de ſe plaindre. Ce vin ne conſerve ſa bonté que pendant trente heures. Le ſecond jour, il s'aigrit, & le troiſieme jour, il eſt paſſé en vinaigre, & il faut être Negre pour en boire. On coupe deux branches de palmier à la fois, ou autrement on fait deux inciſions pour faire couler le vin : chaque inciſion rend juſqu'à deux pots de vin en vingt quatre heures. Les Négres, tout ſtupides qu'ils ſont, n'épuiſent pas leurs arbres ; car, quand un palmier a donné du vin pendant un mois, ils lient le bout des branches coupées, & les couvrent de terre graſſe, afin que l'arbre ait le tems de réparer les pertes qu'il a faites, en fourniſſant ce vin.

Si on demande aux Négres, pourquoi ils ne font pas leurs inciſions au pied de l'arbre, plutôt qu'à ſon ſommet; ils répondent que c'eſt parce qu'ils l'ont toujours vu pratiquer ainſi à leurs peres & à leurs grands peres, & qu'ils ne doivent pas changer les coutumes de leurs ancêtres : cependant ils ont de bonnes raiſons pour le faire. La premiere eſt que, ſi l'on perçoit l'arbre à ſon pied, toute la ſéve deſtinée à nourrir & à augmenter l'arbre & ſes fruits, trouvant la facilité de s'écouler par cet endroit, s'écouleroit entiérement, & laiſſeroit la tête de l'arbre, ſes fleurs, ſes fruits & ſes branches, ainſi que la partie du tronc, qui ſeroit au-deſſus de l'ouverture, dans une extrême ſéchereſſe, &, par conſéquent, dans la néceſſité de mourir bientôt. La ſeconde, que cette ſéve, ſortant des pores de la terre, ne ſeroit qu'un ſuc crud & indigeſte qui n'auroit pas eu le tems d'être cuit & purifié par la chaleur du Soleil, comme

il l'a été en s'élévant doucement, & en se filtrant le long des fibres de l'arbre. En effet, on remarque que, plus l'arbre est haut, & plus le vin qu'on en tire est cuit, doux & parfait.

Quatre espéces de palmiers.

Il y a quatre espéces de palmiers dont la premiere est le palmier franc, qu'on appelle dattier, parce qu'il porte des dattes, fruit excellent qui sert de nourriture à bien des peuples, & qui est un des plus sains qu'on connoisse en Afrique. On cultive avec soin les arbres qui le portent dans la Palestine, dans toutes les parties de l'Asie, qui ne passent pas au-delà du trentieme degré de latitude septentrionale, dans l'Egypte, dans toute la Barbarie, en un mot, dans presque toute l'Afrique. Les Médecins prétendent que les dattes sont déterſives & astringentes, qu'elles adoucissent les âcretés de la pituite, qu'elles sont les amies de la poitrine, &c. Tout ce que je puis en dire de certain, est qu'elles sont très-nourrissantes, meilleures étant

fraîches

fraîches que séches, & qu'elles sont le fond d'un très-bon commerce, en Afrique, entre les Négres & les Maures, qui les aiment passionnément.

La seconde espéce de palmier est à feuilles piquantes. Toute la différence qu'il y a de cet arbre au précédent, est que ses feuilles sont beaucoup plus petites, & semées de petites pointes comme des épines. Ses fleurs sont rouges, composées de cinq feuilles en étoile; le fruit en est rond, de la grosseur d'un petit œuf, couleur tirant sur l'orange. Sa peau couvre une chair blanchâtre d'une consistance assez ferme, d'odeur de violette & d'un goût un peu amer. Ces fruits viennent par grappes, dont il y en a qui portent jusqu'à quatre-vingt ou cent fruits. Lorsque ce fruit est en maturité, on le cueille; & après l'avoir froissé légérement, on le met sur le feu dans un pot avec un peu d'eau. Dès qu'il commence à sentir la chaleur, on l'agite fortement avec un

bâton plat, afin de détacher la chair du noyau. Les noyaux détachés coulent au fond du vaiſſeau : on paſſe ce qui reſte, qui, étant refroidi, prend la conſiſtance de beurre, d'une couleur blanche, légérement teinte de rouge, qui a l'odeur de violette, & eſt d'un goût auſſi doux que le meilleur beurre frais. C'eſt ce qu'on appelle huile de palme, que les Négres mangent comme nous mangeons le beurre, & qui leur ſert pour aſſaiſonner leur ris & leur mil. Ils s'en ſervent auſſi pour s'oindre le corps, & rendre leur peau plus liſſe & leurs jointures plus ſouples. On s'en ſert, hors de l'Afrique, pour appaiſer les douleurs de la goutte : on prétend qu'elle eſt ſpécifique pour guérir les rhumatiſmes, toutes ſortes de douleurs froides, & les fluxions.

La troiſieme eſpéce de palmier eſt le cyprier, dont le tronc & les feuilles ſurpaſſent beaucoup en grandeur le palmier dattier ; mais il ne porte aucun

uit qui ſoit bon à manger. Cet arbre
roit donc tout-à-fait inutile, s'il ne
onnoit pas aux Négres le vin de palme,
ont j'ai parlé ci-devant. On en tire du
ndier ; on en tireroit du palmier à
uilles piquantes, ſans les épines dont
tronc eſt environné, & on en tire-
it du dattier, ſi on ne craignoit pas
nuire à ſes fruits. Le vin du premier
ttier eſt paſſable ; celui qu'on tire du
ttier eſt beaucoup meilleur ; mais ce-
i du cyprier eſt excellent dans ſon eſ-
ce. Si le Négre n'étoit pas ſi pareſſeux
'il l'eſt, il en feroit de l'excellente
u de-vie.

Les Africains ont des pois verds, Pois verds.
xquels les Européens ont donné le
m de pois négres, par la ſeule
ſon qu'ils ſont d'un noir des plus
trés : ils cuiſent très-bien, font des
rées noires, & ont bon goût. Ils ont
ſi une quantité prodigieuſe de pom-
ns, ou melons d'eau, qui péſent juſ-
à cinquante & ſoixante livres. La

chaleur du climat leur eſt ſi favorable qu'ils mûriſſent en perfection. Leur chair eſt d'un rouge éclatant, leur eau extrêmement ſucrée. En un mot, c'eſt un manger délicieux, qui rafraîchit & qui déſaltére ſenſiblement.

Colles. Les colles ſont des fruits qui approchent beaucoup, pour la figure, l'odeur, la groſſeur, la couleur & le goût du maron d'Inde, du moins celui de l'eſpéce que l'on voit ſi commune à Paris. Ce fruit eſt amer, & n'a, ce me ſemble, d'autre vertu que d'empégner la bouche d'une amertume que les Portugais & les Négres du pays diſent être excellente pour faire trouver bonne l'eau que l'on boit. Lorſque je partis de Gorée pour ma Miſſion le long des côtes & de la riviere de Gambie, les Mulâtreſſes me prierent de leur rapporter de ce fruit, dont elles font un grand cas. Je ne conſeillerois pas aux Européens d'en faire uſage.

Il y a encore certains fruits con

uns, nommés bananes, figues bana- Bananes, figues bananes, oranges douces & giraumonts.
es, oranges douces d'une assez bonne
ualité, & une quantité prodigieuse de
iraumonts, que les François aiment
eaucoup ; ils en mangent journaliere-
ent : ce sont les fruits favoris du pays.
Le bananier ne porte qu'une fois du
uit : quand il l'a produit, soit qu'on
e coupe ou non, il décline peu à peu,
e flétrit, se séche & tombe ; mais sa
acine a bientôt poussé des rejettons
ui, dans un an, portent du fruit, &
ui meurent ensuite, en laissant le soin
leurs racines d'en reproduire d'autres,
ans qu'il soit besoin d'en replanter, à
oins qu'on ne veuille en faire des al-
ées. Pour lors on leve simplement les re-
ettons de terre dans un tems de pluye,
& on les plante comme on le juge à
propos. Quant aux autres fruits, ils ne
sont que pour les Négres. Voilà ce que
produit une terre si riche, & si peu cul-
tivée pour la subsistance ; terre qui pro-

duiroit ce qu'on en déſireroit, ſi on la préparoit.

Mais, dira-t-on peut être, cette partie a appartenu à la Compagnie des Indes, trop intelligente pour avoir négligé d'en retirer tous les avantages poſſibles. De plus, les Anglois l'ont conquiſe, & en ont été les maîtres pendant cinq années; eſt-il croyable qu'une Nation, auſſi induſtrieuſe pour le commerce, ait négligé la découverte des richeſſes qu'offre ce pays?

J'ai fait moi-même la premiere objection aux habitans du pays, qui m'ont répondu que, » dans le tems de la Com-
» pagnie des Indes, le Sénégal, ſa ri-
» viere, Galam & Gambie, ces riches
» contrées de l'Afrique pour le com-
» merce, étoient à la Nation Françoiſe;
» que le commerce en or, en gomme,
» en cire, en morphil, & la traite des
» captifs, étoient trop conſidérables,
» pour ne point attirer toute l'atten-

» tion des Commis de la Compagnie ;
» que, par ce commerce, malgré leurs
» dépenses excessives, leur fortune gros-
» sissoit trop rapidement, pour s'ap-
» pliquer à d'autres objets qui, quoi-
» que considérables à tous égards,
» étoient méprisés & envisagés com-
» me indignes de leurs attentions. Ils
» étoient rapidement riches, cela suf-
» fisoit. Loin de faire valoir toutes les
» branches de commerce, ou de s'at-
» tacher à les connoître à fond, on
» passoit des années dans les divertisse-
» mens. Etonnés d'une fortune rapide,
» on ne pensoit pas même à défendre
» des possessions qui devoient enrichir
» la Nation. Enfin, que l'époque de la
» derniere guerre prouvoit invincible-
» ment qu'on les avoit abandonnées à
» l'ennemi, pour, par une capitulation
» honteuse, eu égard aux circonstan-
» ces, sauver, chacun en particulier,
» son butin «. Le fait est sans replique

puiſque mille témoins le dépoſent unanimement.

Les Négres mêmes répondent à la ſeconde objection, » que l'Anglois au-
» roit, ſans contredit, tiré toute la
» partie poſſible des dépendances de
» Gorée, s'il avoit voulu; mais il pré-
» voyoit que Gorée ſeroit rendu à la
» paix; que, voyant que la Nation
» Françoiſe avoit juſques-là négligé
» cette partie, il ne vouloit pas lui en
» faire la découverte, parce que Go-
» rée étant rendu à la France, elle au-
» roit pour lors fait valoir un com-
» merce nuiſible au ſien; enfin, que
» l'Anglois, trop riche, l'avoit mé-
» priſé. Aucun Négre ne vouloit plus
» y aborder; tout y manquoit; il n'y
» avoit ni bœufs, ni volailles: la fa-
» rine, le vin & l'eau-de-vie compo-
» ſoient tout l'approviſionnement de
» Gorée, où les François ne furent pas
» plutôt arrivés, que les Négres y ac-

» coururent avec toutes sortes de pro-
» visions, mais toujours en tâtant, dans
» la crainte que les François ne les trai-
» tassent comme avoient fait les An-
» glois. « Telles sont les réponses que les habitans d'Afrique font aux objections précédentes, auxquelles, après un mûr examen, on n'a rien à répliquer.

J'ai dit ailleurs que l'on tiroit du sel de Faquiou, qui est situé à deux lieues de Joal, autant qu'on en vouloit, & à très-bon compte, puisqu'il ne coûte pas un denier la livre. Cependant les Négres des côtes d'Afrique ne se servent point de cette commodité, puisqu'ils font le sel eux-mêmes de la maniere que je vais rapporter. Ils mettent de l'eau de la mer, ou des rivieres qui passent à leurs portes, dans des pots de terre, ou dans des calebasses qu'ils exposent au Soleil. La chaleur de cet astre produit le même effet que dans les salines ordinaires, & fait une crême sur la superficie de l'eau, qui se trouve être

du sel très-blanc & très naturel. On enleve jusqu'à trois ou quatre fois cette superficie, avant de remettre de l'eau nouvelle dans les vases, pour produire le même effet. Ainsi, en peu de tems, ils font, sans peine & sans frais, leur provision de sel.

Chaux d'écailles d'huitres.

Partout on a une source intarissable d'écailles d'huitres, dont les Négres font des pêches considérables. Ils les ouvrent sur le lieu, pour en tirer la chair, & forment des tas d'écailles, dont ils se servent pour faire de la chaux, qui est très bonne, très tenace, se séche aisément, & sert à faire une très-bonne maçonnerie. Les Négres font sécher la chair des huitres, ou, pour parler leur langage, ils la boucanent, & la portent au dedans du pays, où ils en font un assez bon négoce. Ces huitres sont grandes, grosses & grasses; il ne leur manque, pour être excellentes, qu'un peu plus de goût de sel: c'est là tout leur défaut, lors même que la riviere

ſt très ſalée, & c'eſt ce qui les rend inſipides au goût des François ; enſorte que ces écailles & celles qu'on trouve u bord de la mer ſont plus que ſuffiantes pour en tirer de la chaux autant & plus qu'il n'en faut pour conſtruire ous les bâtimens qu'on peut déſirer ans cette partie du monde.

On trouve encore, dans l'Afrique, grand nombre de calebaſſiers, que les Négres eſtiment beaucoup, & non ſans aiſon, parce que cet arbre leur fournit oute leur vaiſſelle. On en voit de deux u trois pieds de diamétre. L'écorce le cet arbre eſt griſe, & aſſez unie, uand il eſt jeune ; quand il eſt âgé, lle eſt raboteuſe ; ſon bois, plus coiace que dur, croît mieux de bouture ue de graine, porte fruit plutôt, & e tranſplante aiſément, quelque âge u'il puiſſe avoir. Ses branches ſont longues, en grand nombre, & toutes unies. Ses feuilles ont quatre à cinq pouces de ongueur, étroites par le bout qui les Calebaſſiers.

joint à la branche. Ses fleurs ſont de couleur bleuâtre, comme des roſes ſauvages, à moitié écloſes. L'arbre a toujours des fleurs & des fruits qui ſe ſuccédent les unes aux autres. On perce ces calebaſſes, ou on les partage en deux parties ; pour lors, elles ſont des eſpéces de gamelles ou de ſébilles propres à toutes ſortes d'uſages. Les Négres pillent les feuilles du calebaſſier, & les mettent avec leur couſcou, & prétendent que cela le rend plus coulant & de meilleur goût. Ils font rôtir, dans un pot percé, les graines dont les calebaſſes ſont remplies, & les mangent avec plaiſir.

Choux palmiſtes.

Quand quelques palmiers ou cocotiers ſont abattus, on a ſoin de couper la tête de l'arbre à deux pieds au-deſſous de l'endroit où les feuilles prennent naiſſance : après qu'on a ôté de ce tronçon les enveloppes extérieures, on trouve le cœur de l'arbre, c'eſt-à-dire, les feuilles qui ne ſont pas encore éclo-

ſes, pliſſées comme un éventail, & ſerrées les unes contre les autres ; blanches, tendres, délicates, & d'un goût approchant celui des culs d'artichaux, qu'on appelle choux palmiſtes : on les met dans l'eau fraîche, & on les mange avec le ſel & le poivre, comme de jeunes artichaux, ou bien on les fait bouillir dans l'eau avec du ſel ; &, après qu'elles ſont égouttées, on les met à la ſauſſe blanche, comme les cardons d'Eſpagne. On les met encore dans la ſoupe, à laquelle elles donnent un très-bon goût.

CHAPITRE V.

Observation sur les Animaux d'Afrique.

Des chameaux. L'AFRIQUE produit les plus grands & les plus forts chameaux que l'on connoisse. On en trouve qui portent jusqu'à douze cens livres pesant, sans être gênés, ni ralentir leurs pas : on les instruit à plier les genoux, & à se poser sur le ventre, lorsqu'on veut les charger ; ainsi ils reçoivent tranquillement ce qu'on leur met sur le dos ; mais, dès qu'ils sentent qu'ils sont assez chargés, ils se relevent, & ne souffrent pas qu'on ajoute la moindre chose à leur charge. Ces animaux broutent les branches d'arbres, les épines, les chardons & les herbes séches, qu'ils ruminent à loisir ; ils coûtent donc peu à nourrir. Ils marchent huit à dix jours sans boire. Lorsqu'ils voyagent, on leur donne de l'orge pour nourriture

rdinaire, & quand ils ne travaillent oint, ils vont paître à la campagne, ù ils ramaſſent ce qu'ils trouvent, ſans en dépenſer à leurs maîtres. S'ils trouent de l'eau, ils en boivent par provion beaucoup à la fois. Ils ſont grands, ros & hauts. Leur col eſt trop long à roportion de leur tête qui eſt aſſez etite. Ils ont une boſſe ſur le dos, & ne carnoſité ſous le ventre, ſur laelle ils s'appuyent quand ils ont s jambes pliées. Leurs jambes ſont ngues & fortes, leurs pieds fourchus mme ceux des bœufs. Ils ſont dociles d'un grand ſervice, vivent longms & ſont forts, vindicatifs, puiſe, quand ceux qui les conduiſent les t maltraités, ils les reconnoiſſent & en vengent par quelques coups de ed. Ils aiment le chant & les inſtruens. Pour les faire marcher promptement & long-tems, on n'a qu'à jouer quelque inſtrument, chanter ou ſifer; cela ſuffit. Dès que le chameau eſt

né, on lui plie les quatre pieds sous le ventre ; on le couvre d'un tapis, sur les bords duquel on met des pierres, pour qu'il ne puisse pas se relever, & qu'il s'accoutume à se mettre en cette posture, dès qu'on lui touche les genoux avec une baguette, afin de le pouvoir charger plus aisément. Le lait de chameau fait une partie considérable de la nourriture des Maures & des Arabes d'Afrique, qui en mangent aussi la chair, qu'ils disent être très bonne & très-succulente.

Trois espéces de chameaux.

Il y a trois espéces de chameaux ; la premiere est celle dont je viens de parler ; la seconde, qu'on nomme Béchet, ne se trouve qu'en Asie. Ces chameaux ont deux bosses sur le dos en forme de selle de cheval. Ils sont plus petits, plus foibles & de moindre service que les premiers. La troisieme, ce sont les dromadaires, qui sont encore plus petits & plus foibles que les seconds : aussi ne s'en sert-on que comme monture. Ils

ont, en revanche, d'une vîteſſe extrême
& ſont d'une ſi grande reſſource, qu'ils
ontinuent, pendant huit jours de ſuite,
faire juſqu'à quarante lieues par jour,
ans preſque boire, ni manger. Ce n'eſt
as d'aujourd'hui qu'on ſe ſert des dro-
nadaires pour voyager. Les Mages, qui
inrent adorer notre Seigneur, s'en ſer-
irent. Rien n'eſt meilleur, quand on
a des affaires preſſées, pourvû qu'on y
oit accoutumé, & qu'on ait la tête
aſſez forte pour ſupporter les mouve-
nens rapides qu'occaſionne cet animal
dans ſa courſe.

Le ſel armoniac n'eſt autre choſe que l'urine du chameau, deſſéchée par le Soleil, & réduite en une maſſe blanche criſtalliſée, dont le deſſus ne paroît qu'un amas de petites aiguilles, comme on les remarque dans le ſalpêtre rafiné, & le deſſous de la maſſe eſt concave, avec quelques grains de ſable qui y ſont attachés. On peut tirer de l'Afrique des parties conſidérables de ce ſel, dont on

Sel armoniac.

feroit un débit d'autant plus considérable, qu'on ne voit plus guère de sel armoniac en naturel en Europe, & qu'il faut se contenter d'un sel artificiel qu'on fabrique à Venise & en Hollande.

Moutons. Rien n'est plus commun, chez les Maures, que les moutons : ils en ont de deux espéces. Les uns sont couverts de laine, comme ceux d'Europe ; mais ils ont des queues d'une grandeur énorme, si grasses & si pesantes, que ces animaux, quoique grands & forts, ont de la peine à les porter. Les autres, d'une espéce plus forte, ont le poil comme les chévres, & sont d'un fumet exquis. On ne les vend jamais plus de vingt sols de France piéce.

Autruches. Les autruches sont fort communes en Afrique, sur tout dans les lieux déserts qui sont à l'Est du Cap Blanc, des golphes d'Arguin & de Portendic, & le long de la riviere de Saint-Jean. Les plus grandes ont depuis six jusqu'à huit

eds de hauteur, quand on les mesure
puis les pieds jusqu'à la tête, y com-
enant toute la longueur du corps;
ais il s'en faut de beaucoup que leur
rps réponde à cette extension; quoi-
'il soit gros & ramassé, que le dos
it large & assez plat, il est beaucoup
sproportionné à cette hauteur : aussi
e sont elles que col & jambes. Leur
te est petite & presque sans cervelle.
eurs yeux ressemblent assez à ceux de
homme. Leur bec est court & pointu.
eur col, qui est très long, est couvert
e petites plumes, & leurs aîles sont
op petites pour pouvoir voler, mais
ffisantes pour les aider à courir avec
ne vîtesse étonnante, sur-tout quand
les ont le vent en arriere : pour lors,
les les étendent pour prendre le vent,
ui les pousse selon sa force; & quand
leur est contraire, elles n'ont de res-
urce que dans leurs jambes. Les plu-
es de l'autruche sont molles, douces,
nugineuses, cotonnées & fort touf-

fues. Les mâles les ont d'un plus beau blanc que les femelles, qui les ont grises, brunes & tirant sur le noir. Cet animal multiplie beaucoup, parce qu'il fait plusieurs pontes chaque année, & chacune porte quinze ou seize œufs. Il laisse au Soleil le soin de les faire éclore par sa chaleur sur les sables où il les a abandonnés. Ces œufs sont fort gros & fort bons à manger. La coque est blanche, unie, d'une épaisseur médiocre, & assez dure. Leur figure sert encore à les rendre plus forts. On s'en sert pour faire des vases, pour orner les cabinets des curieux, & ils sont les principaux ornemens des Mosquées des Turcs & des Persans, qui les suspendent aux voûtes, entre leurs lampes, plutôt par superstition, que par rareté, puisqu'ils sont très-communs dans leur pays. Les Arabes leur font une guerre perpétuelle, tant pour avoir leurs plumes, dont ils font un grand commerce, que pour leur chair, qui est, parmi eux, un mets dé-

licieux. Cet oiſeau eſt fort vorace ; tout lui eſt bon : il avale ſans diſcernement l'herbe, les graines, les os, les métaux & les pierres.

Le lion, ce redoutable animal, n'a pas de demeure plus ordinaire, & qui lui convienne mieux que l'Afrique, qui paroît être ſon pays naturel, puiſqu'on l'y trouve partout, ſur les montagnes, dans les plaines, dans les bois, dans les déſerts, comme dans les lieux habités, le long des rivieres & aux bords de la mer. Il eſt vrai qu'on en trouve dans pluſieurs endroits de l'Aſie & de l'Amérique, mais avec cette différence que les lions qui ne ſont pas nés en Afrique ſemblent avoir dégénéré, puiſqu'ils ne ſont ni ſi grands, ni ſi forts, ni ſi féroces. La ſituation de l'Afrique, ſous un climat ſec & brûlant, rend ces animaux tels qu'on les voit, c'eſt-à-dire, les plus forts & les plus féroces de l'univers. Le lion.

La figure du lion eſt aſſez connue,

pour ne la point décrire. Ce seroit ennuyer le Lecteur de lui en donner une nouvelle description, qui ne seroit qu'une répétition de ce qu'il sçait d'avance : c'est pourquoi je la passerai sous silence.

La méthode la plus ordinaire qu'on emploie pour prendre les lions est de creuser des fosses profondes, étroites, couvertes légérement de paille & de branches d'arbres, sur lesquelles on met quelques morceaux de chair, pour y attirer le lion, qui ne manque pas d'y courir, dès qu'il en a senti l'odeur. Aussi-tôt qu'il est tombé dans la fosse, on le tue à coups de fléches & de sagayes. Les Maures mangent sa chair, & assurent qu'elle est très-bonne ; mais les Négres se garderont bien de lui faire du mal, par la raison que j'ai rapportée ci-devant.

Le tigre. La peau du tigre est infiniment plus belle que celle du Lion ; elle est marquetée de différentes couleurs, nuancées dans un

el ordre. Le poil n'eſt pas long, mais
ais, bien fourni, luiſant & aſſez doux.
'eſt auſſi tout ce qu'on peut tirer de
on de cet animal cruel, féroce, ſau-
ge, traître & indiſciplinable à quel-
ue âge qu'on le prenne, & quelque
in qu'on ſe donne pour l'apprivoiſer.
a beaucoup de la figure du chat : il
t de la grandeur & groſſeur d'un loup
dinaire de France. Sa tête approche
celle du chat ; ſes yeux ſont jau-
es & ardens, le regard aſſuré & mé-
ant, ſes dents fortes & tranchantes,
langue rude comme une lime, ſon
rps long & délié : il grimpe & ſaute
merveille ; ſa queue eſt longue & cou-
rte d'un poil fort court, & ſes quatre
eds armés de griffes crochues, aiguës
tranchantes. Il chaſſe aux animaux
toute eſpéce : tout lui eſt propre, &
uvent il en attaque de bien plus forts
ue lui ; ſa fureur, ſon adreſſe & ſa lé-
reté ſuppléent à ce qui lui manque du

côté de la force, & il eſt rare qu'il l
quitte ſans en avoir fait ſa curée.

L'éléphant. Les éléphans ſont, ſans contredit, l
plus gros animaux que l'on connoiſ
ſur la terre. Si la nature n'a point épa
gné la matiere dans leur formatio
elle a été plus ménagere dans la form
car il ſemble qu'elle ne ſe ſoit attach
qu'à former un coloſſe d'os & de chai
ſans donner à ſes parties cette propo
tion dont elle n'eſt point avare dans ſ
autres productions. Ces animaux ſo
trop connus, pour en faire ici une de
cription; je me bornerai ſimplement
dire que leurs dents ſont ordinaireme
la cauſe de leur mort. Comme les E
ropéens les recherchent avec empreſſ
ment, les Négres s'expoſent à de gran
périls, pour les tuer, afin d'avoir l
dents à troquer avec eux contre de l'ea
de-vie & d'autres marchandiſes d'E
rope.

Chaſſe de l'éléphant. Quoique l'Afrique en ſoit rempli
le

eur chaſſe eſt très-dangereuſe, puiſque, dès que l'éléphant ſe ſent bleſſé, l entre en fureur, & court à celui ui lui a porté le coup, renverſe tout e qu'il rencontre en ſon chemin, & 'il peut le joindre, c'eſt fait de lui; l le prend avec ſa trompe, le jette en 'air, le reçoit en tombant ſur ſes défenſes, le foule aux pieds, & ſemble ouloir l'enfoncer dans la terre. Les Négres ne s'expoſent jamais au danger e cette chaſſe, à moins qu'ils ne ſoient éunis au nombre de vingt-cinq ou rente Négres, afin de pouvoir accabler animal de leurs coups. C'eſt une priſe onſidérable pour eux, qui, outre les ents, profitent de toute la chair, qu'ils nangent avec goût. Les éléphans ordiaires d'Afrique ſont fort gros; ils ont rdinairement huit à dix pieds de longueur, & dix à douze pieds de hauteur, & leur groſſeur eſt encore beaucoup plus conſidérable.

Les Négres ſe ſervent à préſent d'un

autre moyen pour prendre les éléphans. Ils creuſent des foſſes profondes, dont ils couvrent l'ouverture avec des branches d'arbres, ſur leſquelles ils répandent légérement de la terre ; enſuite ils préparent les chemins qui conduiſent à ce précipice, en y ſemant du ris, du mil ou des fruits, & embarraſſent les environs de ces chemins trompeurs avec des arbres abattus & entremêlés, afin d'engager l'éléphant à prendre la route de la foſſe. Lorſqu'il y eſt tombé, il eſt auſſi-tôt environné de chaſſeurs qui le tuent à coups de fléches & de ſagayes, & quelquefois avec des armes à feu.

La forme de l'éléphant & la groſſeur de ſon corps ſemblent devoir l'empêcher de marcher vîte, & encore plus de courir ; il fait cependant l'un & l'autre, puiſque ſon pas ordinaire lui fait faire autant de chemin qu'un homme peut en faire en courant. De-là, on peut juger qu'il en fait bien davantage quand il court. Bien des gens croient

qu'il n'a point de jointures entre les
mbes & les cuiſſes, & qu'il ne peut
coucher, ni ſe relever, quand il eſt
ne fois couché : c'eſt une erreur très-
oſſiere, puiſqu'il a des jointures com-
e les autres animaux, qu'il ſe couche
and il eſt las, & qu'il ſe releve quand
veut. L'éléphant a des ennemis cruels,
i ſont les Négres, les tigres, les lions
les ſerpens. Le tigre lui eſt le plus
doutable de tous, parce qu'étant d'une
ilité & d'une ſoupleſſe étonnante, il
ttaque de tous côtés ; &, dès qu'il a
ne fois ſaiſi ſa trompe, il vient bien
te à bout de ſa proie.

Le loup, en Afrique, eſt beaucoup Le loup.
us grand & plus gros qu'en Europe ;
eſt d'un poil argenté & preſque blanc.
y en a une quantité prodigieuſe, puiſ-
ne perſonne ne leur fait la guerre, &
ne les Négres ne veulent point ſe
ouiller avec eux, dans la crainte que,
ls en tuoient un, les autres ne ſe
argeaſſent de venger ſa mort.

Les serpens. On trouve des serpens d'une grandeu prodigieuse ; il y en a qui ont jusqu' vingt-cinq & trente pieds de longueur avec une grosseur proportionnée. Ceux ci font une guerre cruelle à tous le animaux féroces, qu'ils tuent souven avec leur venin. On en voit d'autre plus petits & de toute espéce. Les Né gres les craignent & les détestent, san oser leur faire du mal, par une suit de leur superstition, qui leur fait croir que, s'ils en avoient tué un, les autre mordroient le meurtrier ou quelqu'u de sa famille. Il y en a de toute cou leur, & la morsure de la petite espéc est la plus dangereuse, puisqu'elle n peut être guérie qu'en brûlant sur l champ l'endroit où on a été piqué o mordu, avec un fer ardent, ou de l poudre à tirer, appliquée sur la mor sure, à laquelle on met le feu, pou empêcher que le venin ne se commu nique à la masse du sang : car, pour lors il n'y a plus de guérison à espérer. D

utes les piquures ou morsures de ser-
ns que j'ai vues, aucune n'a eu de
ites fâcheuses, parce qu'on a brûlé,
'instant même, l'endroit où on avoit
é piqué ou mordu.

Les singes sont si communs en Afri- Les singes.
e, qu'on en voit souvent les arbres
argés. Ces animaux sont les grands
nemis des Négres, en ce qu'ils dé-
iisent leur ris & leur mil, & en
tent encore plus qu'ils n'en enlevent.
découvrent leurs cases, quand ils
pperçoivent qu'il n'y a personne, bri-
it tout ce qu'ils y trouvent, & em-
rtent tout ce qui leur tombe sous la
tte. Les femelles singes portent leurs
tits cramponnés sur leurs dos, de la
ême maniere que les Négresses por-
it leurs enfans.

Les chevaux marins fourmillent dans Chevaux ma-
utes les rivieres & aux bords de la rins.
er des côtes d Afrique. Si on en voit
ns le Nil, dans le Niger, dans la ri-
ere de Gambie, leur nombre n'est rien

en comparaiſon de ce qu'on en voit dans
les rivieres qui ſont depuis celle de Caſ-
ſamance juſqu'à celle de Serre-Lionne
où cet animal ſemble être particuliére-
ment attaché, puiſqu'on n'en voit poin
en Europe, ni en Amérique, ni en Aſie
au lieu que toutes les rivieres des côte
d'Afrique en ſont remplies. Cet anima
eſt amphibie; il vit dans l'eau comm
ſur la terre. Quand il eſt parvenu à ſ
groſſeur ordinaire, il eſt plus long, plu
haut & plus gros d'un bon tiers que le
plus gros bœufs de France. Il tient d
bœuf en beaucoup de choſes, & reſ
ſemble au cheval en quelques-unes. I
a la queue comme le cochon; il eſt cou
vert d'un poil brun, court & épais, qu
paroît argenté, quand il eſt dans l'eau
Sa tête eſt large & groſſe, & paro
courte par rapport au reſte du corp
Outre les dents inciſives & les mollai
res, il a quatre groſſes dents en form
de défenſes comme les ſangliers, ma
d'une matiere plus blanche & plus dur

ue l'ivoire ; de maniere que, quand t animal eſt en furie, & qu'il frappe s dents l'une contre l'autre, il en fait rtir des étincelles : c'eſt ce qui a donné eu aux Anciens de feindre que cet ani- al vomiſſoit le feu. Il eſt reconnu que, iand on lui frappe les dents avec un orceau d'acier, il en ſort du feu com- ie d'une pierre à fuſil. Il dreſſe & fe- bue les oreilles comme le cheval ter- eſtre ; il hennit comme lui ; il n'a point e cornes aux pieds. Ses pieds & ſes ents ſont ſes ſeules armes. Son col pais n'a de crins que quand il eſt fort ieux. Il eſt prodigieuſement fort, & n en trouve qui péſent depuis douze ıſqu'à quinze cens livres.

Les Négres & les Portugais naturels l'Afrique, qui ſont ſitués depuis le Ni- ger juſqu'au Nil, trouvent la chair du heval marin excellente. On emploie a peau aux mêmes uſages que celle du bœuf, & elle eſt meilleure, quand elle eſt bien apprêtée. Les défenſes de

cet animal ſont fort recherchées par ceux qui ſe mêlent d'arracher les dents, & d'en remettre d'artificielles, parce que la matiere de celles-ci ne jaunit point comme l'ivoire, & qu'elle eſt beaucoup plus dure &, par conſéquent, d'un meilleur uſage.

Les Négres d'Angolle, de Congo, de la Mine & des côtes orientales d'Afrique regardent le cheval marin comme une Divinité; ils l'appellent *Fetiſo*. Ils le mangent cependant, & ne s'en font pas plus de ſcrupule que les Egyptiens, qui mangeoient leurs ciboules & leurs oignons, qu'ils avoient mis au rang de leurs Dieux. Ils ſe ſervent de la peau du cheval marin, pour faire des boucliers & des rondaches, lorſqu'elle eſt ſéche & bien étendue. Les fléches & les ſagayes ne font que blanchir deſſus, & on prétend que les balles de mouſquet ont le même ſort.

Buffle. Le buffle eſt une eſpéce de bœuf ſauvage qui ſe trouve dans tous les pays

chauds. Il ſert aux mêmes uſages que le bœuf; il eſt, pour l'ordinaire, beaucoup plus gros que lui. Il a la tête petite à proportion du corps, décharnée, & panchée vers la terre. Ses cornes ſont longues, noires, torſes & tournées en dedans vers le col, de maniere que, s'il n'eſt pas fort à craindre par cet endroit-là, il l'eſt beaucoup par d'autres. Il eſt ſauvage & méchant; il court fort vîte, &, quand il a atteint l'homme ou l'animal qu'il pourſuivoit, il le jette à terre d'un coup de muſle, s'agenouille ſur lui, & le pile avec ſes genoux, juſqu'à ce qu'il ceſſe de reſpirer.

Paon d'Afrique.

Le paon, en Afrique, eſt aſſez commun : il eſt de la groſſeur d'un coq-d'Inde. Ses plumes du dos & du ventre ſont d'un violet foncé, tabiſé & changeant, qui le fait paroître, ſelon les différentes réfractions de la lumiere, tantôt d'un noir luſtré, tantôt d'un violet clair, & comme légérement ſurdoré. Ses aîles ſont plus variées que le

corps : il a la queue à peu près comme celle des paons d'Europe, les jambes hautes comme celles d'une cicogne, les pattes larges, le bec long, les yeux vifs. Il a ſur ſa tête deux houppes compoſées de plumes ſi fines, qu'on les prendroit pour du poil long, délié, fin & doux comme de la ſoie. Celle qui eſt ſur le devant eſt d'une couleur noire, luſtrée & changeante ; l'autre eſt aurorée. On trouve, à la côte de Guinée, une eſpéce de ces oiſeaux, qui eſt un peu différente de celle-ci, en ce qu'il marche plus gravement & eſt plus méchant ; il maltraite toutes les autres volailles qu'on nourrit dans les habitations où il ſe trouve. Sa chair eſt excellente & très nourriſſante.

Pélican, qu'on appelle grand-goſier en Afrique.

Quoique l'Afrique ſoit le pays des monſtres, elle n'a pas encore produit de grands goſiers ou pélicans d'une taille ſi déméſurée que celle que lui ont prêtée fabuleuſement certains Auteurs qui ſe ſont amuſés aux dépens de la vérité.

Le pélican approche, pour la groſſeur, la taille, les pattes, la démarche & la péſanteur, nos grandes oies d'Europe. Ils ont la tête applatie par les côtés, fort groſſe, & telle qu'elle doit être pour porter un bec de deux pouces de largeur, ſur un pied ou environ de longueur, dont la partie ſupérieure eſt oſſeuſe & toute d'une piéce. L'inférieure eſt compoſée de deux os qui s'uniſſent à l'extrémité du bec par un fort cartilage; ils compoſent deux mâchoires qui s'emboîtent dans la ſupérieure, où eſt le centre de leur mouvement. Ces mâchoires ſont garnies de petites dents en forme de ſcie, fort menues & fort tranchantes. Le vuide que les deux parties de la mâchoire inférieure laiſſent entre elles, ſert à ſoutenir l'orifice d'un ſac qui eſt attaché le long du col juſques ſur l'eſtomach de l'oiſeau. Il eſt attaché le long du col, duquel il eſt entiérement ſéparé par des ligamens, afin qu'il ne flotte point de côté & d'autre. Il n'eſt

couvert que d'un petit poil court, fin & doux comme de la soie, d'un beau gris de perle, avec des taches de différentes teintes, qui font un très-bel effet. Lorsque ce sac est vuide, il ne paroît presque pas; mais, quand cet oiseau, qui ne vit que de poissons, trouve une pêche abondante, on est étonné de voir la quantité qu'il y renferme, comme dans un réservoir, & c'est précisément ce qui le fait appeller grand gosier. J'en ai tué moi-même plusieurs de cette espéce.

Aigles. Les aigles, ennemis cruels des serpens, sont assez communs en Afrique. On prétend que ces oiseaux y sont plus grands qu'en aucune autre partie du monde; ils y sont moins inquiétés, parce que les Négres ne sont pas assez habiles tireurs, pour les tuer au vol, & ces oiseaux appréhendent aussi peu leurs fléches que les morsures des serpens, avec qui ils sont toujours en guerre, & dont ils font une grande destruction.

eurs plumes ſont ſi dures & ſi bien
olées ſur leur peau, que le dard du
rpent ne peut les pénétrer. Auſſi voit-
n que les aigles les emportent, ſans
embarraſſer de leur gueule, & qu'elles
s coupent en piéces, pour les donner
leurs petits. Les aigles du Cap Verd
des environs de Gorée ſont de la
ême eſpéce que celles de l'Europe.

Les bords de la mer ſont toujours
ouverts de faucons, de gaulans & de
utes ſortes d'oiſeaux qui font la guerre
ux poiſſons, dont elle eſt remplie. Les
ois & les campagnes ſont chargés d'une
finité de toute eſpéce d'oiſeaux qui
nt d'un plumage ſi beau & ſi rare,
'il faudroit des volumes entiers pour
s décrire. C'eſt ce qui fait que je me
is contenté d'en rapporter quelques-
s des plus rares & des plus curieux
Europe.

Il y a, en Afrique, des oiſeaux à quatre aîles, qui ſont de la groſſeur d'un q-d'Inde, d'un plumage noir, dont

Oiſeaux à quatre aîles.

le bec eſt grand & crochu, & les ſerres armées de fortes griffes. Leurs aîles ſont grandes, fortes & bien fournies de plumes. Celles du fouet n'ont point de barbes; mais elles ſont couvertes d'autres plumes qui ſont beaucoup plus longues; elles les ſurpaſſent de cinq à ſix pouces; leurs tuyaux ſont garnis de barbes longues & épaiſſes; de façon que, quand elles ſont étendues, il ſemble que ce ſont réellement deux aîles de chaque côté, l'une plus longue que l'autre, ſéparées par l'eſpace vuide que les tuyaux du fouet laiſſent voir au-deſſus des premieres & des plus voiſines du corps de l'oiſeau. Voilà ce qui lui a fait donner, par les François, le nom d'oiſeau à quatre aîles. En effet, un chacun croit qu'il a réellement quatre aîles, juſqu'à ce qu'il en ait vu entre ſes mains, pour l'examiner de plus près, & reconnoître qu'il n'a réellement que deux aîles.

Etouffe. L'étouffe eſt une eſpéce d'aigle bâ-

arde, de la groſſeur & grandeur d'un oq, de couleur brune, avec quelques lumes très-noires aux aîles & à la ueue; elle a le vol fort roide, les ſer- es grandes & fortes, le bec crochu, le egard fixe, & le cri fort aigu. Il chaſſe ux rats, aux ſerpens & aux oiſeaux; out lui eſt bon.

Les pintades y ſont très-communes; es bois en ſont remplis: elles ſont très- onnes à manger; elles s'apprivoiſent ifément, vivent avec les poules, & ne 'enfuyent pas, mais retournent à leur îte comme les poules. J'ai tué moi- nême un coq de bruyeres à Albréda ur la riviere de Gambie, qui étoit l'une groſſeur auſſi prodigieuſe qu'i- nouie en Europe. Je le fis péſer déja uidé; il péſoit trente-cinq livres. Si e coq de bruyeres d'Europe eſt un mets exquis & recherché, celui-là ne ui céde en rien. Il eſt très-délicat, très- endre, & d'un fumet qui paſſe celui du coq de bruyeres d'Europe. Il a une

Pintades.

Coq de bruyeres.

petite tête, des yeux dorés, le bec tel que celui du coq de bruyeres d'Europe, ainsi que les pattes, les plumes entremêlées de blanc, de rouge & de noir, le col couleur d'azur, & la queue toute noire. Les oies sauvages, les canards, les perdrix, les bécasses, les cailles, les ramiers, les sarcelles, les grives, les tourterelles & une infinité d'oiseaux sont en abondance par toute l'Afrique.

Perroquets & Perruches.

Les perroquets & les perruches y fourmillent : on en voit des milliers ensemble. Le perroquet y est d'une espéce très-petite ; elle n'excéde pas la grosseur d'une caille. Il est jaune à l'estomac & sous le ventre ; le reste du corps est verd : il ne commence à parler que lorsqu'il a un an & demi. La perruche, qui est de la même grosseur que le perroquet, est de toute beauté, d'un verd charmant : sa queue a dix à douze pouces de longueur ; &, lorsqu'elle a deux ans, il lui croît un col noir, c'est-à-dire, une raie noire en forme de col.

Elle apprend aiſément à parler. Le perroquet & la perruche ſont ſi communs, que, pour une pinte d'eau-de vie, les Négres vous en fourniſſent deux & trois de l'une ou de l'autre de ces deux eſpéces.

Le crocodile, que les Négres appellent Cayement, peut être mis dans le genre des lézards, & être regardé comme ſa plus grande eſpéce. Il vient d'un œuf qui n'eſt guère plus gros que celui d'une oie. En croiſſant, il devient monſtrueux. Cet animal eſt amphibie; il eſt couvert d'une peau épaiſſe, dure, écailleuſe & toute parſemée d'élévations, comme de groſſes galles, qu'on appelle clouds, mais qui ne ſont pas rangées avec autant de proportion que les Peintres nous le figurent. Certaines parties de ſon corps ſont aſſez dures pour réſiſter au coup de fuſil, comme ſa tête, ſon dos & ſa queue; mais tout le reſte peut être entâmé par le fer. Il a la tête pointue & plate, les

Crocodille ou cayement.

yeux petits, ronds & obscurs, & sa gueule est fendue jusqu'aux oreilles. Il a, suivant son âge, deux, trois ou quatre rateliers de dents de plusieurs figures, toutes très-fortes, très-aiguës & très-tranchantes. Ses jambes sont courtes, & ses pieds sont armés de griffes crochues, longues, pointues & très-fortes, dant il se sert pour déchirer sa proie. Quoique son corps soit pesant, il marche très vîte, sur-tout dans les endroits unis, où il n'a point de tour à faire : car, quand il faut qu'il se tourne, il est embarrassé, à cause de la roideur de l'épine de son dos ; mais, comme il sent que la course ne lui est pas favorable, & que, pour peu qu'on marche en zig-zag, on le laisse bientôt derriere, il a recours à l'artifice ; il se laisse aller au courant des rivieres, comme un bois qui flotte, ou bien il s'étend dans les endroits où les hommes & les bestiaux passent ordinairement ; &, s'il passe quelque chose à sa portée,

il se jette dessus, & en fait sa curée.

Par toute l'Afrique, il rode sans cesse sur les bords des rivieres, pour surprendre les bestiaux qui y vont boire, & les hommes qui y passent. Son avidité est souvent cause de sa perte. Il avale goulument tout ce qu'on lui jette; &, quand c'est un bon hameçon garni d'une bonne chaîne, il est pris. Il est extrêmement fort, & a la vie si dure, qu'étant écorché, & n'ayant plus que la tête attachée à la peau, il est encore à craindre; les Négres en ont quelquefois fait de funestes expériences. Ses œufs & sa chair ont une odeur de musc extrêmement forte. Il pond ses œufs dans le sable, & laisse au Soleil le soin de les faire éclore par sa chaleur. Il s'en trouve de très-grands, si hardis & si voraces, qu'ils s'élancent dans les canots, pour en enlever les hommes; mais tout concourt à empêcher la multiplication de ces bêtes carnassieres. Les Négres, par raison, vont chercher

leurs œufs à l'odeur du musc qu'ils exhalent, & les cassent, crainte qu'ils n'éclosent, & ne produisent un monstre, dont ils pourroient un jour être la proie. Les singes, soit par malice, soit par l'instinct qu'ils ont de mal faire, les cherchent partout, & les cassent de maniere que, sans eux & les Négres, tous les environs des rivieres seroient désolés entiérement par ces mauvaises bêtes, qui ne cessent, dit-on, de croître; on en trouve qui ont plus de trente pieds de longueur, avec une grosseur proportionnée.

Cet animal si terrible ne fait pas toujours peur aux Négres, sur-tout lorsqu'ils le surprennent dans un endroit où il ne peut se soutenir sans nager: alors ils vont à lui résolument avec un cuir de bœuf entortillé au bras gauche, & une bayonnette dans la main droite. Ils lui mettent le bras garni de cuir dans la gueule, & la lui tiennent ouverte; &, comme il n'a point de lan-

gue, il s'emplit d'eau comme un tonneau, & se noie. Pour accélérer sa mort, ils lui donnent des coups de bayonnettes dans la gorge, lui crévent les yeux, & font, par adresse, ce qu'ils ne pourroient exécuter par la force.

Le requin, ou le chien de mer, est un poisson très-carnassier & très-vorace, & un des plus dangereux poissons de la mer : on en trouve qui ont vingt-cinq pieds de long & plus de quatre pieds de diamètre. Ce poisson est couvert d'une peau forte & rude, quoique peu épaisse. Sa tête est longue ; sa gueule fort grande est garnie dessus & dessous au moins de trois ou quatre rangs de dents, dont les unes sont triangulaires, les autres plates & les autres pointues. Elles sont toutes extrêmement dures & tranchantes, & elles s'emboîtent l'une dans l'entre-deux des autres ; ensorte que rien ne peut leur résister. Heureusement cette gueule meurtriere est à près d'un pied de distance du bout de Le requin.

ſon muſeau ; ce qui l'oblige à pouſſer la proie devant lui, au lieu de la mordre. Il faut donc qu'il ſe tourne ſur le côté, pour s'en ſaiſir, & alors il fait jouer ſes mâchoires à merveille ; ainſi, en un clin d'œil, il engloutit un homme, quelque puiſſant qu'il ſoit. Ses nageoires ſont grandes ; il en a deux aux côtés, un aîleron ſur le dos au tiers de ſa longueur du côté de la tête, & deux moyens ſous le ventre. On le trouve en pleine mer, ſur les côtes, dans les rivieres ; &, quand il pourſuit quelque proie, il le fait avec tant de vivacité, qu'il s'échoue quelquefois ſur le rivage. Il eſt vorace, hardi & dangereux : il dépeupleroit la mer & les rivieres, ſans la difficulté qu'il a de pouvoir mordre ce qu'il pourſuit. C'eſt ce moment que les Négres ſaiſiſſent pour le percer, lorſqu'ils le voient à portée de s'élancer ſur eux. J'ai vu un Négre à Gorée, emporté & englouti ſur le champ par un requin qui l'a avalé

comme une mouche. Pour le prendre, on se sert d'un gros hameçon couvert d'un morceau de viande attaché à une chaîne de fer. Lorsqu'il n'est pas bien pressé de la faim, il s'approche de l'appas, l'examine, tourne autour, semble le négliger. Quelquefois il se met en état d'engloutir l'appas, & il le quitte. Dès qu'on fait semblant de vouloir retirer l'appas de l'eau, son appétit se réveille ; alors il se jette goulument sur la viande, & l'avale. Comme il se sent pris & retenu par la chaîne, il se donne des mouvemens furieux pour se décrocher ; mais on le leve bien vîte sur le bâtiment, pour le tuer. Sa chair est coriace, maigre, cartilagineuse & d'un très mauvais gout.

Le lamentin.

On trouve aussi, en Afrique, une espéce de poisson qu'on appelle lamentin, qui a jusqu'à seize & dix-huit pieds de longueur, & quatre à cinq pieds de diamètre. Ce poisson est tout rond depuis la tête jusqu'au milieu du corps ;

il s'applatit enſuite peu à peu ; il a la tête groſſe, la gueule large, avec de grandes babines & quelques poils longs ; ſes yeux ſont fort petits & louches. Les Peintres & les Graveurs nous l'ont repréſenté comme ayant des bras & des mains ; ils auroient mieux fait de ne lui donner que deux aîlerons ou deux fortes nageoires, dont les femelles ſe ſervent pour porter leurs petits avec elles, & les appliquer à leurs mammelles, & c'eſt le ſeul uſage qu'elles peuvent en faire. C'eſt ſe tromper que de s'imaginer, comme quelques-uns ont fait, que ce poiſſon ſorte de l'eau pour brouter l'herbe ſur les bords des rivieres. Il n'y a qu'à comparer le poids énorme de ſon corps, qui va quelquefois à douze cens livres, avec la foibleſſe de ſes prétendues mains ; on dira bien vîte que ce mouvement lui eſt impoſſible, puiſqu'on voit ſouvent que, quand il s'engage dans des marigots ou petites rivieres, dès que les eaux décroiſſent,

il

demeure pris, & échoue, parce qu'il a pas assez d'eau pour pouvoir nager ns toucher le fond, pour regagner la er.

Ce poisson vit de l'herbe qu'il trouve nt au fond de la mer, qu'en celui des vieres. Il aime l'eau-douce ; ce qui it qu'on le trouve plus souvent dans ; rivieres qui sont au voisinage de la er. Il lui arrive souvent de dormir ant le musle hors de l'eau : c'en est ez pour le faire appercevoir aux Né- s qui le harponnent ; car ils sont fort roits à cette manœuvre. La chair de poisson est excellente. C'est un veau riviere. Ceux qui le prennent pour hon n'y entendent rien, puisqu'il est illeur. On trouve, le long du corps ce poisson, une couche de lard de tre à cinq pouces d'épaisseur, qui ferme, & d'un aussi bon usage que ui de cochon. Ce lard & la panne l'animal, fondus, font un beurre ellent, qui ne se gâte pas aisément.

La peau du lamentin eſt aſſez épaiſſe, pour être tannée. Quand on ne veut pas en faire les frais, on en fait des courroies, & même des ſemelles de ſouliers. Il n'eſt point douteux que ce poiſſon multiplieroit bien plus qu'il ne fait, s'il étoit plus en repos; mais le Niger & ſes rivieres nourriſſent des animaux carnaſſiers qui lui font une guerre continuelle, d'autant plus impunément, qu'il n'a que ſa queue & une prompte fuite pour ſe défendre de leurs attaques.

Ecreviſſes & carpes.

Dans toutes les rivieres, il y a une quantité étonnante d'écreviſſes & de carpes; les unes & les autres ne différent de celles d'Europe, qu'en ce qu'elles ſont plus groſſes & de meilleur goût. On fait tous les ans une pêche conſidérable aux anguilles dans les petits bras de rivieres & dans les marigots, qui en ſont remplis. Quand les eaux ont bien crû, & qu'on juge qu'elles ne groſſiront plus, les Négres barrent l'em-

bouchure des marigots, ou petites ri-vieres avec des claies d'oſier, ſoutenues par des poteaux; &, lorſque les eaux ſe retirent, le poiſſon qui y étoit entré, demeure enfermé, & il ne s'en échappe aucun, à moins que quelque gros poiſ-ſon ou quelque amphibie ne ſe trouve pris, qui, pour lors, rompt les claies, & donne l'aiſance aux priſonniers de ſuivre leur libérateur. Excepté ce ſeul cas, on trouve ces marigots remplis de toutes ſortes de poiſſons, ſur-tout d'an-guilles, d'écreviſſes & de carpes groſſes & graſſes. Enfin l'on pêche tant d'autres poiſſons de toute eſpéce, qu'il faudroit un volume pour les tous rapporter.

CHAPITRE VI.

Des Arbres aromatiques, des bois de construction, ainsi que des différentes plantes utiles qui croissent en Afrique.

DANS le Royaume de Damel, ainsi que dans le reste du Département de Gorée, & le long des côtes d'Afrique, on trouve une quantité d'arbres & de petits arbrisseaux, dont la feuille ressemble assez à celle du poirier ; elle a un goût purement aromatique, & une odeur fort relative à celle du mirthe. Les bestiaux de toute espéce en mangent, & elle communique à leur chair un goût excellent.

L'encens.

On a presque toujours cru que tout l'encens venoit de l'Arabie heureuse, sur-tout de la montagne du Liban, parce qu'on ignoroit que l'Afrique produisît des arbres qui le portent, comme en effet elle en est remplie en beau-

coup d'endroits, sur-tout dans le pays des Maures, où rien n'est plus commun. L'arbre ou arbrisseau qui donne l'encens, & dont nous parlerons dans peu, est assez semblable au lentisque : ses branches nombreuses sont assez déliées & assez flexibles ; elles sont couvertes d'une écorce mince & adhérante, de couleur grise ; ses feuilles, longues, étroites, toujours vertes & toujours couplées, forment des rameaux qui sont terminés par une seule feuille. Le pédicule qui les soutient est rouge & assez fort : elles sont tendres & charnues ; quand on les broie dans la main, elles rendent une liqueur onctueuse, d'une odeur forte & aromatique. On trouve ces arbrisseaux en quantité du côté d'Arguin, dont j'ai parlé en son lieu, & dans les côtes d'Afrique, où il seroit facile d'engager les habitans d'en faire la récolte, qui produiroit une nouvelle branche de commerce, sur-tout si on ne commençoit cette ré-

colte qu'un mois après que les pluyes ſont paſſées, afin que le ſuc qui ſortiroit des inciſions faites aux arbres, fût plus cuit, plus propre à ſe condenſer & à ſe durcir par le ſecours de la chaleur du Soleil. Il eſt certain que ce commerce, quoique de peu de conſéquence en apparence, ne laiſſeroit pas de devenir conſidérable en lui-même, par deux raiſons; la premiere, parce qu'étant aiſé, & voiſin de la France, on pourroit donner l'encens à beaucoup meilleur marché que celui qu'on tire du Levant, qui, venant de loin, doit ſupporter les frais du voyage & les autres dépenſes, qui montent à des ſommes conſidérables, ſur-tout lorſque la guerre empêche qu'on ne le faſſe venir en droiture dans les Ports du Ponent. La ſeconde eſt qu'on en feroit la récolte ſur les poſſeſſions réelles de la France, où le commerce ſe fait en troc de marchandiſes, ſans être obligé de porter des eſpéces d'argent, ſur leſquel-

les il n'y a rien à gagner, & qui font une partie d'argent qui sort hors du Royaume, pour n'y plus rentrer.

L'aloès.

Il seroit tout-à-fait inutile, si on le vouloit, d'aller chercher l'aloès à grands risques, à grands frais, & avec des travaux infinis, jusqu'à l'Isle de Socotora, à l'entrée de la mer Rouge, puisque l'Afrique en fourniroit plus qu'on en consommeroit dans tout le reste de l'univers. On dira peut-être que celui de Socotora est le meilleur, & que, dans ce qui regarde la conservation du corps humain, on ne peut avoir trop d'exactitude à choisir ce qu'il y a de plus parfait: on ne doit rien ménager pour cet effet, ni rien épargner; j'en tombe d'accord; mais, qui nous a assurés que l'aloès de Socotora étoit le meilleur? Sur quoi fonde-t-on ce jugement? puisque, pour juger de l'un & de l'autre, il faut en avoir une vraie connoissance, & c'est précisément ce qu'on n'a pas. Si les Anciens, les Epiciers & les Apo-

thicaires ont vanté l'aloès de Socotora, c'eſt qu'ils n'en ont jamais connu d'autre. Il faut donc les excuſer ; car, s'ils avoient mis celui d'Afrique ſur la balance, ils lui auroient donné toute la préférence qu'il mérite, puiſque celui qu'on peut tirer de la côte occidentale d'Afrique, eſt, ſans contredit, plus parfait que celui des Arabes, qu'ils nous vendent bien cher, & argent comptant, tandis que nous le trouverions près de nous & en troc de nos marchandiſes. Mais telle eſt notre Nation ; il n'y a pour elle de bon que ce qui vient de loin, & ce qui coûte beaucoup.

Nous ne devons pas eſpérer que les Droguiſtes & les Apothicaires nous faſſent revenir de notre erreur ſur ce point, puiſqu'ils ont intérêt de nous y bercer, & qu'à l'aide de ce titre d'aloès ſucottin, ils embelliſſent leurs parties, & ont un titre pour vendre une drogue, comme venant d'un pays éloigné, quoique ſouvent elle n'ait pas fait un grand

chemin pour arriver chez eux, mais qui, étant décorée d'un nom magnifique, peut & doit être vendue très-chérement dans leur Pharmacie.

L'aloès eſt le ſuc concret que l'on tire de la racine ou des feuilles d'une plante du même nom. Il ne faut pas ici confondre le bois d'aloès avec la plante d'aloès, dont il eſt queſtion. L'arbre qui porte ce nom ne ſe trouve que dans la Cochinchine, au Royaume de Lao, & en quelques lieux de la Chine : ce ſont les ſeuls endroits d'où on en a tiré juſqu'à préſent. Cet arbre, qui vient fort grand, a beaucoup de rapport avec l'olivier. Son écorce eſt épaiſſe, tailladée & fort adhérante, comme on le voit régulièrement dans tous les bois onctueux. Le bois eſt de couleur brune, luiſante, jaſpée, coupée de taches & de veines griſes de différentes teintes. Il eſt amer & réſineux ; il brûle aiſément, & rend une odeur des plus ſuaves & des plus agréables. Bois d'aloès.

c'eſt là ſon mérite, & ce qui le fait rechercher avec empreſſement des Perſans, des Turcs, des Mogols & généralement de tous les Orientaux. Lorſqu'ils veulent s'en ſervir, ils le coupent en petits morceaux qu'ils mettent ſur le feu dans des caſſolettes qu'on approche des perſonnes qu'on veut honorer, après les avoir couvertes d'une grande toilette de ſoie, pour qu'elles ne perdent rien de ce précieux parfum, qui, outre l'odeur agréable qu'il répand, fortifie le cerveau, le cœur & l'eſtomac, ranime les eſprits, chaſſe le mauvais air, & réſiſte au venin.

On le nomme bois d'aloès, à cauſe de ſon amertume, qui le fait reſſembler à l'aloès. Ce bois eſt très-rare & par conſéquent très-cher; ce qui fait que les Marchands n'oublient rien pour lui en ſubſtituer quelques autres, comme le cental, le citrin, ou autre bois odorifé rant.

L'aloès n'eſt pas une plante rare,

puiſqu'on la trouve dans les quatre parties du monde ; elle aime les pays chauds, où elle vient naturellement : un peu de ſoin ne laiſſe pas de la faire auſſi croître dans les climats froids, & ſi elle n'a pas, dans ces derniers endroits, toutes les vertus qu'elle a dans les autres, elle en a du moins une partie, & eſt toujours la même plante.

Deſcription de la plante d'aloès.

Les feuilles de la plante d'aloès ſortent immédiatement de la racine de cette plante ; elles ſont longues, aſſez larges, dans leur naiſſance, pour embraſſer la tige qui les a produites. Elles ſont épaiſſes, charnues, fermes, & finiſſent en pointe. Elles ſont graſſes & pleines de ſuc, que la moindre inciſion fait diſtiller en aſſez bonne quantité, & que la chaleur du Soleil ou du feu fait condenſer & durcir aiſément.

Ce ſuc, pour être bon, doit être dur, de couleur noire, ou du moins fort brune par le dehors, luiſante & fort luſtrée. Le dedans doit être d'un

jaune clair & doré : il doit être friable & réſineux, léger, amer au goût, & d'une odeur peu agréable ; &, quand il eſt pulvériſé, il doit paroître beaucoup plus jaune.

Les Droguiſtes partagent l'aloès en trois claſſes : celui que je viens de décrire, qu'ils appellent aloès de Socotora, l'aloès par excellence, & ſi commun en Afrique, forme la premiere. Ils placent, dans la ſeconde, un aloès qu'ils nomment hépatique, parce que le dedans, au lieu d'être d'un jaune clair, eſt de la couleur du foie. Ils appellent aloès cabalin, celui de la troiſieme claſſe, parce qu'on ne s'en ſert que pour les chevaux, étant groſſier, terreſtre, fort noir, fort peſant. Ces trois ſortes d'aloès ſortent cependant de la même plante.

On ſe contente d'inciſer légérement les feuilles, & de mettre deſſous des vaiſſeaux pour recevoir le ſuc qui en découle. Ce ſuc eſt bien-tôt épaiſſi par

la chaleur du Soleil, auquel on l'expose le moins qu'il eſt poſſible : dès qu'on l'en a retiré, on le laiſſe repoſer & achever de ſe durcir. Voilà toute la préparation de l'aloès de la premiere claſſe.

Lorſque les feuilles déja inciſées ceſſent de donner du ſuc, on y fait d'autres inciſions plus profondes : on les perce de part en part, pour les contraindre de laiſſer ſortir tout le ſuc crud qui leur reſtoit. Ce ſecond ſuc, épaiſſi comme le premier, n'a pas une couleur ſi belle, ni ſi vive, &, quoique de la même eſpéce, il eſt conſtamment moins bon ; c'eſt celui de la ſeconde claſſe.

Enfin on coupe les feuilles dont on ne peut plus rien tirer par les inciſions, celles qui ſont trop près de terre, & qui commencent à ſe flétrir, & enfin tout ce que la plante a de ſuperflu & de mauvais : on coupe tout par morceaux ; on les pile, on en exprime le ſuc par le ſecours de la preſſe, qu'on fait épaiſ-

ſir au feu ou au Soleil, & c'eſt ce qui compoſe l'aloès cabalin, dont on voit aſſez la mauvaiſe qualité.

Cette plante fleurit, fait un arbre, & porte du fruit, dès qu'elle a trois ou quatre années, ſelon la bonté du terrein, ſon expoſition & la chaleur du climat. Elle pouſſe ſon jet, qui vient très-vîte, & croît à vûe d'œil; mais il lui faut un tems proportionné à ſa hauteur & à ſa matiere. Ce jet eſt de même matiere que les feuilles de la plante, qui ne ſont qu'un aſſemblage de filets longs, forts & ſouples, imbibés d'une matiere viſqueuſe, verdâtre, épaiſſe & gluante, couverte d'une peau verte, mince & fort adhérante, pendant que la plante eſt ſur pied.

Ce jet eſt couronné de bouquets compoſés de petits boutons remplis d'une matiere cotonneuſe, douce & fine comme de la ſoie. Ces boutons s'ouvrent, leur pied s'allonge & produit de petits cirons foibles, déliés &

ſſez ſouples, pendant que la tige eſt
erte : enſuite leurs extrémités ſe char-
ent de petites fleurs blanches, compo-
ées de cinq feuilles, en maniere d'é-
oiles, qui ont, dans leur centre, quel-
ques étamines avec un piſtil qui ſe
hange en une petite gouſſe oblongue,
& preſque toute remplie de ſemences
riſes qui ſont la ſemence de la plante,
qui ſe provigne aſſez d'elle-même par
es rejettons, pour n'avoir pas beſoin
le cette ſemence. Ce jet & ces fleurs
ne conſervent leur beauté & leurs cou-
eurs qu'environ trois ſemaines, après
leſquelles elles ſe flétriſſent peu à peu,
ſe ſéchent ; & cet arbre ſi gros, ſi droit,
ſi rempli de ſuc, devient ſec, léger, &
tombe, à la fin, de lui-même, ſi on n'a
pas eu ſoin de le couper ou de l'arracher.
On s'en ſert au lieu de méche à fuſil.
J'en ai vu un tronçon de quatre à cinq
pieds de longueur, & d'un pied de dia-
mètre, qui ne peſoit que ſix livres &
demie : il venoit des terres d'Arguin,

Il faut que le jet, dont il faisoit partie, eût eu plus de trente pieds de hauteur; ce qui prouve la vigueur & la force de la plante qui l'avoit produite, & avec combien de facilité on tireroit de l'aloès en quantité, & d'une qualité excellente, des plantes qui sont d'une si belle croissance.

Le tems d'inciser les plantes d'aloès n'est pas celui des pluyes, ni quand elles ont poussé leurs jets, & qu'il est encore sur pied. Dans le premier, leur suc est rempli de trop d'humidité crue & imparfaite. Dans le second, elles sont épuisées par leur production. Il faut donc prévenir ce tems, ou attendre que la plante ait fait du nouveau suc.

Les Peuples de la côte de Malabar, du Cap Comorin, & autres lieux des Indes, ne sont pas si faciles que nous à se laisser tromper sur le chapitre de l'aloès de Socotora. Ils se servent, en gens sages, de celui qui croît chez eux, qui

ſt un de leurs meilleurs purgatifs.

L'arbre qui produit le maſtic, qu'on a chercher à l'Iſle de Chio, dans l'Archipel, ſe trouve en quantité ſur les ôtes du Cap Blanc, d'Arguin, de Porendic, & le long de la côte d'Afrique, l'où on peut tirer, quand on le voudra, n auſſi bon maſtic que celui de Chio. Cet arbre eſt le lentiſque même; il eſt ort branchu, aſſez gros & grand, mais lus ſouvent pointu & en buiſſon. Ses ranches ſont ſouples, pliantes, flexiles, couvertes d'une écorce griſe, que es inciſions annuelles qu'on y fait, rendent plus tailladées & plus raboteuſes que celles qui ne ſont point inciſées. Ses feuilles approchent beaucoup de celles du mirthe; elles ſont toujours couplées & rangées ſur une foible queue de deux à trois pouces de longueur: leurs extrémités ſont pointues; leur largeur, dans le milieu, eſt de quatre à cinq lignes. Elles ſont toujours vertes, tendres, délicates, d'une odeur agréable, d'un

Deſcription du maſtic.

goût acide & astringent. Les fleurs qui sortent des aisselles des feuilles, sont disposées par grappes de couleur de chair, remplies de petites étamines de même couleur, & sans pistil; aussi les fruits ne sortent-ils pas des fleurs, comme dans presque tous les autres arbres; mais ils naissent sur des pédicules différens, qui sont de petites baies rondes, vertes au commencement, qui noircissent en mûrissant, qui renferment un noyau oblong, dur & noirâtre, qui contient une espéce d'amande extrêmement tendre. On amasse ces baies, dont on tire une huile astringente, qui a encore d'autres qualités, aussi-bien que le bois de l'arbre que les Apothicaires pulvérisent, & qu'ils font entrer dans quelques-unes de leurs compositions.

Ce que c'est que le mastic.

Le mastic est une gomme résineuse qui coule du tronc & des maîtresses branches du lentisque, quelquefois d'elles-mêmes, mais plus souvent par les incisions que l'on y fait dans certaine

aiſon de l'année. Ce que j'ai dit ci-evant au ſujet de l'aloès & des autres ommes dont j'ai parlé, ſe doit dire uſſi du maſtic; de ſorte que celui qui ort de lui-même, eſt, ſans contredit, lus parfait que celui qu'on tire par le ecours des inciſions qui ſe font au tra-ers du tronc & des groſſes branches, & jamais dans le jeune bois, afin de dérober entiérement tout le ſuc qui monte, & qui ſe trouve, par ce moyen, out-à-fait coupé, & forcé de ſortir. On voit, dès le lendemain des inciſions, e ſuc qui diſtille en petites larmes qui groſſiſſent peu à peu, & qui forment, à a fin, des grains qui tombent quand eur poids les détache de l'arbre. Ils ſe durciſſent auſſi-tôt, & s'accumulent ſelon que le ſuc tombe plus ou moins abondamment. On a ſoin de tenir le terrein propre autour de l'arbre, afin que cette drogue précieuſe ne contracte point de ſaleté, ou ne ſe perde pas dans une terre qui ſeroit inégale, fangeuſe,

ou couverte de pouſſiere. Le maſtic en groſſes larmes claires, tranſparentes bien nettes, d'une couleur blanche, tirant ſur le citron, d'une odeur agréable eſt une très-bonne marchandiſe, qu'on tirera en quantité d'Afrique, auſſi-tôt qu'on voudra s'en donner la peine, ſans être obligé à de grands frais, puiſque les arbres qui le portent, croiſſent & exiſtent ſur le terrein propre & les poſſeſſions de Sa Majeſté.

Mirthe. La mirthe, la manne, la caſſe, l'euphoſbe, la térébenthine ſe cultiveroient avec un heureux ſuccès dans toute l'Afrique Françoiſe, & feroient une branche conſidérable du commerce, puiſque les pays chauds & humides ſont propres à tout ce qu'on veut leur faire produire.

L'indigo. L'indigo vient de lui-même en abondance & ſans culture dans toute l'Afrique, ſur-tout le long des rivieres. On l'appelle indigo ſauvage, parce qu'il n'eſt pas cultivé. On prétend qu'il rend beaucoup moins que celui qui l'eſt;

ais on convient auſſi que la couleur
n eſt plus fine & plus vive, par conſé-
uent, meilleure que celle de celui qui
t cultivé. Qu'importe qu'il rende peu,
ès qu'on eſt à même d'en avoir autant
ue l'on en veut. La grande dépenſe
u'on eſt obligé de faire en Amérique,
ſt dans le grand nombre d'eſclaves qui
ont occupés toute l'année à le ſemer,
e ſarcler, & l'entretenir juſqu'au tems
u'il doit être coupé. On épargneroit
es frais à la côté d'Afrique, où il n'y
qu'à couper la plante, quand elle eſt
ûre; ou, ſi on en veut une plus grande
uantité que celle que la nature produit
'elle-même, il n'y a qu'à laiſſer mon-
r quelques plantes en graines, &,
uand elles ſont mûres, les répandre
ur la terre, & attendre, de la bonté
u terrein, des pluyes, des roſées &
e la chaleur du Soleil, qu'il les faſſe
ever, croître & mûrir.

Au pis aller, ſuppoſé qu'on fût obli-
é de prendre les mêmes peines qu'on

prend en Amérique, outre que la dépenſe ſeroit toujours infiniment moindre, puiſque les eſclaves qu'on y employeroit ſont ſur le lieu, & preſque pour rien, ne ſeroit-on pas amplement récompenſé par la quantité de marchandiſes qu'on retireroit des plantations qu'on y feroit à peu de frais?

On formera ici trois demandes; la premiere, ſi l'indigo qu'on cultiveroit ſur les côtes d'Afrique ſeroit beau; la ſeconde, s'il ſeroit auſſi bon que celui des côtes orientales de l'Amérique; enfin, ſi on en trouveroit aiſément la vente. Quant à la beauté, on doit la connoître, puiſque les Employés de la Compagnie Françoiſe ont envoyé en France les montres de celui qu'on appelle ſauvage, dont le coloris eſt ſi vif, qu'il efface tout ce que l'on vante le plus dans celui des Indes orientales & de Guatimala, à la nouvelle Eſpagne. Si cette plante ſauvage, qui vient ſans culture, produit une ſi belle couleur,

que ne doit-on pas attendre d'elle, quand elle ſera cultivée avec ſoin? Les expériences qu'on en a faites ne laiſſent aucun doute ſur cet objet. J'ai ſemé de l'indigo dans un jardin, que je fus contraint d'arracher, parce qu'il multiplioit trop, & qu'il étouffoit toutes les autres plantes; il avoit ſix pieds de hauteur: ſes feuilles étoient bien plus grandes, plus charnues, & d'un coloris plus beau & plus vif qu'en aucun endroit des deux Indes.

Peut-on douter qu'il ne ſoit bon? Les Négres & les Maures ne ſe ſervent que de celui qui croît naturellement chez eux. J'en ai été témoin oculaire. Ils ne prennent que les feuilles, qu'ils pilent dans un mortier, juſqu'à ce qu'elles ſoient réduites en pâte, qu'ils laiſſent ſécher à l'ombre, & dont ils ſe ſervent pour teindre leur coton, leurs pagnes, les toiles blanches qu'ils achetent des Européens, & la couleur qu'ils leur donnent ne s'efface jamais. Elle eſt

vive & d'un bel œil : il n'y a point de doute qu'elle ſera du moins auſſi bonne, auſſi belle & d'auſſi longue durée, quand elle proviendra d'une plante cultivée. Cela doit ſuffire ; mais on a lieu d'eſpérer quelque choſe de plus.

La vente aura toujours lieu, puiſque la marchandiſe ſera d'une qualité parfaite. Or, comme on pourra la donner à meilleur compte que celle des Indes orientales, de la nouvelle Eſpagne, même que celle qui vient des Colonies Françoiſes de l'Amérique, & y faire un profit plus conſidérable que celui qu'on fait ſur tous les autres indigos il eſt certain qu'on s'attachera à celui-ci plutôt qu'aux autres. La qualité & le bon marché engageront à une plus grande conſommation.

D'ailleurs il ne s'en fabrique point aſſez en Amérique, pour préjudicier à celui de l'Afrique qui eſt au voiſinage &, pour ainſi dire, aux ports de France qui aura ſur le lieu, quand elle voudra,

dra, trente mille captifs en peu de tems, & à peu de frais, pour cultiver l'indigo. Le captif ne lui coûtera pas plus de cent livres d'achat, piéce. La nourriture eſt preſque pour rien ſur les lieux; &, pour conduire ce commerce, il ne faut qu'un petit nombre d'Employés qui ſoient déſintéreſſés & capables de le régir. Les autres frais ne peuvent être que médiocres & de peu de conſéquence, puiſque l'Afrique ſe défend par elle-même; au lieu que, dans les autres Colonies, il faut un nombre prodigieux d'Officiers, d'Etat-Major & d'Employés qui ont des ſuites qui ruinent & le pays & le commerce, par les frais immenſes qu'ils occaſionnent, ſans parler du préjudice qu'ils font au commerce général par leur commerce particulier.

Tamarins.

On ne trouve pas, dans toutes les autres parties du monde, des tamarins auſſi beaux, auſſi bons, & en auſſi grand nombre que ſur la côte méridionale du

Niger & ſur la riviere de Gambie. Toutes les côtes d'Afrique en ſont parſemées, mais d'une plus petite eſpéce que celle-ci. Cet arbre, dont le fruit a toujours été recommandable dans la Médecine, eſt, pour l'ordinaire, de la grandeur & de la groſſeur du noyer, mais bien plus touffu : ſa racine eſt forte, diviſée en pluſieurs bras, & garnie de chevelures. Le tronc eſt toujours aſſez droit, & a ſouvent trois pieds de diamètre. Son écorce eſt épaiſſe, brune & gerſée. Le bois eſt tanné, dur & coriace. Ses branches s'étendent régulièrement de tous côtés, & ſont diviſées en pluſieurs rameaux ; elles ſont chargées de feuilles qui font la beauté de cet arbre, à cauſe de l'ombre & de la fraîcheur qu'elles produiſent. Les fleurs naiſſent par bouquets de cinq à ſix pouces de longueur, qui ne contiennent cependant que neuf ou dix fleurs, parce qu'elles ſont éloignées les unes des autres. C'eſt la pulpe & les ſemences ſé-

parées de la gouſſe extérieure, & réduites en pâte, que l'on apporte en Europe. Les Africains font une boiſſon agréable, rafraîchiſſante, même laxative, avec ce fruit, auquel on joint du miel & de l'eau. On confit les tamarins; on s'en ſert pour ſe rafraîchir & ſe déſaltérer. Les feuilles ſimplement mâchées ont la même vertu. Partout, & à Gorée même, les Négres mettent du tamarin dans leur ris, leur couſcou & leur manger, qu'ils ne trouveroient pas de leur goût ſans tamarin. Ce ſont les arbres que l'on trouve le plus communément en Afrique.

Lianes à citron.

Tous les arbres à citrons, ou citroniers, ont à leurs pieds pluſieurs jets d'une eſpéce de liane qui, après être montée, & s'être répandue ſur les branches, retombe, & forme, de chaque arbre, un berceau épais & naturel, où l'on eſt à couvert des rayons du Soleil. Cette liane pouſſe une fleur blanche d'une odeur admirable, qui reſſemble

assez au lis, excepté que ses feuilles sont plus minces & trop foibles pour faire un calice bien marqué, comme fait le lis ordinaire. Le fruit qui succéde à cette fleur a la figure d'un petit citron; il en a la couleur, le jus & l'acide, & on s'en sert par toute l'Afrique, comme on fait des citrons en France; l'un vaut l'autre.

Bois d'ébéne. Près du lac du Pannier-Foule, entre Gorée & le Sénégal, il y a une forêt de bois d'ébéne du plus beau noir du monde, que les Négres appellent *Jalambanno*. Elle est à une lieue & demie du lac. Ce bois ne coûte que la peine de l'exploiter & de le transporter aux bords des barques. Le tronc de l'arbre ne revient qu'à sept ou huit sols. On trouve encore de ce bois d'ébéne à d'autres endroits, comme à Donai, au marigot de Botte, dans le Royaume de Foulle & sur la riviere de Felémé. Tous ces endroits, ainsi que ceux qui bordent les rivieres de Salum, de Gambie, de

Caſſamance, & celles qui viennent s'y décharger, ſont remplis d'arbres propres à la conſtruction des bâtimens, ſoit de guerre, ſoit marchands.

Le bord ſeptentrional de la riviere de Cachaux eſt couvert de mangles ou paletuviers, &, un peu au-delà, on trouve les plus beaux arbres de toute l'Afrique, par leur groſſeur, leur hauteur & la franchiſe de leur bois. Il y en a de très-propres à faire de grands canots d'une ſeule piéce, ſi grands & ſi forts, qu'ils peuvent porter juſqu'à dix & quinze tonneaux, avec vingt-cinq & trente hommes; &, ſi on vouloit, on en tireroit des piéces de bois propres pour conſtruire les plus gros vaiſſeaux de guerre, & toute autre ſorte de conſtruction.

Bois propre à la conſtruction des gros vaiſſeaux.

La Nation Françoiſe, ſi induſtrieuſe d'ailleurs, a très-mal entendu ſes intérêts ici, puiſque, de tant de vaiſſeaux François qui ont couru & courent encore les côtes d'Afrique, aucun ne s'eſt

aviſé de ſe leſter au moins avec des troncs ou piéces de ces arbres, qui ont juſqu'à cinquante pieds de hauteur, & de groſſeur proportionnée, ſans branches. Ils ont préféré de ſe leſter avec des pierres & des cailloux, tandis qu'ils auroient retiré du leſt fait avec un ſi beau bois, tel qu'on n'en voit point en Europe de ſemblable, de ſi franc, & de ſi propre à tous uſages que celui-ci. Ils auroient gagné bien au-delà des frais de leur voyage; &, en le faiſant, ils auroient rendu ſervice à l'Etat, en lui fourniſſant des arbres de conſtruction à bon marché, & dont il manque aſſez ſouvent, à moins qu'il ne les achete à un prix exorbitant. Quant à moi, je parle d'abondance de cœur; je ſuis bon Citoyen, & ſi j'avois des navires à ma diſpoſition, je m'en ſervirois à cet uſage. A chaque voyage que je ferois, je les chargerois de ces bois utiles & précieux, qui ſerviroient à tous égards à la marine, parce qu'ils ſemblent être incorruptibles; les vers

n'y ont aucune prise. En même tems, je ne laisserois pas que de faire le commerce, auquel je destinerois mes navires : car, si on adoptoit une fois ce principe, non-seulement les bois de construction, en peu de tems, seroient à bon compte en France, mais l'Etat en auroit toujours une provision immense, pour servir dans le besoin, sur-tout dans le tems de guerre ; bois de construction qui lui coûteroient fort peu, puisqu'il ne s'agit que de les couper & de les transporter sur les navires, & qu'avec une ancre, ou un petit tonneau (vingt-huit pintes de Paris) d'eau-de-vie, on en auroit pour construire un vaisseau de cent piéces de canon. Ce n'est point ici un fait hasardé, ni un paradoxe, puisque j'ai vû moi-même ces belles forêts. Il est vrai que j'ai été extrêmement surpris de ce que la Nation a négligé une partie aussi essentielle pour le bien de l'Etat, & j'ai dû convenir que le François dépaysé n'est plus le même qu'en

France : s'il parcourt les pays étrangers, ce n'eſt que pour faire le commerce qu'il s'eſt propoſé ; il néglige tout le reſte, de quelque avantage qu'il ſoit. Il craint de s'éloigner de ſon navire, d'expoſer les gens dont il a beſoin, pour completter ſa navigation, & les objets les plus intéreſſans lui deviennent indifférens. Il croit que, où on n'a rien remarqué juſques-là d'intéreſſant, il n'y a rien du tout à faire pour lui. Il faut donc que les autres Nations nous inſtruiſent. Comme la plûpart des bois de conſtruction ſont dans le voiſinage des Maures ou des Arabes, ſi on excepte ceux qui ſont près des rivieres de Gambie, de Salum, de Caſſamance, de Cachaux ou de Saint Domingue, & ceux qui ſont en remontant à l'Eſt, en gagnant vers Desbiſſeaux, où, outre les proviſions de ces bois, on feroit des traites conſidérables de captifs avec les Maures & les Naturels du pays, puiſque leur commerce, dans l'intérieur de

l'Afrique, leur en fournit une grande quantité, il suit qu'en chargeant les navires de bois de construction, qui serviroient à les lester, ils pourroient exercer tout le commerce qui les attire dans cette partie du monde. Dans ce cas, ils navigueroient à coup sûr, & pour leur profit, & pour celui de l'Etat.

Un chacun sçait qu'il y a deux sortes d'ambre ; l'un gris & de couleur cendrée, qui a une odeur douce & agréable ; l'autre qui n'en a presque pas, & le peu qu'il en a est très-mauvaise. Ce dernier est ordinairement jaune, dur & transparent : il se taille en différentes figures, & quand on l'a un peu échauffé, en le frottant dans les mains, il enleve, comme l'aimant, les pailles & autres choses légères ; c'est là ce qui l'a fait appeller Karabé par les Persans. Deux sortes d'ambre.

L'ambre gris est bien plus précieux que le karabé : c'est la marchandise la plus chere que l'on connoisse après le diamant & l'or. On ne le trouve que

sur les bords de la mer, & le plus souvent, après qu'elle a été agitée d'une grande tempête. C'eſt principalement aux Iſles Maldives, à celles de Madagaſcar, de Ceilan, de Maurice, à la côte de Comorin, à celle de Soltala, de Moſambique & d'Arabie, qu'on en recueille en plus grande quantité & le plus ſouvent. Quoiqu'il ſoit plus rare d'en trouver en deçà du Cap de Bonne-Eſpérance, on ne laiſſe cependant pas d'en rencontrer vers le Cap Blanc, le golphe d'Arguin, la baïe de Portendic, & même ſur les côtes de Biſcaies, delà juſques dans la mer Baltique. J'étois préſent lorſque le Gouverneur a voulu engager les Négres à rechercher ou faire la pêche de l'ambre entre le Cap Verd & le Cap Blanc, qui ſont du département de Gorée. Les Négres lui répondirent qu'ils ſçavoient très-bien qu'on trouvoit beaucoup d'ambre le long de cette côte, ſur-tout dans les graviers, à quelque diſtance dans la mer, mais qu'ils ne s'expoſeroient pas à en faire

les recherches, dans la crainte de devenir la proie des requins, qui ſont en abondance dans toute cette partie. Ajoûtons que pluſieurs Négres, en voulant faire cette pêche, avoient été dévorés par ces animaux carnaſſiers, qui aiment tellement l'ambre, qu'en voulant engloutir celui qui flotte ſur l'eau, ils ſont ſouvent jettés ſur le ſable, ſans pouvoir regagner la mer. Si l'eau de-vie avoit été du marché, les Négres n'y auroient pas trouvé tant de difficulté. On leur en promettoit ; mais ils ne s'en tiennent pas aux ſimples promeſſes.

Le peu qu'on en trouve en deçà du Cap de Bonne-Eſpérance, en comparaiſon de ce qui s'en voit au-delà, donne lieu de croire qu'il vient des endroits voiſins qui ſont à l'Eſt de ce pays-là, & que ce ſont les vents de l'Eſt qui l'apportent aux côtes occidentales : c'eſt là tout ce qu'on en peut dire de plus vraiſemblable.

Le courbari eſt un arbre très-grand & Courbari.

très-gros, qui peut encore servir à toutes sortes d'usages. On en trouve une quantité sur les bords de la riviere de Gambie & aux environs. Les Négres n'en ont aucun besoin ni pour les bâtimens, ni pour les meubles. Le bois est très-dur & compact; il croît lentement: c'est ce qui lui est commun avec tous les bois durs. Son tronc est fort droit & fort long; il a jusqu'à trois ou quatre pieds de diamètre, & quarante à cinquante de tige. Il est très-rare d'y trouver aucun nœud, ou de le voir éclater en quelque endroit que ce soit. Cet arbre, si nombreux & si propre à la construction des vaisseaux, jette des grumeaux d'une gomme claire, transparente, dure, de couleur d'ambre, qui ne se dissout que très difficilement, dont on pourroit se servir au lieu d'encens, à cause de la bonne odeur qu'elle rend quand on l'a brûlée.

Figuier. Le figuier d'Afrique est d'une grosseur prodigieuse. On en voit qui ont jusqu'à

vingt-cinq & trente pieds de circonférence. Son tronc, après s'être élevé à la hauteur de trente à trente-cinq pieds, se partage en plusieurs grosses branches qui en produisent une infinité d'autres chargées de grosses feuilles. Le bois & l'écorce de ce figuier sauvage sont semblables à ceux du figuier franc ; mais ses feuilles approchent plus, pour la figure, de celles de noyer, que de tout autre. Cet arbre ne vaut rien pour brûler ; mais les planches qu'on en retire, ou qu'on peut en retirer, sont blanches, légères, sans nœuds, & très-propres pour la sculpture. Les Négres s'en servent pour faire des gamelles, des plats, des assiettes, des cuillers, &c. parce qu'il se coupe aisément, & qu'il ne se fend point quand on le travaille. C'est un bois si beau, qu'on n'en voit point de semblable en Europe, où il seroit d'un grand prix.

Cotonier.

On devroit plutôt placer le cotonier au rang des arbrisseaux, qu'à celui des

arbres ; car, quoiqu'on en voit de bien plus gros en Afrique que partout ailleurs, il eſt cependant très-rare d'en trouver de la hauteur & de la groſſeur de nos abricottiers. Les cotoniers viennent en abondance dans tous les endroits de l'Afrique, qui ſont aſſez élevés pour ne pas être inondés ; car cet arbre aime les lieux ſecs & expoſés à la chaleur, lors même que les terres ne ſont ni graſſes, ni profondes. Il pouſſe partout à merveille, & porte des fleurs & des fruits en quantité. Les Négres donnent à leurs arbres une liberté entiere. Ils ne les coupent, ni ne les émondent jamais. Ainſi toute leur ſéve ſe conſomme de maniere que ce qui auroit dû être employé à la production du fruit, paſſe à l'accroiſſement de l'arbre, & diminue ainſi la quantité & la qualité du fruit. De là vient que les cotoniers des Négres ſont plus gros que ceux des autres Iſles. Les fleurs ſont minces, bordées d'un filet rougeâtre, & rayées par de-

dans de quelques filets de couleur de pourpre ; elles renferment quelques étamines déliées & rougeâtres qui environnent un piſtil verd qui ſe change en un bouton ovale & un peu pointu, verd dans le commencement, & un peu noir quand il parvient à ſa maturité. Ce bouton mûrit en quatre à cinq mois, & pour lors la matiere qu'il renferme, ſe trouvant échauffée par l'ardeur du Soleil, s'enfle & fend la coque qui le reſſerroit, ſe dilate & ſort. Pour peu qu'on néglige de la recueillir, elle tombe à terre, où elle ſe gâteroit, ſi on ne la recueilloit auſſi-tôt. Comme tous les boutons ou coques ne ſe trouvent pas mûrs en même tems, on ne peut pas faire la récolte tout d'un coup, puiſqu'on ne les cueille que quand elles ſe ſont ouvertes d'elles mêmes, ou quand on remarque, par la noirceur qui paroît au bout de la coque, que le coton qu'elle renferme, va la faire créver inceſſamment. Si le coton de l'Afrique eſt moins

fin que celui de l'Amérique, cela provient de la négligence des Négres, qui ne taillent jamais leurs arbres ; car ce coton a la même qualité en toutes choſes que celui qui nous vient du Levant, eſtimé ſupérieur à celui de l'Amérique ; & il eſt certain que l'Afrique en produiroit, ſi on vouloit, plus que toutes les autres parties de l'univers, réunies enſemble, parce qu'il y croît partout naturellement & ſans culture. Chaque coque renferme ſix ou ſept graines de la groſſeur des pois ordinaires, mais plus plates, & dont la ſuperficie eſt raboteuſe ; ce qui fait que le coton y eſt adhérant, plus ou moins, ſelon l'eſpéce de la graine, qui, étant miſe en terre, produit l'arbriſſeau qui porte ce fruit ordinairement douze ou quatorze mois après ſa plantation.

CHAPITRE VII.

Observation sur les moyens de rendre l'Afrique une portion précieuse à l'Etat & à la Religion.

ON a dû remarquer, sur ce que j'ai dit du commerce général de l'Afrique, quels sont les moyens propres & efficaces à rendre cette partie du monde utile & précieuse à l'Etat. Je n'ai rien négligé pour instruire le Public de tous les avantages réels qu'il pouvoit en retirer, & par sa navigation, & par son commerce. Partout il trouvera de nouvelles découvertes, de nouvelles routes pour de nouveaux établissemens, & un chemin assuré pour un commerce solide & lucratif, qu'il peut, en s'associant, exercer dans son cabinet même, comme s'il étoit sur les lieux, puisqu'il connoîtra les productions effectives de l'Afrique, leur prix & les marchandises

propres pour en faire l'acquisition, sans craindre de se tromper en la moindre chose, à moins que ce ne fût sur le prix d'achat qu'on pourroit lui augmenter, & sur lequel on ne peut avoir des précautions trop grandes, pour se mettre à l'abri de certaines conventions faites tête à tête. Cette partie ne sera pas moins précieuse à la Religion, si on veut lui donner toute l'étendue & tout le lustre qu'on est à même de lui donner à petits frais. Cette étendue & ce lustre ne feront qu'augmenter celui du commerce, comme on peut en inférer des principes que j'ai déja établis dans le corps de cette Histoire, puisque l'Africain dirige ses pas sur les principes de la Religion qu'il professe. Or, pour rétablir solidement la Religion Chrétienne en Afrique, où elle commence à renaître, il faudroit nécessairement commencer par y envoyer huit à dix Missionnaires qui seroient même accablés d'ouvrage; sçavoir, deux pour Go-

e, l'un en qualité de Curé, Chef des
tres Miſſionnaires; le ſecond en qua-
é de Vicaire, pour remplacer le pre-
ier, au cas qu'il vînt à mourir; vû
ue Gorée renferme au-delà de quinze
ns perſonnes de tout âge, entre leſ-
uelles il ſe trouve près de douze cens
hrétiens, dont j'ai converti moi-mê-
e la plus grande partie. Le Sénégal,
ui eſt dans le voiſinage, & qui eſt peu-
lé de Chrétiens qui gémiſſent ſous la
eligion Anglicane, fourniroit à Gorée
us les jours de nouveaux proſélites,
groſſiroit le nombre des Chrétiens
ui y ſont, &, par conſéquent, les ha-
itans François. En voici une preuve
ue je donne en paſſant. Après que les
nglois ſe furent emparés de Gorée &
u Sénégal, les Chrétiens de Gorée
'eurent pas toute la liberté qu'ils deſi-
oient pour remplir les devoirs de la
Religion Catholique. Ils ſe figurerent
our lors qu'en déſertant pour le Séné-
gal, où ils ſe trouveroient en plus grand

nombre, ils pourroient y exercer leur
Religion ſans oppoſition. C'eſt ce qui
occaſionna la déſertion de la plûpart des
Chrétiens; &, comme ils furent frus-
trés de leur eſpérance, dès qu'ils appri-
rent que les François étoient rentrés en
poſſeſſion de Gorée, ils y accoururent
en partie, & s'y ſeroient tous rendus
ſi on leur eût laiſſé la liberté de ſortir
du Sénégal.

Les Anglois ne s'apperçurent pas plu-
tôt de ceci, que, ſur le champ, tout
commerce & toute communication fu-
rent rompus entre Gorée & le Sénégal.
Cela n'empêcha pas que la plûpart des
Chrétiens de Gorée, qui s'étoient reti-
rés au Sénégal, ne revinſſent à Gorée
pour y pouvoir exercer avec liberté la
Religion Catholique, ſur-tout lorſque
l'expérience leur eut appris que, pen-
dant mon ſéjour à Gorée, j'y avois fait
des converſions étonnantes; que toute
la jeuneſſe des deux ſexes s'étoit fait
inſtruire, & avoit embraſſé la Religion

l'édification de toute la Colonie ; que
us les habitans Mulâtres, Mulatref-
s, Négres & Négreſſes, ainſi que celles
'on appelle Signares, qui ſont les
incipales habitantes de l'Iſle, avoient
ivi l'exemple de la jeuneſſe, s'étoient
it inſtruire, & avoient participé aux
acremens de la Religion ; enfin qu'ayant
gard à ces grands progrès, & ſur-tout
ux maximes épurées de la Religion
ui avoit pris le deſſus ſur les déſordres
u libertinage qui, depuis ce tems,
toit en horreur, chacun vouloit être
hrétien de nom & d'effet : auſſi chaque
ur fut marqué par un nombre de con-
erſions que je devois, après la grace
e Dieu, autant à la confiance que le
euple avoit en moi, qu'à mon zèle &
mes travaux qui épuiſerent en peu
le tems ma ſanté. Je dois rendre cette
uſtice aux habitans de l'Iſle, que je
'en connois aucun de tous ceux qui
nt embraſſé la Religion Chrétienne
ous mon miniſtère, qui ſe ſoit replon-

gé dans la débauche : au contraire, i
ont tous unanimement édifié l'isle p
la régularité de leur conduite, par le
assiduité à assister aux Services divins,
fréquenter les Sacremens ; enfin par leu
soin à fuir les mauvaises compagnies
& à se faire instruire des maximes d
la Religion Chrétienne.

On pourroit placer deux autres Mi
sionnaires à Gambie, l'un au villag
d'Albréda, & l'autre à celui de Gilfra
ou lieux voisins, où les habitans sor
en partie Chrétiens, & en partie Ma
hométans, & où ils feroient des progrè
étonnans par le grand nombre de con
versions qu'ils opéreroient. Je parl
d'après l'expérience que j'en ai faite e
1764. J'y ai baptisé au-delà de sep
cens personnes de tout âge, sans comp
ter un grand nombre de Mahométan
que j'y ai convertis. Le peuple y est do
cile, aime les Chrétiens, & ne desire
que de pouvoir en augmenter le nom
bre. Le cinquieme Missionnaire feroi

our le Comptoir de Joal, le sixieme our le Comptoir de Portudal, qui sont eux villages des plus considérables de a côte & des Royaumes de Baol & de in, situés sur le terrein propre de Sa Majesté : enfin les deux autres seroient un pour Salum, l'autre pour Desbis-eaux.

Dans chacun de ces endroits, on pourroit y faire construire des Chapelles & les habitations pour les Missionnaires, ela à peu de frais, parce que les matériaux sont sur les lieux, ainsi que les ouriers. Il ne s'agiroit donc que des vases acrés & des ornemens qu'on pourroit nvoyer de France. Il arriveroit alors, our le bien de l'Etat & de la Religion, u'on s'élargiroit insensiblement, tant ur les côtes, que dans l'intérieur de 'Afrique, sur-tout si l'on augmentoit e nombre des Missionnaires à proporion des progrès que l'on feroit dans la Religion. Ces progrès seroient d'autant lus rapides, que les Négres sont doués

d'une mémoire ſinguliérement heureuſe, & qu'ils joignent, à cet avantage, un deſir marqué d'embraſſer le Chriſtianiſme.

J'ai converti des Négres qui, après avoir répété trois ou quatre fois quelques chapitres du Catéchiſme, les ſçavoient par cœur. Etonnés du prodige de leur mémoire, ils ne ſçavoient à qui en attribuer la cauſe. Ils proteſtoient que Dieu leur avoit appris ce qu'ils ſçavoient, & qu'il vouloit abſolument qu'ils ſe convertiſſent à la Religion Chrétienne. Cela favoriſoit & accéléroit leur converſion. Comme rien ne fait plus d'impreſſion ſur les Négres que ce qui brille à la vûe, il conviendroit que ces Chapelles fuſſent décorées, & qu'on y fît le Service divin avec une certaine magnificence.

J'avois ſuivi ce principe lors de ma Miſſion en 1764, & la maniere avec laquelle j'avois tapiſſé le lieu deſtiné pour y faire le Service divin, frappa d'étonnement

l'étonnement & de joie, non-seulement les Chrétiens, mais les Mahométans mêmes, qui tous n'avoient jamais rien vu de semblable, puisqu'aucun Missionnaire n'y avoit paru depuis vingt ans, & qu'on n'y avoit jamais fait, depuis ce tems, le Service divin. Ils ignoroient donc toutes les cérémonies avec lesquelles on célébre nos augustes mystéres, & ils furent pénétrés d'un si profond respect, qu'ils étoient continuellement prosternés pour adorer le grand Dieu vivant sur l'Autel. Les Mahométans formoient un corps séparé de celui des Chrétiens, & gardoient un profond silence. Lors de la Bénédiction du très-Saint Sacrement, qui se donnoit au bruit du canon, ils se prosternerent à l'exemple des Chrétiens, & m'arracherent les larmes des yeux, lorsque je vis ces Infidéles reconnoître & se soumettre tout à coup au Maître Souverain de l'Univers. Le Service divin fini, ils vinrent en foule

me prier de les instruire & de les baptiser. » Votre Dieu, me dirent ils, est » bien au-dessus de Mahomet. Nous » voulons le servir ; nous ferons tout » notre possible pour observer sa Loi, » & nous serons de bons Chrétiens «. D'où l'on voit que la conversion de ces Infidéles est aisée à opérer ; que la moisson est abondante, & qu'il ne faut que des ouvriers pour faire une ample récolte.

En peu de tems, on verroit cette partie du monde idolâtre redevenir une portion précieuse à la Religion. Elle le seroit aussi à l'Etat, puisque le nombre de Chrétiens & de bons François ne seroient qu'une même chose ; car il n'y a pas de Nation plus attachée à son Prince que l'Africain. Ce seroient des Sujets sur lesquels on pourroit compter, tant pour faire valoir & faciliter le commerce, que pour défendre les possessions de la Nation, & bientôt ils ne feroient plus avec nous, dans l'or-

dre ſpirituel, civil & politique, qu'un ſeul & même corps, un ſeul & même eſprit, qui n'auroit pour fin que le bien public.

Tout concourt à remplir ce grand objet. Loin que les différens Rois d'Afrique s'y oppoſent, ils ſe prêteront d'inclination à la converſion de leurs Sujets; ils la faciliteront; ils la leur perſuaderont, puiſqu'ils avouent eux-mêmes que leurs meilleurs Sujets ſont les Chrétiens, auxquels ils donnent leur confiance par préférence. Pour lors on verra entrer avec joie, dans le ſein de l'Egliſe, ce peuple nombreux avec la docilité & la ſoumiſſion qui font le principal caractere du Chrétien. On verra étendre le commerce dans le centre de l'Afrique, dont les habitans ſe regarderont comme de vrais François, liés par la même Religion, ſoumis au même Prince & aux mêmes Loix; & l'Afrique, en tems de guerre, défendra l'Afrique elle-même. Aucune Nation

étrangere n'oſera y aborder, & toutes les riches productions du pays paſſeront en France, pour peu que l'on profite, ou qu'on ſe ſerve des principes & des découvertes que j'ai expoſés dans le corps de cette Hiſtoire, & dont on pourroit avoir un détail encore plus inſtructif.

Par ce moyen, le Sénégal, le Fort Jacques, ſur la riviere de Gambie, & tous les Comptoirs Anglois deviendront indifférens à la Nation Françoiſe, & la perte qu'elle en a faite ſera comptée réellement pour rien.

Dans les ſix Royaumes du Département de Gorée, qui renferment beaucoup de Chrétiens, on trouvera une facilité étonnante à convertir les Muſulmans, parce que ceux qui ſont Chrétiens font tout leur poſſible pour attirer les autres à la Religion Chrétienne; &, par ce moyen, ils ſont d'un grand ſecours aux Miſſionnaires, tant par leur zèle que par la connoiſſance qu'ils ont

de la langue du pays, ainſi que de la Françoiſe. Une partie du commerce du pays, tout modique qu'il eſt, & preſque réduit à rien, ſuffiroit pour payer non ſeulement les frais de la Colonie, mais les appointemens des Miſſionnaires, & bientôt on ſeroit dans le cas d'y voir un Clergé, tel que l'on voit dans les Provinces de France. On pourroit même réduire à peu de choſe l'appointement des Miniſtres de la Religion, vû la facilité qu'ils auroient de faire un commerce fructueux, ſans préjudicier ni aux ſoins néceſſaires à leurs fonctions, ni au commerce de la Nation.

Cette Colonie n'exigeroit, pour ainſi dire, aucuns frais, puiſqu'il ne faut ni villes, ni forteresſes, ni nombreuſes garniſons pour la défendre, dès qu'il eſt vrai, comme il l'eſt effectivement, que l'Afrique défend l'Afrique, & qu'elle eſt en état de réſiſter à la plus forte Puiſſance de l'Europe, qui cependant pourroit, dans un tems, gagner

du terrein sur elle, mais qu'elle abandonneroit malgré elle dans l'autre, parce qu'elle ne pourroit s'y fixer par la force des armes.

Je suis donc fondé, d'après l'expérience que j'en ai, à espérer le succès total de ce projet, qui sera aussi avantageux à la Religion, qu'utile à l'Etat; car dix à quinze mille livres dépensées à propos envers les Rois de l'Afrique Françoise, produiront des millions par le commerce, & insensiblement une partie de l'Afrique deviendroit un pays attaché à la France, plus fructueux pour elle que plusieurs Provinces d'entre celles qui sont sous la domination du Roi. Les Rois du pays, portés par des intérêts communs à la défense respective de leurs Royaumes, ont des forces suffisantes pour repousser tout ennemi, tel qu'il soit, pour soutenir la Religion & le commerce de leurs Sujets. Bientôt on placeroit d'autres Missionnaires sur les rivieres de Cas

amance, de Salum, de Cachaux, des Bisseaux & de Serre-Lionne, qui, dès ce moment même, y seroient bien reçus, & y feroient des progrès considérables, en portant la Religion non seulement le long des côtes, mais encore dans le sein de l'Afrique. Ce seroit le moyen le plus efficace pour y assurer & fixer un commerce solide, puisqu'il y a déja une quantité de Chrétiens Portugais naturels du pays, qui serviroient avec zèle à la conversion des autres.

Si le moyen que je propose est très-puissant pour faire tomber le commerce du Sénégal, il ne l'est pas moins pour faire tomber celui du Fort Jacques que les Anglois occupent au milieu de la riviere de Gambie, qui ne pourra jamais subsister, dès qu'on voudra se servir du Roi de Barre, pour le faire tomber, parce qu'il peut non-seulement le bloquer de façon qu'il ne pourroit recevoir ni secours, ni subsistance, mais encore l'assaillir à tout moment, tant

par le nombre de ſes pirogues, que par la ſupériorité de ſes forces. Il ne faut, pour ce que je propoſe, ni guerre, ni querelles. Le Roi, notre auguſte Monarque, eſt le maître ſur ſon terrein propre ; il a acheté celui-ci ; il en eſt encore aujourd'hui le légitime propriétaire : il peut donc, ſans enfraindre aucun traité de paix, faire valoir ſon bien, en retirer tout l'avantage poſſible, & faire les établiſſemens néceſſaires à cet effet. Il eſt le maître & propriétaire juſqu'à ſix lieues dans les terres de la côte d'Afrique ; il peut donc jouir de ſon droit, ou le céder à ſes Sujets, qui, dans ce cas, en tireroient un grand avantage, ſans que la Nation Angloiſe puiſſe s'y oppoſer ; car elle n'y a aucun droit direct ou indirect. De-là, on conclud aiſément que le commerce du Sénégal, même celui de la riviere de Gambie, deviennent tout-à-fait indifférens à la Nation, dès qu'elle a les rivieres de Salum & de Caſſa-

mance, qui font tomber le commerce des deux précédentes. Le fait eſt ſans replique.

Enfin les Anglois, qui occupent l'Iſle du Sénégal & le Fort Jacques, n'ont aucun droit de tirer leur ſubſiſtance du continent qui eſt occupé par les Royaumes de Brac & du Siratick, & par le Royaume de Barre. Le Comptoir François d'Albréda & ceux de Bintan & de Gérégès, qu'on eſt à même de rétablir quand on voudra, la tireroient, au contraire, très-abondamment de ces Royaumes, & privativement aux Anglois; &, dans ce cas, l'Anglois n'auroit plus rien à eſpérer du commerce de l'Afrique Françoiſe.

Tels ſont les objets que j'avois promis d'expoſer dans le corps de cette Hiſtoire; objets que j'ai cru dignes d'être rendus publics. Je n'y ai haſardé aucun fait, & je n'ai parlé que d'après ce que j'ai vu & reconnu moi-même ſur les lieux. Mon zèle pour la pro-

pagation de la foi, pour la prospérité
parfaite de notre auguste Monarque,
& pour celle de l'Etat en général, m'a
suggéré cette entreprise, & je serois au
comble de mes desirs, si l'événement
répondoit à mes vœux.

DISSERTATION
PHYSIQUE ET HISTORIQUE
SUR
L'ORIGINE DES NÉGRES,
Et la Cause de leur couleur.

CHAPITRE PREMIER.
Observations sur divers Phénomènes de la Nature.

MON dessein n'est pas de rassembler ici toutes les différentes couleurs des hommes, ni les causes physiques du nombre prodigieux de phénomènes qui nous étonnent dans toutes les parties de l'Univers : la carriere seroit trop éten-

due. Néanmoins le Public n'auroit rien à desirer sur cet objet, si ma capacité égaloit la matiere. Peut-être même trouvera-t-on que je n'ai que trop présumé, en entreprenant d'expliquer l'origine des Négres, & de rendre les causes physiques de leur couleur. J'ai cru qu'il étoit avantageux aux progrès des sciences d'exciter ce vif desir de pénétrer dans le Sanctuaire de la Nature, & d'animer par là cette flamme du génie, seule capable de développer les vrais causes de ses opérations. Les recherches, les expériences, les découvertes que j'ai faites en Afrique sur une matiere qui n'a été traitée jusqu'ici que sur des principes étrangers, sont trop intéressantes pour les ensévelir dans l'oubli. Je vais donc les exposer dans cette Dissertation, & si la description de quelques autres Peuples, ou la discution de la cause de leur couleur se trouvent entrelacées dans le fil de mon Histoire, ce n'est pas pour sortir de la

matiere, mais pour l'éclaircir à fond.

Depuis le Tropique du Cancer jusqu'au Tropique du Capricorne, l'Afrique est peuplée d'habitans noirs, demi-noirs & basannés. Non-seulement la couleur les distingue, mais fait qu'ils différent des Européens par tous les traits de leur visage. Des têtes oblongues, des nez larges, écrasés & épatés, de grosses lévres, & une chevelure crépue comme la laine de nos moutons, paroissent constituer une nouvelle, mais bisarre espéce d'hommes. Pour peu qu'on s'éloigne de l'Equateur, vers le Pôle Antarctique, le Noir s'éclaircit; mais la laideur demeure, sur-tout parmi ceux qui habitent la pointe méridionale de l'Afrique, qui sont les Hottentots; & plus on remonte vers l'Orient, plus on rencontre des peuples dont les traits se radouciſſent & deviennent plus réguliers, mais dont la couleur est aussi noire que celle qu'on trouve sous la Zone Torride. Après

Les Hottentots.

cela, on trouve un peuple basanné d'une riche taille, qui est distingué de autres peuples par des yeux longs étroits, & placés moins droits qu'e Europe. Si l'on passe dans cette vast partie séparée de l'Europe, de l'Afriqu & de l'Asie, on y trouvera bien des va riétés. Cette terre, peuplée de Nation rougeâtres & basanées en mille nuan ces, se termine vers le Pôle Antarcti que par un Cap & des Isles, mais de Isles, dit-on, habitées par des Géans On trouve, à cette extrémité de l'Amé rique, une race d'hommes d'une hau teur démesurée, relativement à cell des Européens; mais, sans sortir de no tre continent, nous trouvons une es péce d'hommes bien différente de ceux ci. Les Lapons, habitans de l'extrémit septentrionale de l'Europe, sont les plu petits de ceux qui nous sont connus. Ce Lapons, qui sont du côté du Nord, & les Patagons, qui sont du côté du Midi paroissent les termes extrêmes de la rac des hommes.

Les Lapons & les Patagons.

Je ne parlerai pas des habitans des Iſles qu'on rencontre dans la mer des Indes, & d'autres Iſles qui ſont dans ce vaſte Océan qui remplit l'intervalle entre l'Aſie & l'Amérique. Chaque peuple, chaque Nation y a ſa forme & ſa langue particuliere ; & ne trouveroit-on pas peut-être, parmi eux, des habitans plus ſinguliers que les Noirs mêmes, auxquels cependant nous ne pourrions refuſer le nom d'hommes ? Car enfin les habitans de l'Iſle de Borneo, dont parlent pluſieurs voyageurs, penſent-ils moins que les autres hommes, pour avoir, dit-on, des queues de ſinges, que le hazard ou l'imagination des meres vivement frappées ont produites, & qui ne dérogent à l'humanité que par cette ſingularité étonnante ?

Les habitans de l'Iſle de Borneo.

Nous voyons, en Europe même, aſſez ſouvent des phénomènes plus frappans qui ne changent en rien la nature de l'homme : il ſont trop connus pour que je doive en donner le détail. Dans l'Iſle

voiſine de celle dont je viens de parler, qui ſépare la mer du Nord de la mer Pacifique, on trouve des hommes, pour qui la lumiere du jour eſt inſupportable ; leurs yeux trop foibles ne s'ouvrent que dans l'obſcurité de la nuit. Ceux-là ſont, dans le genre des hommes, ce que ſont, parmi les oiſeaux, la chauve-ſouris & le hibou, qui ne ſortent du ſommeil que quand l'aſtre du jour a diſparu & laiſſé la nature dans le deuil & dans le ſilence. Ces hommes ſont les Dariens, habitans de l'Iſle de Panéma.

Dariens.

Le phénomène le plus remarquable & la loi la plus conſtante ſur la couleur des habitans de la terre, c'eſt que toute cette large bande qui ceint le globe d'Orient en Occident, qu'on appelle la Zone Torride, n'eſt habitée que par des peuples noirs & baſanés, malgré les interruptions que la mer y cauſe. Qu'on la ſuive à travers l'Afrique, l'Aſie & l'Amérique, dans toutes ſes parties, ſoit dans les Iſles, ſoit dans les continens ;

Zone Torride.

n n'y trouve que des Nations, les unes bſolument noires, les autres métives, es autres baſanées ou rougeâtres, re-ativement aux climats ſous leſquels elles habitent, leſquels climats varient a couleur des peuples, ſur leſquels ils nfluent proportionnellement aux ré-verbérations du Soleil plus vif, plus ardent dans une région que dans l'autre.

Plus on s'éloigne de l'Equateur, plus la couleur des peuples s'éclaircit par nuances; elle eſt encore fort brune au-delà du Tropique, & on ne la trouve tout-à-fait blanche que ſous la Zone tempérée; & c'eſt aux extrémités de cette Zone qu'on trouve les peuples les plus blancs, parce que le Soleil, le climat & l'humidité du ſerein y font de moindres impreſſions ſur la peau des peuples. Le Danois aux cheveux blonds éblouit, par ſa blancheur, le voyageur étonné, qui ne peut ſe figurer que l'objet qu'il voit ſous la Zone glacée, en Danemarck, & l'Africain qu'il vient

Zone tempérée.

Zone glacée.

de voir ſous la Zone Torride, foier
deux hommes ; & s'il recherche ave
exactitude les cauſes phyſiques d
ces phénomènes, il dira bientôt qu
cette variété ne doit ſa naiſſance qu'
différentes influences, puiſſantes pou
la noirceur en Afrique, & puiſſante
pour la blancheur en Danemarck.

Dans la Zone glacée, & plus a
Nord, que le Soleil ne daigne pa
éclairer en hiver, où la terre ne port
aucune des productions des autres pays
dans ces affreux climats, on trouv
des teints de lis & de roſes qui nou
prouvent que le Soleil n'y fait pas le
mêmes impreſſions qu'en Afrique. L
ferein eſt auſſi peu conſidérable dans le
pays froids, qu'il eſt extrême dans le
pays chauds. C'eſt ce qui varie les in
fluences de l'un & de l'autre. Ce Solei
produit à peu près les mêmes effets ſu
la peau de l'homme, ſous la Zone Tor
ride, que produit la chaleur d'un fou
ardent ſur la pâte deſtinée à faire d

ain, qui, plus elle eſt expoſée à la
aleur, plutôt elle change de couleur.
lle devient, par degrés, baſanée, rou-
eâtre, brune. Enfin, ſi la chaleur eſt
xceſſive, elle noircit la croûte du pain,
ans en changer la ſubſtance intrinſé-
que. L'eau mêlée avec la farine, ou
lutôt l'humidité de la pâte fait que la
haleur opére ſur elle le même effet que
'ardeur du Soleil opére ſur les habi-
ans de la Zone Torride, que le ſerein
& la tranſpiration ont également diſ-
poſés à recevoir les influences de cet
aſtre.

Effet de la chaleur ſur la pâte.

Si on demande à tous ces peuples, dont nous venons de parler, ſi tant d'hommes divers ſont ſortis d'un même pere & d'une même mere, ſi ces pere & mere étoient blancs, quoiqu'on ne puiſſe en douter avec raiſon, puiſque Dieu n'a créé qu'un ſeul homme blanc, & que la femme qu'il a formée d'une de ſes côtes, étoit, ſans replique, de même couleur que lui; ſi les Négres ſont in-

terrogés sur la couleur de cette tige, diront qu'Adam étoit noir. Les Américains l'habilleront de basané & rouge ; les Asiatiques le feront olivâtre, & ainsi du reste. Aucun d'eux ne manquera de raisons bonnes ou mauvaises pour son opinion. Adam, selon l'Ecriture, fut formé du limon de la terre. Les terres vierges sont ordinairement rouges ou roussâtres, & de-là est venu le nom du premier homme ; car Adam signifie rouge ou roux. Eve étoit de la même couleur, ou à peu de chose près, puisque la couleur d'Adam pouvoit être un peu affoiblie en faveur du blanc dans Eve ; ce qui ayant été continué dans leurs enfans & dans leurs descendans, la couleur blanche est celle qui est venue naturellement du premier homme, & qui s'est perpétuée dans les Blancs, parce qu'ils n'ont habité, & n'habitent encore aujourd'hui aucun climat capable de les métamorphoser en couleur noire.

Origine de la couleur des hommes.

Que, dans la ſuite, cette couleur ſe
t ternie, qu'elle ait pris celle du cui-
& de l'olive, comme nous le voyons
ns les Aſiatiques & dans les Améri-
ns, cela ne ſouffre aucune difficulté :
'erein, le climat & le Soleil ont opéré
effet ; mais, qu'elle ſe ſoit totale-
nt métamorphoſée chez les Afri- Variété des couleurs.
ns qui ſont ſous la Zone Torride,
a ſurpaſſe, dit on, notre intelligence.
eſt cependant la même cauſe, plus
iſſante là qu'ailleurs, qui a fait ce
odige. La noirceur eſt devenue auſſi
turelle par les ſuites à certains Afri-
ns, que la blancheur l'eſt aux habi-
ns de la Zone tempérée.

Mais comment, dit-on, d'un ſeul
dividu, a-t-il pû naître tant d'eſpéces
ommes ſi différens les uns des au-
es ? Cette ſurpriſe eſt d'autant plus
rte, que les mêmes phénomènes re-
roiſſent tous les jours à nos yeux en
rope même. Ce n'eſt point unique-
ent au blanc & au noir que ſe rédui-

ſent les variétés de la nature en ce genr
puiſque celles qui frappent le plus nou
vûe ne coûtent pas plus à cette nature
que celles que nous appercevons moi
ſenſiblement. Si on pouvoit s'aſſure
par des expériences déciſives, de ſes di
férentes opérations, peut-être trouv
roit-on auſſi rare de voir naître, av
des yeux blancs, un enfant dont les a
êtres auroient eu les yeux noirs, qu
l'eſt de voir naître un enfant blanc
parens noirs, ou un enfant noir de p
rens blancs.

Les enfans ordinairement reſſem
blent aſſez à leurs parens, & les vari
tés avec leſquelles ils naiſſent, ſont ſo
vent des effets de cette reſſemblance
plus ou moins prochaine. Ces variété
ſi on les pouvoit ſuivre, trouveroie
leur origine dans quelque ancêtre; ell
ſe perpétuent par des générations d'i
dividus qui les ont, & s'effacent par d
générations d'individus qui ne les o
pas; & ce qui ſurprend le plus, c'e

Variété des générations.

u'après une interruption de ces variétés, elles reparoiſſent dans l'enfant qui e reſſemble ni à ſon pere, ni à ſa mere, nais qui a tous les traits de ſon ayeul u biſayeul.

La nature contient le fond de toutes ces variétés ; mais de certaines auſes, telles que l'art, le climat & quelques autres, les mettent en œuvre. On voit aſſez ſouvent paroître des races le chiens, de pigeons, de ſerins & l'autres animaux, qui n'étoient pas auparavant dans les claſſes de la nature, qui n'ont été d'abord que des individus ortuits, & qui, après quelques générations, ſont devenus des eſpéces. Ne voyons-nous pas, de tems en tems, créer quelques eſpéces nouvelles, & détruire les anciennes ? Les formes ſe changent ; les couleurs ſe varient ; l'eſpéce ſe métamorphoſe. Cet art ne ſe borne point aux ſeuls animaux, puiſque nous voyons tous les jours des races de louches, de boîteux, de goutteux & de boſſus ; &,

pour nous les montrer, il ne faut p
une longue ſuite de générations.

L'Afrique n'eſt pas la ſeule partie d
monde où l'on trouve des variétés d
couleur; l'Amérique & l'Aſie en fou
niſſent auſſi : on y voit des Noirs, do
les enfans ſont blancs, ou plutôt b
ſannés, & dont la couleur ſe tranſm
de pere en fils. De-là on voit que
blancheur ou la noirceur ne ſont qu'un
variété accidentelle dans les clima
chauds, qui ſe confirme ou s'efface p
une ſuite de générations ſous des cl
mats étrangers. Tout le monde convie
que la couleur noire eſt auſſi inhéren
aux corbeaux & aux merles, qu'elle l'e
aux Négres: j'ai cependant vû des me
les & des corbeaux blancs, des merl
verds & rouges, des loups blancs & d
loups gris. Ces variétés formeroie
ſans doute des eſpéces, ſi on les cult
voit; car la différence du blanc au noi
ſi ſenſible à nos yeux, eſt ſi peu de cho
pour la nature, qu'une légére altératio

Variété de couleurs dans la nature.

peau du cheval le plus noir y fait oître du poil blanc, ſans aucune ſuc-ſſion des couleurs intermédiaires.

Des enfans blancs dans leur naiſ-nce, au milieu des peuples noirs, ne eut-on pas conclure que le blanc eſt la ouleur primitive des hommes, & que noir n'eſt qu'une variété héréditaire ur accident depuis pluſieurs ſiécles, qui n'a point entiérement abſorbé le ond de la couleur blanche, qui tend ujours à reparoître ; car on ne voit s arriver le phénomène oppoſé. S'ils aiſſent conſtamment blancs parmi ces euples de l'Afrique, combien plus ſou-ent ne devroit-il pas naître des noirs armi les peuples innombrables de l Eu-pe, ſi la nature amenoit auſſi facile-ent l'un que l'autre ? C'eſt ce qui n'ar-ve pas, & cela ſuffit pour dire que le anc eſt la couleur naturelle des hom-es, & que ce n'eſt que par une cauſe trinſéque que le noir eſt devenu une ouleur héréditaire aux peuples qui ſont

ſous la Zone Torride, parmi leſque
la couleur primitive n'eſt pas ſi parfa
tement effacée, qu'elle ne reparoiſſ
& qu'elle ne ſe manifeſte & à la na
ſance, & à la mort des Négres. To
les faits que je viens de rapporter da
ce Chapitre, ſerviront de baſe au ſu
vant.

CHAPITRE II.

*De l'Origine des Négres, & de la ca
phyſique de leur couleur.*

Origine des Négres.

LE Texte ſacré & la Tradition co
tante de toutes les Nations policées
l'Univers nous apprennent que tous
hommes ſont ſortis d'un même pere
d'une même mere, & que nous devo
regarder les Blancs comme la tige
tous les hommes. Il eſt vrai que la
ture erre quelquefois, & que le haz
y met du ſien ; mais tôt ou tard
reprend ſes droits. Nous voyons na

des hommes d'une grandeur exceſſive, d'autres d'une petiteſſe extrême, qui formeroient des peuples, ſi on s'appliquoit à les multiplier. Nous diſons que ce ſont des écarts de la nature; mais, lorſque nous voyons des Négres, nous ne pouvons concevoir comment des deſcendans du premier homme ont pû dégénérer en cette eſpéce, parce que nous ne recherchons que trop foiblement la cauſe phyſique de leur noirceur, comme nous l'appercevons. Il eſt donc intéreſſant de traiter une fois cette matiere à fond, & de prouver la vraie cauſe phyſique de la couleur des Négres.

Il eſt certain qu'Adam & Eve, ainſi que leurs deſcendans, furent blancs, & que ces derniers périrent tous dans le déluge univerſel, excepté Noë, ſes trois fils & leurs femmes reſpectives, qui furent ſauvés dans l'Arche. Depuis Adam juſqu'au déluge, aucun peuple noir n'a paru ſur la face de la terre : le

La Nigritie n'a pas été habitée avant le déluge.

fait paroît assez certain ; car autrement le phénomène auroit été remarqué par les Historiens sacrés & profanes. Un chacun se seroit empressé de rapporter cette métamorphose étonnante. Elle n'a pas eu lieu avant le déluge pour deux raisons principales ; la premiere, parce qu'aucun des descendans d'Adam n'avoit pénétré dans les régions qui sont sous la Zone Torride, &, par conséquent, n'avoit pû subir le changement étrange que le serein, le climat & les ardeurs du Soleil y opérent. La seconde, parce que ces régions étoient encore pour lors inconnues aux hommes. Il en est une troisieme, enfin, applicable aux hommes après le déluge. Aucun d'eux n'avoit voulu s'établir dans des lieux secs, brûlans, déserts, remplis de bois fourrés & de bêtes féroces, & que les sables brûlans leur parurent inféconds & incapables de produire de quoi suffire à leur subsistance. Ces motifs étoient assez naturels pour les en détourner,

lorsque ces descendans trouvoient partout ailleurs un climat plus supportable, des terres plus fécondes & plus riches, & des régions plus agréables à la vûe, & plus commodes à la vie.

Division des enfans de Noë.

Après la confusion des langues à la Tour de Babel, les enfans de Noë se diviserent, & s'établirent dans les pays qui leur tomberent en partage; &, à mesure qu'ils multiplierent, ils s'étendirent de plus en plus dans les régions désertes : ce ne fut qu'après bien des siécles qu'ils pénétrerent jusqu'à certaines extrémités de la terre, & s'y établirent. Ceux qui, par crainte ou par curiosité, occuperent les premiers l'Afrique, étoient originairement blancs : le fait est sans replique, puisque les trois enfans de Noë & leurs femmes étoient de cette couleur; mais le serein, le climat, les réverbérations des rayons du Soleil les rendirent d'abord basanés, ensuite demi-noirs, & après quelques générations, ils eurent tous la

Les premiers Africains étoient originairement blancs.

teinte plus ou moins noire, selon qu'ils furent plus ou moins exposés aux influences des causes que je viens de rapporter, & ces métamorphoses se sont perpétuées de génération en génération. Ce n'est donc pas la nature de l'homme qui a changé, mais uniquement la couleur de sa peau qui a reçu les impressions du climat & des ardeurs du Soleil; & s'il a fallu un tems considérable pour opérer ce phénomène, il n'en faudroit qu'un plus court, pour que la nature, sous d'autres climats, reprît ses droits; car il est hors de doute qu'une progéniture de Négres & Négresses en Europe reprendroit sa couleur naturelle, & reviendroit blanche. Le fait est constant par l'expérience.

Ceci n'est point un paradoxe, puisque l'Histoire nous apprend que, dans le septieme siécle, les Sarrazins, les Maures, les Ismaélites, les Arabes envahirent l'Afrique occidentale, y fixerent leur demeure, & y établirent leur

ngue, leurs Loix, leur Religion & urs uſages. Ces Sarraſins étoient, ſans eplique, blancs, baſanés ou jaunes, elon les influences des climats d'où ils ortoient. Après quelques générations, ls changerent de couleur, & devinrent uſſi noirs que les anciens habitans de 'Afrique, & aucun d'entre eux ne conerva ſa couleur primitive ſous la Zone Torride; & leur langue, leur Religion, eurs Loix & leurs uſages métamorphoerent l'Afrique, ainſi que l'Afrique métamorphoſa, dans les ſuites, leur couleur. Ceux d'entre eux qui envahirent les Royaumes de Maroc, de Salé & de Tafilet, & tant d'autres régions plus ou également éloignées de la Zone Torride, ont conſervé la couleur dominante des pays particuliers où ils ſe ſont établis, & ſont reſtés blancs ou baſanés, parce que, dans ces régions, le climat, le ſerein & le Soleil y ſont moins puiſſans, & n'y opérent pas les mêmes effets que dans la Nigritie.

Les Sarraſins en Afrique.

Leur métamorphoſe.

Les Sarrasins en Espagne.

Ces Sarrasins, ces Maures ou ce Arabes pousserent leurs conquêtes jusqu'en Espagne, où ils n'ont certainement pas changé de couleur, comme firent ceux qui se fixerent en Afrique; &, si ceux qui envahirent l'Espagne étoient restés en Afrique, ils auroient été métamorphosés au même moment que les autres. Ce n'est donc que le climat & le Soleil qui ont changé la couleur des Sarrasins en Afrique, en donnant une teinte noire & étrangère à leur peau.

Les Portugais en Afrique, & leur métamorphose.

D'autres preuves viennent à notre secours, que l'Univers entier ne peut désavouer. Les Portugais, dont les descendans existent encore aujourd'hui en Afrique, commencerent, vers le milieu du quatorzieme siécle, à y fixer leur demeure; ils y formerent des établissemens; ils y bâtirent des Fortereſſes & des Comptoirs pour la sûreté de leur commerce. Ils peuplerent, par la suite, non-seulement les Isles, mais les côtes

& les cours des principales rivieres de l'Afrique, c'eſt-à-dire, depuis le Cap Blanc juſqu'au Cap Verd, depuis ce dernier juſqu'à la riviere, & de là juſqu'à celle des Deſbiſſeaux. Ces Portugais n'étoient rien moins que noirs, lors de ces établiſſemens : ſemblables au reſte de leur Nation, c'eſt-à-dire, baſanés, ils crurent y faire fortune ; en conſéquence, ils y fixerent leur demeure, qui ſuivit ou le ſort, ou le choix des particuliers, dont les uns s'établirent dans les Iſles de Canarie, les Iſles de Fer, & le Pic Ténériff, &c. les autres ſur les côtes d'Afrique. Les premiers n'ont ſubi aucun changement de couleur depuis trois ſiécles qu'ils habitent ces Iſles de pere en fils ; ils ſont ſeulement d'un baſané plus foncé qu'ils n'étoient auparavant. Les autres, plus voiſins de la Zone Torride, furent ſinguliérement frappés des influences du ſerein, du climat & des réverbérations du Soleil. Après quelques générations,

Cause certaine de la couleur des Négres.

ils se virent métamorphosés, & aussi noirs que les naturels du pays. Ce phénomène les allarma, & ils ne se reconnurent que par leur langue, leur Religion, leur Loi & leurs mœurs. Aucun n'y avoit conservé sa couleur primitive: tous étoient métamorphosés par les suites de quelques générations, dont la premiere eut pour appanage la teinte de demi-mulâtre, la seconde celle de mulâtre, la troisieme de métif; la quatrieme enfin se déclara en faveur des Négres, & fut absolument noire.

En 1764, je me trouvai sur les lieux; j'y baptisai un nombre de ces Portugais métamorphosés. Surpris de leur origine & de leur métamorphose, j'en recherchai les causes. Il n'y eut qu'une voix pour m'en assurer; c'est celle que je rends dans cette Histoire. Pour m'en convaincre de plus en plus, je fis venir deux Portugais de Nation, établis en Afrique dès l'an 1721, ensuite leurs enfans, tellement métamorphosés, qu'à

peine ai je pû les distinguer d'avec ceux des Négres. Surpris de ce phénomène, en les baptisant, je les examinai de plus près, & je vis que le premier coup d'œil étoit trompeur, puisque leur peau contenoit de foibles nuances de blanc.

Pour n'avoir rien à desirer en fait de preuves sur cet objet, je fis laver les corps de ces enfans, sur lesquels j'ai observé que les parties les plus exposées au serein, au climat & à la chaleur du Soleil, telles que la tête, le dessus des bras, le dos, le ventre & les épaules, découvertes selon l'habillement du pays, qui est leur peau, qui leur sert de vêtement, étoient plus noires que les autres parties; mais, quant aux aisselles, au dedans des mains, à l'entre-deux des doigts, le dessous du menton, l'entre-deux des cuisses, le bas ventre, le dessous des pieds, ces parties étoient non-seulement moins noires que les précédentes, mais elles conservoient une nuance bien marquée de blanc,

quoique ternie & basanée. J'en demandai la cause ; les parens de ces enfans me dirent, comme convaincus par une longue expérience, qu'elle gissoit dans les influences du climat, du serein & des ardeurs excessives du Soleil ; qu'enfin les enfans de ceux ci, dont je parle, seroient noirs, & qu'il ne falloit plus qu'une ou deux générations, pour ne pouvoir plus les distinguer d'entre les Négres naturels ; que cette métamorphose leur avoit fait perdre de vûe le dessein qu'ils avoient eu, au commencement, de retourner dans leur pays en Portugal, où certainement ils seroient mépriſés à cause de leur noirceur. Ceci est si certain, que je ne crois pas qu'on le révoque en doute, puisque les preuves existent encore aujourd'hui sur les lieux.

Des Auteurs, & sur tout un Moderne estimable par ses talens & ses connoissances, dit » qu'on voit des Européens, » habitans de l'Afrique depuis plus de

» deux cens ans, garder de race en race
» leur couleur blanche originaire. Au
» milieu d'un vaſte peuple Maure, dit-
» il, après d'autres qui l'ont trompé,
» au centre de l'Afrique, ſe découvre
» une race d'hommes blancs comme le
» lait, avec la forme & la phiſionomie
» de ſes compatriotes, & qu'en conſé-
» quence, il eſt évident que ce n'eſt ni
» le climat, ni le ſerein, ni le Soleil,
» ni le mêlange qui donnent la noir-
» ceur aux Négres ».

M. Lecat de Rouen.

Cette aſſertion, toute étrange qu'elle eſt, a paru bonne à l'Auteur ; mais je demande ſi elle eſt vraie, & s'il peut en citer un ſeul garant authentique ? Il faut méconnoître l'Afrique pour la hazarder. Tous ceux qui connoiſſent l'Afrique ſçavent que cette race blanche comme du lait eſt tellement ſuppoſée, qu'il n'y a aucune eſpéce, dans toute l'Afrique, pas même d'individu, de cette couleur, qu'on ne trouveroit pas même en Europe.

Faux principe de la couleur des Négres.

Cette Nation blanche comme du lait, ce ſont les termes de l'Auteur, placée au milieu d'un vaſte peuple de Maures, ſituée au centre de l'Afrique, eſt préſentée pour prouver qu'en conſervant cette blancheur fabuleuſe, le climat, le ſerein & le Soleil n'ont aucune influence ſur les Africains. Ce principe eſt abſolument ſuppoſé. L'Auteur doit ſçavoir que les Maures ne ſont pas noirs, mais baſanés. D'ailleurs, s'ils y étoient blancs comme du lait, ce ſeroit l'effet du climat, puiſqu'il eſt évident qu'ils n'y ſont pas arrivés blancs comme du lait; car, à quelle autre cauſe que celle du climat pourroit-on imputer le changement de la couleur brune en celle du blanc comme lait? Ainſi l'Auteur, en exagérant le fait, rentre dans la cauſe qu'il ſe propoſe de combattre, & parle pour mes principes.

Qu'il ne diſe donc plus, pour prouver la non-influence du climat dans la couleur des hommes, » qu'au centre de

» l'Afrique, au milieu même d'un
» vaſte peuple de Maures, on découvre
» une race d'Européens, habitans de
» l'Afrique, qui gardent de race en race
» leur blancheur originaire, couleur
» de lait, avec la forme & la phiſio-
» nomie de leurs compatriotes «. S'ils étoient ainſi, ces Européens ſeroient reconnus tels en Afrique, & aucun Hiſtorien n'auroit pû les déſavouer. Or je demande à l'Univers entier, où eſt ſituée cette race Européenne parmi les Maures au centre de l'Afrique? Perſonne ne me la démontrera; car j'ai des preuves certaines du contraire, auxquelles l'Univers entier ne pourra refuſer ſon ſuffrage.

Le climat, qui dépend de l'élévation du Pole, ne change point; mais le ſerein & l'air que nous reſpirons, cette couche de l'Atmoſphere, la plus voiſine du globe terreſtre, & qui nous environne immédiatement, influe beaucoup ſur les corps. Il n'eſt pas douteux

que les variations de cette cause n'en produisent beaucoup dans ses effets ; car il arrive, à la longue, des fermentations très-différentes dans les entrailles de la terre. La composition de ce corps mixte ne peut être altérée, sans apporter des changemens marqués dans les régions particulieres, où elles se répandent. Tant de minéraux, qui dominent, envoient dans l'air des exhalaisons très-inégales qui affectent la masse de l'air, pénétrent avec elle notre substance, s'insinuent dans notre sang, disposent autrement nos corps & leurs différentes parties, dissolvent enfin le tissu de la peau, & la préparent à un changement de couleur proportionnée aux ardeurs du Soleil, qui affectent les corps, & influent même sur leur postérité.

La transpiration facilite le changement de couleur.

Outre le climat & le serein qui dissolvent les parties de la peau, une transpiration extrême survient, qui en ouvre tous les pores, & les expose plus fortement aux réverbérations du Soleil,

dont l'ardeur & l'influence la rendent insensiblement noire, ainsi que nous voyons tous les ouvriers de campagne en Europe, toujours exposés aux ardeurs du Soleil, changer de couleur, & devenir basanés, & bientôt, en tems d'hiver, reprendre leur couleur naturelle.

L'air.

Personne n'ignore quel est le pouvoir de l'air sur notre tempérament, par les changemens qui arrivent dans la santé de ceux qui changent d'eau & d'air. Il ne doit donc plus paroître étrange si le climat, le serein, & les réverbérations du Soleil, qui sont extrêmes en Afrique, sont la cause de la couleur des Négres. En Moscovie & en Pologne, les ours, les loups, les renards, &c. sont blancs en hiver, & d'une couleur naturelle, toute autre en été, parce que le serein, le climat, l'air, le Soleil changent dans ces saisons. La peau de ces animaux ne change pas ; elle prend, dans son poil, une couleur différente d'une saison à l'autre. En Afrique, le

ſerein, le climat & le Soleil dominent dans un tems preſque comme dans l'autre, & il n'eſt pas ſurprenant s'ils ont en tout tems les mêmes influences, & ſi la couleur ne varie pas.

Changement de couleur de la cire.

Si la cire jaune, expoſée au ſerein & à la roſée, change de couleur en certaine ſaiſon, & devient blanche, ce n'eſt que parce que l'humidité du ſerein & de la roſée diſſout le tiſſu des parties hétérogènes qui lui donnoient la couleur jaune ; de même le ſerein de l'Afrique, toujours extrême, diſpoſe le tiſſu des parties de la peau à recevoir avec facilité les influences du ſerein & des réverbérations du Soleil, qui pénétrent & s'inſinuent tellement, qu'ils la rendent noire, comme nous la voyons dans les Négres.

De tems à autre, on voit en Afrique d'autres phénomènes. Un pere & une mere, abſolument noirs, doivent, ſelon la règle ordinaire, produire des enfans de la même couleur ; cependant il

rrive assez souvent que, dans le nombre de noirs, il y en ait un blanc qui conserve sa blancheur pendant un tems, ensuite duquel il devient basané & presque mulâtre. S'il se marie avec une Négresse, ses enfans sont tels que ceux des autres Négres, & conservent leur couleur jusqu'à la mort.

Enfans blancs parmi les Négres.

Il ne doit donc plus paroître étrange si le serein & les ardeurs du Soleil, si brûlant en Afrique, changent, après quelques générations, la peau des hommes. De-là il arrive qu'un pere blanc & une mere blanche auront des enfans basanés; les enfans de ces derniers seront presque mulâtres; ceux de la troisieme génération, demi-noirs, & enfin ceux de la quatrieme seront décisivement noirs, ainsi qu'il est arrivé aux Sarrasins & aux Portugais après leurs établissemens en Afrique, & qu'il arriveroit à tous autres peuples, s'ils fixoient leur demeure, pour un tems aussi long, dans la Nigritie.

Comment les blancs devinrent noirs en Afrique.

Figures particulieres, & leur cause.

Que plusieurs Nations aient des figures qui leur sont particulieres, qu les uns aient le nez camard & écrasé les autres la tête pointue, ceux-ci le reins enfoncés, &c. ce n'est que parc que la coutume a tourné en nature, & que les caprices sur la beauté ont fai imaginer à ces peuples que c'étoit u agrément & une phisionomie préve- nante d'avoir ou un nez écrasé, ou une tête pointue, ou des reins enfoncés. Pour y parvenir, on a applati, au commencement, les nez des enfans, pêtri, pour ainsi dire, leur tête, & enfoncé leurs reins, pour leur faire prendre cette figure bisarre. Dans la suite, les meres ne voyant plus que des nez épatés & des têtes terminées en pointe, &c. cette figure s'est gravée dans leur imagination, de maniere qu'il n'a plus été besoin de recourir à l'artifice que très-rarement. J'ai remarqué, en Afrique, que ces meres avoient soin d'écraser de plus en plus les nez de leurs en-

ns, pour qu'ils soient plus camus, & u'elles enfonçoient & brisoient, pour nsi dire, les reins à leurs filles, afin u'ayant le dos en forme de selle de heval, elles eussent, selon leur goût, us d'agrément ; car une fille n'a d'a-rément, parmi les Négres, plus marqué ue celui d'un noir vif & lustré, d'un ez écrasé, des reins enfoncés & d'une roupe monstrueuse, que l'imagination es meres & l'artifice ont soin de for-ner, ainsi que l'exercice militaire for-ne le Soldat pour le maintien, & la lle d'armes l'homme d'épée.

L'air est rempli d'une infinité de cor- uscules insensibles qui exhalent sans esse des entrailles de la terre, & qui ont dans un mouvement continuel & rès rapide, sans compter ce que nous n recevons par la transpiration ; ils ous percent, nous pénétrent & se mê-ent dans notre sang. Ces corpuscules ont nitreux, sulphureux ou métalli-ues, selon la nature des lieux. Ils font

Effet de l'air, & son mêlange.

naître une grande & relative variété
dans l'habitude interne des corps, &
conséquemment une grande diversité
respective de coloris. En France même
les personnes qui demeurent aux envi-
rons des mines, comme dans le Niver-
nois & autres lieux, ont un teint brui
qui les distingue des habitans d'une au-
tre Province ; ils sont même plus qu
basanés. Les Bohémiens paroissen
demi-noirs ; les Saxons, leurs voisins
sont blancs ; les Bavarrois, demi-ba
sanés à cause de la différence des in
fluences des climats. Le peuple Liégeois
continuellement imprégné des partie
volatiles des mines de charbon de terre
qu'ils appellent Houilles, ne décide
t-il pas tour à tour authentiquement l
question ? Le Hollandois, son voisin
accoutumé aussi à ce charbon & à l
tourbe, n'a-t-il pas une couleur diff
rente du premier, parce qu'il est éloign
des mines ? Et l'Hongrois a-t-il la teint
du Flamand ? D'où vient donc la diff

rente qualité des eaux qui ſont ſalines ou fumigantes, ſuivant la nature des lits qu'elles parcourent? Ces eaux, jointes aux alimens, au climat, au ſerein, aux ardeurs du Soleil, influent ſur la nature des corps, &, par conſéquent, ſur le coloris ; car on voit que la teinture dépend infiniment de la qualité des eaux, dans leſquelles on trempe les laines, le fil & les ſoies. Les Négres ſont donc dans un climat brûlant, dans un pays de mines d'or ſur-tout & d'argent, de fer & de ſoufre, dans un pays qui fourmille de toutes ſortes de métaux ; mines qui brûlent tellement le ſol de la terre, qu'il n'y croît aucune herbe, ni aucuns fruits; mines qui ſont en telle abondance, même juſques ſur la ſuperficie de la terre, qu'elles doivent exhaler auſſi abondamment des parties métalliques, nitreuſes & ſulphureuſes qui imprégnent, percent & pénétrent la peau des habitans, & la diſpoſent à recevoir tous les effets phyſiques des in-

Effets des eaux.

fluences des ardeurs du Soleil ; car enfin les hommes sortant d'une même tige, c'est à-dire, d'un même pere & d'une même mere, doivent avoir la couleur de leurs auteurs, à moins que des causes physiques & extrinséques accidentelles ne l'aient métamorphosée ? Comment cette métamorphose a-t-elle pû avoir lieu, sinon par la différence des climats, de l'air, du serein & des ardeurs du Soleil, sous lesquels leurs descendans ont fixé leur demeure ? Car, pourquoi les Asiatiques seroient-ils jaunes & cuivrés, les Européens blancs, les habitans de la Zone Torride, noirs, ceux de l'Amérique, jaunes & basanés, si le climat étoit égal dans toutes ces parties ? La nature de l'homme n'a point changé ; elle est toujours par-tout la même, & elle ne changera jamais. Un ours, un loup, un renard, un chevreuil, un cerf rouge en été, blanc ou gris en hiver, changent-ils de nature ? Non. C'est l'influence diverse, causée par

Cause des variétés de couleur.

par les saisons, qui opére cet effet qui ne nous surprend pas. Celui des Négres nous surprend, parce que nous ignorons que le serein, le climat & la chaleur excessive sont de toutes les saisons en Afrique, & que ces causes ne variant pas, elles produisent en tout tems le même & spécifique effet.

Ne sçait-on pas que les enfans des Négres naissent blancs, qu'ils n'ont que le cercle des ongles & des yeux brun, que le reste du corps ressemble, quant à la couleur, à celui des enfans qui naissent en Europe. C'est l'effet de la nature qui ne peut se démentir dans ses opérations régulieres ; & ces enfans, sous d'autres climats que ceux dont il est ici question, reprendroient & soutiendroient, dans l'espace de quelques générations, la couleur primitive ; car, si la noirceur leur étoit naturelle, ils l'apporteroient avec eux en naissant : c'est ce qui n'arrive pas, tout le monde en convient, sinon lorsque les meres

Les enfans des Négres naissent blancs.

ont eu l'imagination frappée de ce coloris, & qu'en conséquence, leurs enfans en ont eu l'empreinte. Dans ces cas, qui sont très-rares, la noirceur, devenue naturelle à ces individus, se fortifie de jour en jour, & enfin ils sont d'un noir plus lustré que celui des autres Négres.

Les Négres deviennent blancs à la mort, & reprennent leur couleur après la mort.

Qu'un Négre de cinquante ans, si on le veut, ou plus ou moins, soit, par les suites d'une maladie violente, réduit à la derniere extrémité, de noir qu'il étoit, il devient basané & d'un coloris pas plus foncé que le Bohémien, le Liégeois, le Provençal & l'Espagnol. Si on n'étoit pas prévenu qu'il est Négre, on le prendroit, à la couleur, pour un de ces derniers. Ce Négre paye enfin le tribut à la nature, & deux heures après sa mort, il est aussi noir qu'il étoit avant sa maladie. S'il échappe des bras de la mort, il reprend la noirceur qu'il avoit auparavant. J'ai vu ces changemens & ces métamorphoses, lorsque

adminiſtrois les Sacremens aux mala-
es, lorſque je les viſitois, & que je
aptiſois les enfans des Négres Chré-
iens.

La noirceur eſt tellement extrinſé-
ue & accidentelle aux Négres, qu'elle
'efface en pluſieurs manieres. Les fem-
nes qui blanchiſſent, & qui, par con-
équent, ont ſouvent les mains dans
'eau, les ont blanches. Ceux ou celles
ui ont reçu des bleſſures, ou ont été
rûlés dans quelques parties du corps,
nt ces parties brûlées ou cicatriſées
lanches & de couleur baſanée, le deſ-
ous des pieds auſſi blanc que les nô-
res, les lévres auſſi vermeilles, & le
ang de même couleur & de même
ontexture que celui du Pariſien. Cette
oirceur n'a donc aucun principe in-
rinſéque dans le ſang, ni dans le tiſſu
ibreux, ni dans les glandes & les houp-
es nerveuſes, ni enfin dans le ré-
eau vaſculaire, & encore moins dans

l'épiderme, à laquelle elle eſt tout-à-fait étrangere.

La peau de l'homme.

On ſçait que la peau eſt la ſurface extérieure de tout le corps, & que les parties de cette ſurface ſont des membranes, des muſcles, des tendons, des vaiſſeaux & des nerfs qui ſont entrelacés dans le tiſſu de la peau ; que ce tiſſu cellulaire eſt garni d'une ouate graiſſeuſe qui fait l'embonpoint, & dont la juſte proportion contribue à la beauté de la peau & du ſujet même. On ſçait encore que ce tiſſu, compoſé de lames très-fines qui ſont appliquées les unes contre les autres, & attachées par intervalles, dans leſquels intervalles ou cellules, les extrémités artérielles dépoſent une huile qui, en ſe figeant, fait la graiſſe de l'homme ; on ſçait, dis-je, que ce tiſſu cellulaire, médiateur entre la peau & le reſte du corps, donne paſſage à tout ce qui ſe rend à la peau pour la noircir. Tout ce qu'il y a de fibreux & de lamineux s'entrelace &

oile ſerrée & épaiſſe, cependant molle, xtenſible en tous les ſens, & élaſtique. On ſçait enfin que les nerfs qui ſe produiſent à la peau, produiſent ſous elle les glandes qui, par leur union avec les vaiſſeaux liquoreux, préparent les ucs néceſſaires à la ſoupleſſe de la peau & à l'organe du toucher; qu'ils y forment des bulbes qui, par l'addition des ibres, donnent naiſſance aux différentes eſpéces de poils.

Fluide des nerfs.

Le fluide des nerfs eſt compoſé, en partie, d'un ſuc mucilagineux, gommeux, ſuſceptible de coagulation & d'aſſimilation; il fournit les matériaux de notre accroiſſement. Ce ſuc eſt verſé par toutes les parties du corps, & parmi les houppes nerveuſes qui fourniſſent le mucus. Ce corps muſqueux couvre les mammellons. La chaleur naturelle, l'affinité des parties analogues ſuffiſent pour lui donner la conſiſtance d'une membrane; mais la ſituation de ſa ſurface extérieure ajoute à ces cir-

conſtances le contact des fluides étrangers, & ce contact ne peut manquer d'ajouter de nouveaux degrés d'adhéſion ou de condenſation entre les particules du mucilage, qui y ſeront expoſées, & qui feront la ſurface du corps muqueux; & ces degrés forment la ſurpeau, ou autrement l'épiderme.

Or, toutes les gommes diſſoutes, toutes les colles farineuſes, cuites & laiſſées à l'air, prennent, à leur ſurface, une pellicule, & nous offrent une peau ſemblable à l'épiderme. Suivons plus loin ce raiſonnement, & nous trouverons bientôt comment la noirceur ſurvient à la peau. Comme la pellicule des gommes diſſoutes, des colles farineuſes, d'une crême cuite, près deſquelles on a approché une pelle rougie au feu pour leur donner de la couleur, devient à l'inſtant *A*, baſanée; à l'inſtant *B*, brune, &, à l'inſtant *C*, demi-noire ou noire, ſi l'on veut, relativement au tems & à la chaleur de la pelle rougie;

Comment la peau change de couleur naturelle.

auſſi la peau de l'homme, nourrie d'une pareille matiere que la gomme diſſoute, que les colles farineuſes, que les crêmes cuites fourniſſent à leur pellicule, dont je viens de parler, étant expoſée aux influences du ſerein, du climat & des ardeurs du Soleil, change de couleur, relativement au tems & aux impreſſions plus ou moins vives qu'elle reçoit. Ainſi, comme à l'inſtant *A*, la pellicule de la crême n'eſt qu'une couleur baſanée, de même la peau de l'homme, à l'inſtant *A* des influences qu'elle reçoit, ne ſera que baſanée, & les inſtans *B*, *C* ou *D* la rendront auſſi noire que la pelle rougie au feu a rendu la pellicule des gommes ou de la crême dans le même inſtant que je viens de marquer, c'eſt-à-dire, que l'inſtant *A*, pour ce qui regarde la peau humaine, ſera compté pour la premiere génération qui ſera baſanée, & que les inſtans *B*, *C* & *D* ſeront pris pour les générations ſuivantes de pere en fils. Telle

a été la marche constante des influences sur la peau des premiers habitans de la Nigritie & de leurs descendans, qui les ont métamorphosés, en leur donnant un accroissement de noirceur de génération en génération, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à la rendre parfaitement noire. Il n'est pas étonnant qu'il fallut une suite de générations, pour que le climat, le serein & le Soleil produisissent ce phénomène, puisque ces causes physiques de la noirceur des Négres agissent & influent sur leur peau lentement, doucement, &, pour ainsi dire, imperceptiblement, cela par une disposition merveilleuse de l'Auteur de la nature, pour ne point altérer le corps humain, qui est un composé d'organes, de fibres, de filieres, de vaisseaux, &c. sur lequel les causes ne doivent agir que doucement & par gradation, comme en effet elles agissent sur la peau des Négres. Mon système s'éclaircira de plus en plus par le Chapitre suivant.

CHAPITRE III.

Réfutations & Observations sur divers systêmes touchant l'origine des Négres, & la cause physique de leur couleur.

Les Auteurs qui se sont efforcés d'établir un systême du moins probable sur l'origine des Négres, & la cause de leur couleur, ne saisissant aucun principe réel de cette cause, ont rencontré autant de difficultés insurmontables, qu'ils ont embrassé d'opinions. Pour en sortir, ils se sont tournés de différens côtés, mais toujours infructueusement: loin de développer cette matiere par des principes certains & des raisonnemens suivis, ils l'ont couverte d'un voile ténébreux que la Physique, l'expérience & la saine raison désavouent authentiquement. De-là il est arrivé qu'on n'a eu jusqu'ici aucun principe sûr, clair & bien établi sur cet objet si intéressant

à la connoissance parfaite des phénomènes de la nature humaine. Pour ne rien laisser à desirer au Lecteur, je vais discuter tous les systêmes qu'on a établis. Cette discution, jointe à ce que j'ai dit dans les Chapitres précédens, le mettra à même de porter un jugement décisif sur la vraie cause de la noirceur des Négres.

Les uns croyant deviner juste, en devinant au hazard, ont eu recours à la boisson de certaines eaux qui, par leurs vertus secrettes, opéroient le phénomène qui nous étonne dans les Négres. Pour accréditer ce systême, ils ont prêté gratuitement aux eaux d'Afrique la même vertu que les Anciens reconnoissoient dans les deux fontaines de Béotie, dont l'une blanchissoit les moutons, & l'autre les noircissoit. Les eaux de Sibéris sont venues à leur secours, parce que, dit-on, elles rendoient noirs les hommes & les bœufs qui en buvoient. De ce principe, ils ont conclu

Fontaines de Béotie.

Eaux de Sibéris.

que les eaux d'Afrique opéroient les mêmes effets sur les habitans, qui, selon ces Auteurs, ne pouvoient avoir acquis leur noirceur que par la vertu secrette de leurs eaux. Un système si louche, si peu vraisemblable, si contraire à l'expérience, pouvoit-il avoir lieu ? Non ; car, dans la supposition que ces fontaines eussent eu la vertu spécifique, l'une de noircir, l'autre de blanchir, pouvoit-on inférer que les eaux d'Afrique avoient la même vertu, & que, parce qu'une partie de ses habitans sont noirs, les eaux les avoient ainsi métamorphosés? S'ensuivoit-il aussi que ces eaux n'auroient opéré cet effet que sur les Africains, comme les eaux de Sibéris sur les hommes & les bœufs ? Dans ce cas, le François, l'Anglois & les autres Nations pouvoient en boire, sans craindre une métamorphose ; mais ces eaux n'ont jamais existé que dans l'imagination de ces Auteurs, qui probablement n'avoient aucune connois-

ſance de l'Afrique ; ſans quoi ils en euſſent parlé autrement.

D'autres prétendent concevoir admirablement bien que ce changement de couleur a pû ſe faire originairement de la même maniere que les moutons de Jacob prirent différentes couleurs par la force de l'imagination des meres, qui furent tellement frappées de la variété de couleur des baguettes que Jacob avoit expoſées à leur vûe, que leurs agneaux en porterent les marques diſtinctives. De même, ajoutent-ils, les meres des premiers Négres échaufferent leur imagination du coloris des Négres, & c'en fut aſſez pour que les enfans fuſſent noirs de génération en génération, & que la combinaiſon de ce principe avec d'autres cauſes analogues eût enfin produit la couleur des Négres.

Les moutons de Jacob.

Imagination des meres.

Or, comme ce principe ne pouvoit influer ſur la généralité des Négres, & qu'on ne pouvoit le ſoutenir que dans certains cas particuliers, où l'imagina-

tion des meres, vivement frappée, opére des phénomènes en Afrique, ainſi qu'en Europe, & qu'un effet du hazard ne peut être réputé pour une cauſe générale & déciſive, & que, par conſéquent, leur ſyſtême tomboit de ſoi-même; ils ont pris une autre route, en ſuppoſant que la poſtérité d'Adam avoit commencé à prendre cette couleur, comme l'ont priſe certaines eſpéces de renards, d'écureuils & de lions dans pluſieurs pays, comme certaines perdrix ont commencé d'avoir le bec & les pattes rouges, comme les chameaux de la Bactriane ont deux boſſes ſur le dos, au lieu que les autres n'en ont qu'une; enfin, comme eſt arrivée la prodigieuſe différence de chiens & de tant d'autres animaux dans leur forme & dans leur couleur.

Ces Auteurs n'avoient certainement aucune connoiſſance réelle du climat, du ſerein & des ardeurs du Soleil de l'Afrique; ils ignoroient les métamor-

phoſes des Sarraſins & des Portugais ; ils ignoroient l'Hiſtoire même la plus authentique. Ils ne ſçavoient pas que l'Afrique eſt remplie d'une infinité de minéraux, dont les exhalaiſons, les parties nitreuſes & ſulphureuſes, répandues dans l'air, les tranſpirations continuelles avoient originairement donné la couleur aux Négres, dont ils ignoroient l'origine même, & à plus forte raiſon les cauſes phyſiques de leurs métamorphoſes. Des opinions ſi peu vraiſemblables ne méritent pas une plus longue réfutation.

Pourquoi les Sarraſins & les Portugais en Afrique.

Il eſt ſurprenant, dit-on encore, que les Sarraſins, les Maures, les Arabes, les Iſmaélites, &c. & après eux, les Portugais aient fixé leur demeure parmi un peuple noir qui naturellement leur devoit être en horreur, tandis qu'ils avoient tant d'autres régions, parmi leſquelles ils pouvoient s'établir avec plus d'agrément & plus de commodité pour la vie. Rien de ſurprenant en cela.

La région des Négres fourmille de mines d'or, qui furent un motif très-puissant pour engager les Sarrasins & les Portugais à s'y établir. Leur avidité pour l'or se trouvoit satisfaite, & le pays leur fournissoit d'ailleurs le nécessaire à la vie avec abondance & sans travail. En falloit-il davantage à des personnes qui ne cherchoient qu'à se fixer sur les terres étrangeres, & à vivre dans l'oisivété & dans l'indépendance?

Cham n'est pas la tige des Négres.

Ceux qui assignent pour cause de la noirceur des Négres, la malédiction prononcée par Cham sur Chanaan son frere, qu'on dit être l'ancêtre des Négres, se trompent si grossiérement, que la postérité de ce dernier se renferma dans la terre de Chanaan & dans la Syrie, où elle n'a produit aucun Négre. Il suit donc que ces Auteurs n'ont respecté ni l'Histoire, ni la Physique la plus sensible, pour former un système sur un objet qu'ils ont ignoré. D'autres enfin pensent que les Négres descendent de

Caïn. La noirceur, qu'on prétend abusivement être le signe de la malédiction prononcée sur lui, s'est, dit-on, perpétuée sur sa race proscrite. On ajoute qu'une partie des Américains basanés & d'un rouge foncé tire son origine du même Caïn par Lamech, coupable de deux homicides, mais que le meurtre de Caïn sera puni sept fois, & celui de Lamech soixante-dix-sept fois : *Septuplum ultio dabitur de Caïn, de Lamecho septuagesies septies.*

Ni Caïn, ni Lamech.

Gen. 4.

La punition de Caïn fratricide & de Lamech doublement homicide, étoit de les rendre fugitifs & vagabonds sur la terre, & Dieu leur imprima des signes de malédiction, qui devoient empêcher ceux qui les rencontreroient de les tuer. Suivant ce système, la race des Américains issus de Lamech, a eu aussi sa couleur basanée & d'un rouge foncé, pour marque de sa malédiction. L'Auteur de cette absurde opinion prétend, sans raison & sans preuves, que

ces deux espéces d'hommes n'ont point péri par le déluge, & qu'il n'y eut de submergés que les pays habités par les descendans de Seth, entre lesquels Noë & sa famille furent conservés.

L'Auteur, qui a cherché à s'amuser aux dépens du public & de tout ce qu'il y a de plus sacré dans l'Histoire & dans la Physique sensible, n'a pas réfléchi que, par ces paroles, Lamech vouloit se rendre redoutable, & faire entendre que sa mort seroit bien plus vengée que celle de Caïn, si quelqu'un le tuoit contre la défense de Dieu. L'universalité du déluge est si constatée, qu'il est inutile d'en rapporter ici les preuves authentiques, & Moyse dit positivement que tout le genre humain vient des trois enfans de Noë : *Tres isti sunt filii Noë, ab his disseminatum est omne genus humanum super universam terram.* Les Négres mêmes sçavent l'Histoire du déluge universel, qui est le seul fait de l'antiquité qui s'est conservé parmi

Gen. 9.

eux par la Tradition, & l'opinion d'un déluge particulier a été condamnée toutes les fois qu'elle a paru.

Chus n'eſt pas la tige des Négres.

Chus, dit-on encore, eſt la tige des peuples noirs, parce que les Ethiopiens le reconnoiſſent pour leur Fondateur, & que ſon nom ſignifie, en Hébreu, la même choſe qu'*Ethiop* en Grec, noir ou brûlé du Soleil; mais il eſt ſi peu vrai que la couleur des Négres ait commencé dès le tems de Noë & dans la famille de ce Patriarche, & que cette noirceur ait été un châtiment de la Juſtice divine, que les Chananéens & les Jébuſéens furent une partie de la poſtérité de Cham, & il eſt certain qu'ils n'ont point été noirs, & que le fort de la malédiction a tombé, non ſur Chus, mais ſur Chanaan ſon frere, parce que ce fut Chanaan qui avertit Cham de la nudité de Noë. L'effet de la malédiction prononcée deux fois contre Chanaan, devoit être, ſans contredit, l'aſſerviſſement de Chanaan à

ſes freres : *Servus ſervorum erit fratribus ſuis.* Elle a été accomplie par l'aſſerviſſement des Chananéens ſous les Iſraélites. Ainſi, la prédiction étant accomplie, il n'y a plus lieu d'en chercher aucun effet, ni de confondre les Négres avec les Chananéens ſous les Iſraélites, qui n'avoient avec eux aucune reſſemblance. Gen. 9.

D'ailleurs, ſi la noirceur eût été le ſigne des effets de la malédiction divine ſur Caïn, ſur Cham, ſur Chanaan, ſur Lamech ou ſur Chus, le Texte ſacré & la Tradition nous auroient tranſmis cette étrange métamorphoſe qui ne pouvoit s'enſévelir dans l'Univers ; & une punition ſi ſinguliere auroit eu un premier rang dans les Hiſtoires ſacrées & profanes, ou dans leurs anciens Commentateurs. Il auroit fallu trouver pour femme une autre Eve, qui eût mérité pareil anathême, pour pouvoir engendrer des noirs par punition ; c'eſt ce que l'Ecriture & la Tradition ne nous

apprennent pas. D'un autre côté, Noë & sa femme étoient blancs, & descendoient de Seth ; ils étoient par conséquent bien éloignés de s'allier avec la race maudite de Caïn, si elle eût encore subsisté. Qui a donc produit cette race noire après le déluge ? Le climat, le serein & le Soleil, sous lesquels quelques descendans de Noë se sont enfin établis, puisque la nature de l'homme n'a pû se changer d'elle-même aussi essentiellement dans sa couleur, sans un concours de causes physiques.

Les Canadiens conservent l'Histoire du déluge.

Qu'on lise les relations des premiers voyages que les François ont faits au Canada, on verra que les Sauvages mêmes ont conservé la Tradition du déluge universel, & qu'ils reconnoissent que leurs pays, avec tous les peuples, avoient été submergés, & qu'il n'y étoit resté qu'un seul homme qui, à l'aide d'une belette, disent-ils, qui s'étoit sauvée avec lui, avoit réparé tout leur continent. Ce peuple, au travers des

fables qui l'environnent, n'a pas plus ignoré que nous le déluge, quoiqu'il en ignore les circonſtances.

On ſçait que tous les peuples qui ont habité la Paleſtine, qui étoit autrefois la terre de Chanaan, terre promiſe aux enfans d'Iſraël, étoient tous de la race de Chanaan, diviſés en différentes branches qui compoſoient des peuples nombreux. Aucun d'eux n'a été noir. Ce ne fut donc point ſur le changement de couleur que tomba la malédiction de Noë. Les Négres ne doivent donc point leur noirceur à la malédiction de Noë ſur Cham, dont les enfans étoient blancs.

SECTION PREMIERE.

De l'Origine des Sarrasins & des Négres.

Origine des Sarrasins.

LES Maures, les Arabes ou les Sarrasins, c'est la même chose, qui envahirent l'Afrique, comme je l'ai déja remarqué, dans le milieu du septieme siécle, & y fixerent leur demeure jusqu'à l'Océan occidental, descendent d'Ismaël, fils d'Abraham, & de sa concubine Agar. C'est pourquoi on ne les connoissoit que sous les noms d'Agaréniens & d'Ismaélites. Ils ont pris ensuite celui de Sarrasins, comme plus noble que le premier, parce qu'il sembloit les faire descendre de Sara, femme légitime d'Abraham. Dieu avoit promis à ce saint Patriarche qu'Ismaël seroit le pere d'un grand peuple ; il l'a été en effet, & sa postérité est encore aujourd'hui très-nombreuse : elle occupe ces vastes pays situés entre la mer Rouge &

le golphe Perſique, que l'on appelle l'Arabie. Elle a envahi la plus grande partie de l'Afrique depuis l'Egypte juſqu'à l'Océan occidental, la Paleſtine, la Syrie, la Mauritanie, la Méſopotamie & tous les pays des environs. Ces Sarraſins s'unirent avec tous les peuples de ces provinces, & ne firent à la ſuite, dans chacune, qu'un peuple profeſſant la même Religion, & parlant la même langue, c'eſt-à-dire, l'Arabe, que l'on reconnoît aiſément par tous ces pays, ainſi que dans les Royaumes de Tripolis, de Tunis, d'Alger, de Fez, de Maroc, de Tafilet & de ces pays immenſes qui ſont aux environs & au Sud de l'Atlas juſqu'au Nil & au Niger. Les deſcendans d'Iſmaël ſe fixerent dans tous ces lieux, & y introduiſirent non-ſeulement leur langue, mais leur Loi & leur Religion. Dans ce moment d'invaſion, ils étoient, ſans replique, blancs ou baſanés, & de la même couleur qu'Iſmaël leur Auteur. Comment a-t il donc

pû arriver que ces Sarrasins aient changé de couleur proportionnellement au climat, au serein & au Soleil des pays où ils se sont fixés, sinon par l'effet physique de ce climat, du serein & du Soleil? Il n'y a & il n'y peut avoir aucune autre cause. Ceux qui se sont établis dans la Nigritie sont devenus insensiblement noirs par une suite de générations. Les autres sont seulement devenus d'un basané ou d'un brun plus foncé qu'ils n'étoient avant qu'ils ne sortissent de leur pays, parce que le climat, le serein & le Soleil n'y ont pas les mêmes influences qu'ils ont dans la Nigritie.

Origine de la couleur des Négres.

Ces Sarrasins sont partout les mêmes. Qui voit ceux d'Afrique voit ceux de la Palestine, d'Egypte, de Syrie & d'Arabie, &c. Partout ils ont les mêmes mœurs, la même Loi & la même Religion; partout ils sont ambulans, vagabonds & voleurs; partout ils sont abhorrés. On ne peut pas leur refuser la

la qualité de descendans d'Ismaël, qui, comme lui, ont guerre avec tout le monde, & auxquels tout le monde fait la guerre : *Manus ejus contra omnes, & manus omnium contra eum.* Genes. 16.

Comme Ismaël leur pere n'a pas eu de part dans les biens d'Abraham, & qu'il en fut chassé avec Agar sa mere, & obligé de vivre comme il pouvoit dans les déserts, *è regione universorum fratrum suorum figet tabernaculum*, Ibidem.

il ne manqua pas, comme il avoit été prédit à sa mere, de voler & de s'emparer de tout ce qui se trouvoit à sa bienséance ou tomboit sous ses mains, pour se dédommager de n'avoir rien eu dans l'héritage de son pere. Ce métier le rendit redoutable & odieux à tous les peuples. Lui & ses descendans, qui tous étoient errans & vagabonds, craignirent, en conséquence, une vengeance éclatante de leurs excès, que la probité désavouoit. Pour se soustraire à tous châtimens, ils camperent sous des tentes, & quelque-

fois dans des barraques légeres, pour être toujours prêts ou à prendre la fuite, ou à changer de quartier, quand les faisons ou les patarages l'exigeoient, ou enfin pour se retirer dans des lieux déserts ou éloignés, lorsqu'ils étoient poursuivis par l'ennemi, ou pour courir au pillage, lorsqu'ils étoient avertis qu'il y avoit quelque butin à faire.

Cette vie errante & vagabonde leur fournit la résolution d'envahir l'Afrique, qui étoit presque déserte dans sa partie occidentale. Ils s'y établirent avec un despotisme absolu, & y introduisirent leur langue, leur Loi, leurs mœurs, leur Religion & leurs maximes, qui y régnent encore aujourd'hui. Les uns occuperent les Royaumes de Maroc, de Fez, de Tafilet; les autres, les Provinces voisines, & une partie se fixa dans la Nigritie vers le milieu du septieme siécle. Telle fut l'origine des Sarrasins, descendans d'Ismaël & d'Agar sa femme, qui étoient blancs, &, par

conſéquent, leurs deſcendans étoient de la même couleur, qui fut métamorphoſée, après quelques générations de pere en fils ſous la Zone Torride, de la maniere que je l'ai expliquée ci-devant. Partout où ils s'établirent, ils ſémerent les erreurs du Mahométiſme, & les firent adopter aux Africains naturels qui, en plus petit nombre, furent obligés de n'avoir plus d'autre langue, d'autre Loi, d'autre Religion, d'autres maximes que celles des Sarraſins, qui les caractériſent encore à préſent.

Etabliſſement des Sarraſins dans la Nigritie.

Ces Sarraſins, toujours en guerre avec leurs voiſins, accoutumerent les anciens habitans de l'Afrique à ſuivre leur Loi, à n'avoir plus que des villages ambulans, à ravir le bien d'autrui, & à ſe ſaiſir de tout ce qui tomboit ſous leurs mains. Bientôt ces Naturels eurent des ſentimens auſſi dépravés que les Sarraſins mêmes, avec qui ils ne compoſerent plus qu'un ſeul & même

peuple. Ceux qui habiterent la Nigritie devinrent noirs, & ceux qui se disperserent dans les autres parties furent basanés plus ou moins, selon la différence des climats. Tous les Historiens nous en rendent un témoignage authentique.

Les Arabes ou Sarrasins basanés qui sont dans ces parties, autres que la Nigritie, ont la même langue, les mêmes Loix, la même Religion, les mêmes maximes que les Négres leurs compatriotes; leur façon de vivre est aussi la même; & si les Négres sont toujours presque nuds, ces Maures & ces Arabes ne sont guère plus habillés: le climat ne le permet pas autrement. Leurs habitations, ou plutôt leurs cases, sont les mêmes dans un endroit que dans l'autre; ce qui prouve de plus en plus que ce n'est qu'un seul & même peuple sous différentes couleurs.

Ne pourrai-je pas même avancer avec plus de vraisemblance que ce fut seulement alors que la région de la Zone

Torride, jusqu'à la Déserte, commença à être habitée, puisque la plus grande partie de ses habitans sont Mahométans, & n'ont d'autre langue que celle des Sarrasins, qui est l'Arabe. Mon assertion paroîtroit mériter la préférence des suffrages sur cette matiere, que je me propose d'établir dans un autre Ouvrage que celui-ci.

Opinion des Espagnols.

Les Espagnols, qui se vantent d'avoir fait le tour de l'Afrique long-tems avant la venue du Messie, & d'avoir connu, dans ce tems, l'Amérique peut-être mieux que nous ne la connoissons à présent, puisque leurs Pilotes & leurs Matelots conduisirent les vaisseaux de Salomon & d'Hiram dans ces longs voyages, d'où ils rapporterent les richesses immenses dont nous parle l'Ecriture Sainte, n'ont jamais rien dit sur l'origine des Négres, ni sur la cause de leur couleur, tandis qu'ils prétendent se souvenir que ce fut à Cadix que l'Arche de Noë & le vaisseau des

Argonautes furent conſtruits, & qu'en témoignage de ceci, ils offrent encore aujourd'hui de montrer le chantier d'où ces deux vaiſſeaux furent lancés à l'eau. Si, dans ce tems reculé, il y avoit eu des Négres, ils en auroient ſans doute auſſi conſervé la mémoire. Ils connoiſſoient l'Afrique; mais la Zone Torride ne contenoit encore aucun habitant, & il a fallu que les deſcendans d'Iſmaël fuſſent chaſſés de leur pays, pour qu'ils s'y réfugiaſſent, après avoir été auſſi chaſſés d'autres provinces qu'ils avoient habitées avant de parvenir à la Zone Torride, qui les a enſuite métamorphoſés. Voilà enfin quelle fut l'origine des Sarraſins, quelle fut l'origine des Négres, & quelle eſt la cauſe de leur couleur, qu'on recherche depuis ſi longtems.

Les Iſmaélites ont occupé les premiers la Zone Torride.

Différens noms des Sarraſins.

L'origine des Sarraſins, des Maures, des Arabes, des Agaréniens, qu'on appelle Maures du nom de leur demeure dans la Mauritanie, Arabes à cauſe de

leur origine & de l'Arabie qu'ils ont habitée, Sarrasins & Agaréniens du nom dérivé de Sara & d'Agar, la premiere, femme légitime, la seconde, concubine d'Abraham, enfin Ismaélites du nom d'Ismaël leur Auteur, est donc prouvée par le Texte sacré.

La promesse que Dieu fit à Abraham ce saint Patriarche, qu'Ismaël son fils seroit le pere d'un grand peuple, a été accomplie, puisqu'il a peuplé une grande partie de la surface de la terre, ainsi que je l'ai déja remarqué; il avoit même, après l'Afrique, envahi l'Espagne; &, sans la valeur de Charles Martel, il en auroit fait tout autant en France. *Manus ejus contra omnes, & manus omnium contra eum.* Car, selon le Texte sacré, Ismaël devoit faire la guerre à toutes les Nations, & toutes les Nations devoient se réunir contre lui, comme il est arrivé en effet. Selon le même Texte sacré, il devoit enfin fixer sa demeure & ses établissemens dans

Genes. 16. v. 12.

les pays voisins de ceux de tous ses freres : *è regione universorum fratrum suorum figet tabernaculum.* Cette prédiction a été également accomplie. Ismaël & ses descendans, chassés de leur pays, firent une guerre injuste à toutes les autres Nations, & s'emparerent de leurs pays. Mahomet leur compatriote, aussi impie, aussi voleur & aussi brigand qu'eux, n'eut pas grande peine à leur faire recevoir les horreurs de ses rêveries & d'une Religion composée à plaisir, pour favoriser leur brigandage. Enfin ils pénétrerent dans l'Afrique occidentale, & s'établirent sous la Zone Torride seulement vers le milieu du septieme siécle, où ils subirent les effets du climat, du serein & des ardeurs du Soleil, qui, après quelques générations, les métamorphoserent en noirs. Toute l'Afrique, contrainte, par la force des armes, de recevoir ces nouveaux hôtes, perdit son éclat, sa splendeur & sa Religion. On y arbora pres-

que partout les étendards de Mahomet, & la violence fit embraſſer aux habitans les horreurs de ſa Doctrine impie. Telle fut la décadence de cette partie du monde, jadis ſi floriſſante dans les Hiſtoires ſacrées & profanes. Nous ſçavons donc à préſent l'origine des Négres, & que la cauſe de leur noirceur eſt le climat, le ſerein & les ardeurs du Soleil, que la Phyſique la plus ſenſible ne peut déſavouer. D'ailleurs l'expérience confirme ce que je poſe en fait.

Sentimens des Négres ſur les enfans de Noë.

Si on demande aux Négres d'où vient que certains peuples ſont noirs, d'autres blancs, d'autres baſanés ou cuivrés, ils diront que, des trois enfans de Noë, l'un étoit blanc, le ſecond baſané & cuivré, & le dernier noir, & que leurs femmes reſpectives étoient de la même couleur.

L'Hiſtoire que les Marabous des Négres font de ces trois enfans eſt aſſez ſinguliere pour trouver place ici. » Noë

Histoire des Marabous sur Noë & sa famille.

» & sa femme étant morts, leurs trois
» enfans s'assemblerent pour partager
» leur succession qui consistoit en or,
» en argent, en pierreries, en bestiaux,
» en armes, en meubles & sur-tout en
» tabac & en pipes. Après l'examen de
» cette succession, ils en remirent le
» partage au lendemain. Les trois fre-
» res souperent ensemble, burent &
» fumerent copieusement; enfin ils se
» coucherent; mais ils ne dormirent
» pas tous également. Le Blanc, plus
» vigilant que les autres, se leva sans
» bruit, s'empara du plus précieux de
» la succession, & s'envola au pays
» que les Blancs habitent encore au-
» jourd'hui. Le Basané ou cuivré s'é-
» veilla à son tour, & se saisit de ce
» qui restoit de meilleur aloi de la suc-
» cession, qu'il endossa sur les bœufs
» & les chameaux, & il fit sa retraite
» dans le pays des Maures ou des Ba-
» sanés. Le Noir enfin sortit du som-
» meil, étonné de ne plus voir ses fre-

» res, & de trouver la maiſon vuide, » où il n'étoit reſté que du tabac, des » pipes, du mil, du coton & quelques » pagnes, que ſes freres avoient mé- » priſés : plein de colére, il fuma pour » avoir le tems de ſe décider ſur le » parti qu'il devoit prendre ; enfin il » crut que le plus ſûr étoit d'attendre » avec patience une occaſion favorable » pour uſer de repréſailles, & ſe ſaiſir » de tout ce qui tomberoit ſous ſes » mains, en échange des biens que ſes » freres lui avoient ravis ». Voilà tout ce que les Marabous ont pû me dire ſur leur origine & ſur la cauſe de leur couleur. C'eſt leur diſcours ordinaire, que j'ai même entendu pluſieurs fois.

SECTION II.

Exposition & réfutation des systêmes modernes sur la cause de la couleur des Négres.

LES Anatomistes ont formé divers systêmes sur la cause de la couleur des Négres. Les uns l'ont placée dans l'épiderme, les autres dans le corps muqueux, d'autres enfin dans une petite réticule composée de parties extrêmement molles, qui environne le corps entre l'épiderme & la peau ; réticule, dit-on, qui est blanche dans les Blancs, & noire dans les Noirs. C'est un petit surtout velouté, sur lequel les globules de la lumiere ne trouvent pas de résistance, mais les pénétrent cependant, & s'y amortissent ; au lieu que si elles y trouvoient de la dureté, elles s'y réfléchiroient, & produiroient dans nos yeux un mouvement assez violent pour

Réticule.

faire paſſer le blanc pour le noir.

Corps muqueux.

On définit le corps muqueux de cette maniere. Le fluide des nerfs eſt un ſuc gélatineux & muqueux, verſé par toutes les houppes nerveuſes répandues parmi la peau & le mucilage, qui en exude, ſe répand autour des mammellons, s'y fige & s'y durcit, & forme ainſi ce qu'on appelle corps muqueux de la peau, à qui une eſpéce de mucoſité donne origine.

Epiderme ou ſurpeau.

Ce corps muqueux enveloppe les mammelons dont il tranſude, & la chaleur naturelle avec l'affinité des parties analogues lui donnent une conſiſtance ſemblable à une membrane. La ſituation de ſa ſurface extérieure ajoute le contact des fluides étrangers qui l'environnent, ſoit de l'eau dans le fœtus & les animaux qui vivent de ce liquide, ſoit de l'air ou d'autres matieres. Ce contact ajoute de nouveaux degrés d'adhéſion entre les parties du mucilage, qui forme la premiere couche ou la ſurface

du corps muqueux, & ces degrés de condenſation & de cohéſion, plus conſidérables, forment l'épiderme ou la ſurpeau, qui a une multitude de pores, deſquels, lorſqu'un homme ſue abondamment, nous voyons ruiſſeler ſur ſon viſage, & ailleurs, des gouttes de la limphe chaude. Tels ſont les ſyſtêmes des Anatomiſtes, pour conſtituer la cauſe phyſique de la noirceur des Négres ; mais il n'eſt pas poſſible d'y adhérer.

Réfutation des ſyſtêmes des Anatomiſtes.

Je dis donc que ce n'eſt ni la peau, ni les liqueurs qu'elle contient, ni le tiſſu cellulaire des fluides, ni la réticule, ni le corps muqueux, & encore moins l'épiderme, qui ſont ou peuvent être la cauſe de la noirceur des Négres. Mes preuves en perſuaderont le Lecteur.

1°. Tout le monde ſçait & convient unanimement que le ſang, la limphe, la bile de toutes les eſpéces d'hommes & de tous les genres d'animaux, ſont

les mêmes dans chaque individu. Le ſang partout eſt rouge, la limphe blanche ou tranſparente, & la bile jaune. Le ſang artériel nous rend vermeils; il communique même un peu de coloris aux Négres, tout noirs qu'ils ſont; il ne peut donc être la cauſe de leur noirceur, & les vaiſſeaux ſanguins du réſeau vaſculaire ne peuvent produire un effet dont ils n'ont aucun principe.

Le ſang ne peut donc être la cauſe de la couleur des Négres.

2°. Ce n'eſt pas auſſi la limphe qui rend les Négres noirs; car, pour cet effet, il faudroit néceſſairement qu'ils l'euſſent effectivement noire, & c'eſt ce qu'ils n'ont pas, puiſqu'ils l'ont auſſi blanche & auſſi tranſparente que les Blancs mêmes; ſi ce n'eſt pas, comme on eſt obligé de l'avouer, la limphe du Négre qui le rend noir: car, pourquoi feroit-ce cette liqueur, qui nous colore en blanc, qui, étant la même chez nous que chez les Négres, doit produire naturellement les mêmes effets, puiſque la couleur, dans toutes les races d'hom-

Ni la limphe.

mes, doit avoir un même principe ? Ce
Ni la bile. n'eſt pas auſſi la bile, puiſqu'aucun Auteur de nom n'a avancé que les Blancs tiennent leur couleur de la bile, & qu'une liqueur, auſſi jaune qu'elle l'eſt, peut colorer la peau en blanc : elle ne fait, au contraire, que gâter cette blancheur, comme on le voit dans ceux qui ont la jauniſſe, maladie qui provient d'une bile refoulée dans les vaiſſeaux liquoreux, & portée par les limphatiques artériels dans le réſeau vaſculaire de la peau. Elle n'a aucun accès dans les nerfs, & ne peut être le principe de la couleur de la peau, quoiqu'il lui arrive ſouvent de lui en donner une maladive, & aux Négres mêmes, dans leſquels le noir reſte toujours ; enſorte que le jaune ne ſe montre que foiblement, & a la tranſparence de leur noirceur.

Ni la peau. 3°. On ne peut pas dire auſſi que ce ſoit la peau, qui eſt la même dans tous les hommes, compoſée de fibres, de

nerfs & de vaiſſeaux de la même couleur dans les Noirs que dans les Blancs, ainſi que toutes les eſpéces de parties qui parviennent à la ſurface du corps : le fait eſt ſans repliqûe, & la même cauſe doit réguliérement produire le même effet. D'ailleurs, le tiſſu cellulaire graiſſeux eſt naturellement blanc dans la peau de tous les hommes & des Négres mêmes ; il ne peut donc être une cauſe ou un principe de noirceur qui lui eſt tout à-fait étrangere, & dont elle n'a aucun germe.

Ni le tiſſu cellulaire graiſſeux.

4°. Ce ſera bien moins le corps muqueux qui enveloppe, dit-on, les parties nerveuſes, & qui doit néceſſairement ſon exiſtence au ſuc qui en tranſude. Ce ſuc nerveux eſt blanc chez les Négres comme chez les Blancs ; il ne peut donc être ni le principe, ni la cauſe d'une couleur noire qui lui eſt abſolument oppoſée.

Ni le corps muqueux.

En vain, dira t-on, que divers Anatomiſtes ont remarqué que le corps mu-

queux des Négres étoit noir, & qu'il étoit donc la cauſe & le principe de leur noirceur. En accordant gratis les prémices, je nie avec raiſon la conſéquence.

Au dire même de tous les Anatomiſtes, toutes les parties qui compoſent le corps muqueux des Négres, le fomentent & le nourriſſent, n'ont aucun principe de noirceur : le fait eſt certain, & univerſellement reconnu tel. Si les parties du tout n'en ont point, comme il eſt vrai & avoué, le tout ne peut de même en avoir : n'en ayant point, il ne peut auſſi, ſoit ſéparément, ſoit conjointement avec ſes parties, conſtituer une cauſe phyſique de la couleur des Négres, qui leur eſt abſolument étrangere. Il eſt encore avoué, par tous les Anatomiſtes, que le ſang, la limphe, la bile colorent les hommes, & que ce ſang, cette limphe, cette bile ont la même couleur, la même conſiſtance, les mêmes qualités

chez les Noirs que chez les Blancs. Ils doivent donc produire les mêmes effets chez les uns que chez les autres : ils ne ſont cauſe d'aucune noirceur chez les Blancs ; ils ne peuvent, par conſéquent, l'être chez les Négres, à moins qu'on ne ſuppoſât contre la raiſon, le bon ſens & l'expérience, que la nature de l'un eſt différente de celle de l'autre, ou qu'on voulût démentir, ſans rimes ni raiſon, la Phyſique la plus ſenſible.

J'ai dit que j'accordois gratis que les Anatomiſtes euſſent remarqué que le corps muqueux des Négres étoit ou paroiſſoit noir à leurs yeux prévenus, parce que cette obſervation, telle qu'elle ſoit, ne dit rien contre mes principes. Elle eſt cependant le foible & chétif fondement de l'opinion de ceux qui établiſſent au hazard le corps muqueux, &c. pour cauſe de la couleur noire ; & en voici la raiſon & la preuve.

Les parties qui compoſent le corps

muqueux & la peau des hommes, étant naturellement blanches dans toutes les races d'hommes, & ayant un concours perpétuel du fluide des extrémités artérielles & liquoreuses, avec les extrémités nerveuses, ne peuvent donner au corps muqueux que leur couleur naturelle. Cette couleur naturelle n'a aucun principe ni cause de noirceur ; donc elle ne dit rien à l'égard de la couleur des Négres. Mais, d'où vient donc cette prétendue noirceur ? Car enfin elle a une cause physique. La voici. Le même ciel, le même climat & les mêmes réverbérations du Soleil, qui ont noirci la peau des Négres par une continuation de l'effet de leurs influences, ont aussi noirci la surface, & même, si on le veut, le corps muqueux, s'il est noir comme on nous l'assure, parce que ce corps muqueux est aussi susceptible des effets de ces causes physiques, que la peau même. Les Anatomistes conviennent que le corps muqueux est une mu-

Cause physique de la noirceur des Négres.

cosité durcie & condensée qui, par cette condensation, devient bien plus susceptible des effets des ardeurs du Soleil, que les parties solides, qui sont dans un mouvement perpétuel; d'où il n'est plus surprenant s'ils ont remarqué que ce corps étoit noir; mais ce corps, pour être noir par un effet des causes étrangeres, n'est pas, & ne peut jamais être, dans quelque sens que ce soit, la cause & le principe da la noirceur qu'il a, dit-on, chez les Négres, où il faudroit dire que l'effet est la cause de l'effet. Un tel raisonnement n'a jamais eu lieu en Physique. Le corps muqueux n'est donc devenu noir, chez les Négres, que par les influences du climat, du serein & des ardeurs du Soleil, qui seuls sont cause de cette noirceur, & non le corps muqueux, qui n'a reçu que les effets de ces influences. Enfin, si ce corps muqueux étoit la cause de la couleur dans les noirs, dans les blancs, dans les basanés, dans les olivâtres, dans les cui-

vrés, dans les demi-noirs, il faudroit certainement qu'il fût de la couleur de chaque individu en particulier : c'eſt ce qu'aucun Anatomiſte ne prouvera jamais ; &, quand même il le prouveroit contre l'impoſſible, il ne diroit rien de contraire à mon ſyſtême, parce que j'ai des raiſons phyſiques pour prouver que ces différences de couleur du corps muqueux, dans tous ces différens individus, ſont analogues aux effets, & même les vrais effets des différens climats. J'abandonne tous les vains verbiages, pour développer le vrai par des principes avérés.

Le ſerein, le climat, les exhalaiſons métalliques, nitreuſes & ſulphureuſes que nous avalons & reſpirons, qui pénétrent & s'inſinuent facilement dans la peau, dans le corps muqueux & dans les autres parties du tout, le diſpoſent à recevoir les impreſſions & les effets des ardeurs du Soleil, & à changer de couleur, comme je l'ai déja dit, de la

même maniere qu'une crême cuite change, quant à ſa ſurface, de couleur ſous la chaleur d'une pelle rougie au feu, & ils donnent à chaque peuple une couleur proportionnée à leurs influences particulieres ſous chaque climat : de-là il ne doit pas être étonnant ſi le corps muqueux des Négres paroît noir, celui des olivâtres, des baſanés & des jaunes, proportionné à la couleur de leur peau. C'eſt le pur effet phyſique des cauſes que j'ai établies comme principe de la couleur différente de tous les hommes.

Quand même nous dirions, avec nos adverſaires, que la couleur des Négres gît dans le corps muqueux accidentellement, cela ne préjudicieroit en aucune façon à nos principes, puiſqu'il ſuffit que ce corps muqueux ne fût ni la cauſe, ni le principe de la couleur. Ce corps étant le même chez les Noirs que chez les Blancs, où il demeure conſtamment blanc, il eſt certain qu'il

ne peut changer de couleur, chez les Négres, que par des cauſes phyſiques & étrangeres, telles que celles que j'ai établies. Dès qu'il eſt ſuſceptible de changement en noir, le noir ne lui ſurvient qu'accidentellement ; car l'effet ne peut jamais être pris pour la cauſe principale.

Quant aux autres expériences anatomiques ſur des changemens accidentels, cauſés tantôt par l'imagination vivement frappée des meres, tantôt par de violentes maladies, des terreurs & des craintes exceſſives, tantôt enfin par la diſſolution des parties, qui changent toute l'économie de l'homme ; ces variétés, ces métamorphoſes & ces diſſolutions arrivent dans tout l'Univers ; elles ſont accidentelles, & n'ont que des cauſes particulieres qui produiſent ces phénomènes, & elles ne ſignifient rien, pour établir des principes permanens pour les opérations ordinaires des cauſes générales. Si le tems me permettoit

toit d'analyſer toutes ces variétés, j'en retirerois un avantage conſidérable pour mon ſyſtême ; mais mon deſſein n'eſt pas d'ennuyer le Lecteur, en entrelaçant, dans une matiere auſſi ſérieuſe, des faits qui lui ſont abſolument étrangers, & qui ne ſerviroient qu'à groſſir des volumes.

Mon projet eſt donc rempli, dès que je prouve que toutes les parties de la peau ſont blanches de leur nature ; qu'elles n'ont aucun principe en elles, ni aucune nuance de noirceur ; qu'il n'y a que le ſerein, le climat & les réverbérations du Soleil, qui puiſſent opérer la couleur des Négres.

Que cette noirceur ſoit inhérente ou à la peau, ou à l'épiderme, ou au corps muqueux, ou ailleurs, cela m'eſt abſolument indifférent, puiſque ni l'un ni l'autre ne ſont point contraires à mes principes. Il ſuffit que le Négre ſoit noir, & qu'il ne renferme en ſoi aucun principe de noirceur, ſoit dans le ſang,

ſoit dans la limphe, ſoit dans la bile, ſoit enfin dans toutes les autres parties qui compoſent le corps muqueux & la peau, pour que je puiſſe poſer en fait, & conclure que ſa noirceur n'a pour origine & pour cauſe que le climat & le Soleil, qui, en changeant la peau de couleur, ne laiſſent pas que d'influer ſur le corps réticulaire ou muqueux, qui, de ſa nature, eſt une gêlée blanche, durcie par l'évaporation; & qui devient par-là plus ſuſceptible des influences étrangeres. Il n'y a donc rien de ſurprenant, ſi ce corps muqueux devient auſſi noir que la peau, puiſqu'il eſt, dans le Blanc, le principal ſiége de ſa couleur. Ce corps eſt le produit du ſuc nerveux, & ce ſuc, dans les Négres comme dans tout autre homme, eſt compoſé d'un mucilage blanc, & eſt une étoffe blanche: comme le fond de nos draps noirs eſt une laine originairement blanche; & de la même maniere que la teinture donne une nou-

velle couleur aux draps, de même le climat, le Soleil & le ſerein noirciſſent les Négres par les influences phyſiques. On ne ſçauroit donc méconnoître, dans le corps réticulaire des Négres, un mucus blanc ou un ſuc nerveux qui fait les matériaux & l'aliment de toutes les parties, & cela me ſuffit, puiſque les mammelons nerveux qui s'élévent parmi le corps muqueux qu'ils couvrent, ſont les mêmes chez tous les hommes, ainſi que le tiſſu cellulaire graiſſeux qui conſerve toujours un fond décidé de blancheur chez l'un comme chez l'autre.

Les maladies extrêmes changent la couleur des Négres qui, quand ils ſe noient, ſont ſi changés de couleur, qu'on les prendroit pour des Blancs. Le même Négre, qui a pâli pendant ſa maladie, n'eſt pas plutôt mort, qu'il revient auſſi noir qu'il étoit pendant ſa vie, & cela parce qu'à la mort, il ſe fait un relâchement & une diſſolution des

Les maladies extrêmes changent la couleur des Négres.

parties hétérogènes qui ont accompagné les influences du Soleil, & la nature cherche, dans ce moment favorable, à reprendre ſes droits & ſa couleur naturelle. Elle réuſſit pour ce moment, & celui d'après, l'air, le climat & la chaleur lui font reprendre ſa noirceur avant que le corps ſoit réfroidi. Au contraire, celui qui ſe noie, garde après la mort, la pâleur que la frayeur & le ſaiſiſſement lui avoit cauſée, en diſſolvant les parties hétérogènes & compoſées de ſa noirceur, parce que le froid de l'eau a réfroidi tous les eſprits vitaux, &, en condenſant la peau, elle l'a rendue inſenſible à toutes influences, & incapable de changement. C'eſt ce qui confirme de plus en plus mon ſyſtême.

Les cicatrices & les brûlures.

Il en eſt de même des cicatrices, des brûlures conſidérables & des plaies de même eſpéce: elles ſont & demeurent blanches, parce qu'elles n'ont pas un tems ſuffiſant pour acquérir une

nouvelle noirceur. On ſçait, à n'en point douter, qu'il faut pluſieurs générations en Afrique pour y devenir noir à l'exemple des Saraſins & des Portugais, & que, par conſéquent, la nouvelle peau des cicatrices ou des brûlures, ou des plaies, ne peut, dans le courant de la vie du cicatricé ou brûlé, retrouver la réparation de la partie de la peau enlevée par les bleſſures. Ce n'eſt donc point le tiſſu cellulaire graiſſeux, ni le corps muqueux, qui fournit la noirceur aux Négres, ſans quoi il répareroit bien vite cette perte.

Puſtules de la petite vérole.

J'ai vu une quantité de Négres chargés de puſtules de la petite vérole, qui étoient baſanés ou d'un blanc terni & ſale. Les cicatrices de ces puſtules ſont d'abord baſanées & enſuite demi-noires. Je n'ai vu aucun Négre, de quelque âge qu'il fût, dont les cicatrices euſſent été auſſi noires que le reſte du corps, & elles n'ont repris cette couleur de demi-noire, que parce

que, lorsque les pustules se sont ouvertes, l'air, le serein & le soleil y ont porté leurs influences, avec d'autant plus d'effet que les places des pustules étoient tendres & susceptibles d'impression marquée, ainsi qu'un Européen extrêmement blanc, parce qu'il n'a jamais été exposé aux ardeurs extrêmes du soleil : mais dès qu'il y sera quelque tems en proie, il changera de couleur & deviendra basané.

On voit quelquefois un Négre & une Négresse donner un enfant blanc & qui reste tel dans le tems même que la Négresse n'a jamais vu aucun Blanc; par conséquent son imagination n'a pû en être frappée. C'est donc une autre preuve que le blanc est la couleur primitive des hommes; que le noir n'est qu'une couleur causée par les influences des causes étrangères, & que, de tems en tems, la nature cherche à rentrer dans ses droits. N'importe; si l'on voit de deux Blancs sortir une pro-

géniture noire, il n'y a aucune égalité de causes & de raisons, parce que tous ces phénomènes, arrivés parmi les Blancs, n'ont eu pour cause que l'imagination vivement frappée des meres par la vue d'un Négre, ou par une accident fortuit.

CHAPITRE IV.

Résolutions de quelques objections sur la couleur des Négres.

Objection sur les Maures blancs.

» LA riviere du Sénégal est établie
» comme une ligne qui sépare les Mau-
» res noirs d'avec ceux qui ne sont que
» basanés. Ils sont tous sous le même
» climat, sous le même serein & sous
» le même Soleil. Si le climat, le se-
» rein & le Soleil sont la cause effec-
» tive de la noirceur des Négres, les
» Maures basanés, qui sont au-delà de
» la riviere, devroient être aussi noirs

» que ceux qui ſont au Sud par une » identité de raiſons. «

Réponſe à l'objection.

Cette objection, tant de fois répétée, ne fait qu'éclaircir de plus en plus mon ſyſtême. Il faut obſerver que les deux côtés de la riviere du Sénégal ſont habités par des Négres & des Maures baſanés & ambulans, avec cette différence que la partie du Sud n'eſt habitée ni peuplée que par des Négres qui ne permettroient à aucun Maure baſané l'entrée de leur pays; que la partie du Nord a été de tout tems habitée par la même race de Négres juſques vers le milieu du dernier ſiécle, que les Maures commencerent à vouloir s'y fixer par la force des armes, & d'où ils furent aſſez ſouvent chaſſés par les Négres. Enfin les Négres ennuyés des courſes & des incurſions annuelles de ces Maures, abandonnérent en partie ce côté de la riviere, pour ſe retirer dans l'autre côté, où ils étoient

à l'abri de ces incurſions. Les Maures firent d'inutiles tentatives pour s'y fixer; ils en furent conſtamment chaſſés : ils furent donc contraints, vers la fin du dernier ſiécle, de s'établir au Nord de la riviere dans le voiſinage de pluſieurs Royaumes conſidérables des Négres : ils ſe ſont maintenus dans cette partie, & ils y exiſtent encore aujourd'hui dans celle de la riviere, & dans les lieux abandonnés par les Négres, dont il eſt mention ci-devant. Après ce nouvel établiſſement, ils groſſirent leur nombre, & y formerent un peuple diſtingué des Négres. Il n'a pas fallu d'autres motifs, pour les y attirer, que le grand commerce, les mines d'or, la riviere du Sénégal & les riches productions du pays. Tous ces Maures vagabonds & ambulans ſont ſortis des Royaumes de Maroc, de Salé, de Tafilet & d'autres régions d'Afrique, où ils ſont tous baſanés. Lorſqu'ils ſe ſont établis au nord de la riviere du Sénégal, ils y ont porté

leur couleur avec eux, de la même maniere que les premiers Sarrasins qui ont habité la région qui est sous la Zone Torride, sous laquelle ils ont été métamorphosés, ainsi que je l'ai expliqué dans le Chapitre précédent, parce qu'ils ont eu un tems suffisant pour parvenir à ce changement de couleur. Ceux-ci, au contraire, n'ont pas eu une suite de générations assez longue, pour être métamorphosés: ils sont donc encore aujourd'hui basanés, mais d'une couleur plus chargée qu'auparavant; &, s'ils demeurent dans cette partie l'espace d'une ou deux générations, ils subiront le même sort qu'ont subi les premiers Sarrasins; ils deviendront enfin absolument noirs, & le climat, le serein & les ardeurs du Soleil mettront la derniere influence, pour produire ce phénomène. Il faudra, à la vérité, pour ceux-ci, une plus longue suite de générations qu'il n'a fallu aux Sarrasins & aux Portugais, pour être absolument

métamorphosés, parce que ces derniers y ont été permanens dès le moment de leurs établissemens, & que les Maures sont ambulans, & changent, avec leurs femmes & leurs enfans, de ferein, de climat & de Soleil presque tous les ans, &, par conséquent, interrompent la continuation des influences des causes physiques de la Zone Torride. En faisant cela, ils éloignent les progrès de noirceur à mesure qu'ils s'éloignent des causes; &, tandis qu'ils seront ambulans, & n'auront pas un établissement fixe dans cette région, ils ne subiront pas absolument les effets du climat.

C'est sans doute ce peuple Maure dont parlent de célébres Auteurs, en disant » qu'au centre de cette Afrique, » de cette partie de l'ancien monde, » dont l'intérieur est pour nous si nou- » veau, au milieu d'un vaste peuple » Maure, se découvre une race d'hom- » mes blancs comme du lait ou du » papier, avec toute la phisionomie

» de ſes compatriotes Négres «. Il n'y a, parmi les Négres, aucun peuple blanc comme du lait; donc l'objection tombe par elle-même. Les Maures baſanés ſont les plus blancs de l'Afrique ; ils ſont deſcendans d'Iſmaël, comme les Négres. Sarraſins & Maures comme eux, eſt-il donc ſurprenant s'ils ont la même phiſionomie ? Si, pendant un tems ſuffiſant, ils étoient permanens dans cette région, on les verroit bientôt paſſer du blanc au noir.

Les Maures baſanés, dit-on, ont les cheveux noirs, longs & gros ; & les Négres les ont crépus, fins & cotonés. Quelle en eſt donc la cauſe ? La voici encore. Cette différence vient de ce que les premiers n'ont conſervé le naturel de leurs cheveux, que parce qu'il n'y a pas aſſez de tems écoulé, pour que l'influence des cauſes phyſiques, telles que le climat, le ſerein & le Soleil, aient pû les métamorphoſer en Négres véritables ; attendu qu'ils ne ſe

ſont établis, dans cette partie, qu'en 1689, & que les Négres, de leur côté, ont ſubi toutes les influences de ces cauſes phyſiques. Si les Maures faiſoient une réſidence fixe en Afrique, ſous la Zone Torride, s'ils ne parcouroient point d'autres régions, ils ſeroient bientôt métamorphoſés, & leurs cheveux prendroient bien vîte la conſiſtance de ceux des Négres. Il a donc ſuffi à quelques Voyageurs, à quelques Géographes ou à quelques Auteurs, d'avoir vû quelques Maures baſanés ſur la riviere du Sénégal, pour en être frappés, & pour aſſurer qu'il y avoit une race de peuples blancs comme du lait au centre de l'Afrique parmi les Noirs, & que ce ne pouvoit être ni le ſerein, ni le climat, ni le Soleil qui opéroient la noirceur des Négres. Ils ne ſçavoient pas l'époque ni le tems de l'établiſſement de ces Maures dans cette partie; ils ignoroient qu'ils changeaſſent tous les mois, tous les ans de

domicile, de climat & de Soleil ; que, dès qu'ils avoient fait quelque fortune par le commerce, ils s'en retournoient dans leur pays ; que d'autres Maures venoient les remplacer, & que cela étoit une autre raiſon pour laquelle ils conſervoient, en partie, leur couleur primitive, ainſi que font les Européens qui vont en Afrique, & qui ne s'y perpétuent pas par des ſuites de générations: ils n'avoient pas appris enfin que ces Maures étoient entremêlés avec les Négres mêmes du pays. Dans une ignorance de faits auſſi eſſentiels, ils ont établi, au hazard, le principe qu'ils ont tant vanté, & que je viens de rapporter. En effet, il eſt vrai de dire qu'on voit des Blancs conſerver leur couleur primitive, parmi les Négres, pendant certain tems ; car, pour être métamorphoſé en noir, il faut pluſieurs générations conſécutives de pere en fils ſous la Zone Torride ; & c'eſt préciſément ce que ce peuple blanc, ces Maures

basanés, établis le long de la riviere du Sénégal, n'ont pas. S'ils restoient dans leurs habitations ambulantes, le long de cette riviere, sous la Zone Torride, pendant quelques générations, on les verroit bientôt absolument métamorphosés.

Objection sur les animaux.

On objecte encore que, » si le climat & le serein produisent des phénomènes si singuliers, pourquoi les animaux du même climat en sont-ils exempts? Pourquoi les Négres, transportés dans un autre climat, y conservent-ils leur couleur, eux & leurs descendans, s'ils ne s'allient pas avec des Blancs? Car, si l'ardeur du Soleil étoit la cause de la noirceur des Négres, tous les peuples qui habitent dans la même latitude, devroient être de la même couleur; c'est ce qui n'est pas, puisque, dans l'Afrique même, il y a des noirs sous le Tropique méridional; au lieu que, sous

» le ſeptentrional, les peuples n'ont » pas tous cette couleur «.

Réponſe. A cela je dis que, ſi les animaux du même climat ne ſont pas ſuſceptibles de la couleur des Négres, ils le ſont de beaucoup d'autres effets analogues, & pas moindres que celui ci. 1°. Le poil & la plume, dont ils ſont couverts, parent les influences du climat, du ſerein & des ardeurs du Soleil, & les éloignent de la métamorphoſe de la peau. Ils ont, en échange, le poil plus noir, plus épais & plus foncé que n'ont les animaux de la même eſpéce en Europe ; ils ſont plus gros & plus monſtrueux, plus féroces & plus forts que ceux ci. Leur poil plus contexte, leur peau plus douce & plus épaiſſe que partout ailleurs, les mettent à l'abri, comme un toît le plus épais, des ardeurs des rayons du Soleil, dans le moment même qu'ils en portent des marques ſenſibles. Si leur peau étoit découverte & nue comme celle

des Négres, on y remarqueroit les mêmes effets; car la peau de tout genre d'animaux eſt preſque noire ſous le poil ou ſous la plume. Cette raiſon ſeule ſuffit.

Sur les Négres ſous un autre climat.

La ſeconde partie de l'objection n'a rien de vrai en ſoi; car il eſt connu à tous ceux qui ont obſervé ou obſervent les Négres dépayſés, qu'en dix ans de tems, ils perdent conſidérablement de leur noirceur, & qu'à la ſeconde génération, les uns n'ont plus que la couleur de caffé & de maron, les autres que celle de demi noir, parce que le nouveau climat, le ſerein & les ardeurs du Soleil influent autrement ſur eux que ſous la Zone Torride, & qu'il eſt certain, & d'une expérience reconnue, que les enfans nés de parens noirs, ſoit en France, ſoit en Amérique, perdent beaucoup, & d'une maniere ſenſible, à chaque génération, du fond de la noirceur de leurs parens. Dans ce cas vrai, on ne peut tirer d'autre conſéquence

que celle-ci. Les parens de ces enfans Négres, nés en Amérique ou en Europe, étoient abſolument noirs, même d'un noir luſtré, avant ou au moment de leur ſortie de l'Afrique : tous les Négres confirment cette propoſition par leur couleur naturelle. Ces parens, en paſſant dans d'autres climats, n'ont pû rien perdre de cette noirceur, ſi le climat, le ſerein & le Soleil n'ont aucune influence, & ne ſont pas la cauſe phyſique de leur couleur : ils ont cependant, ſous ces nouveaux climats, perdu conſidérablement, même en peu de tems, du fond & du luſtre de leur noirceur. Donc le climat différent eſt la cauſe phyſique de ce changement & de la perte de la noirceur qu'ils ont faite ; car aucune autre cauſe ne peut avoir opéré cet effet étonnant ; & ſi leur corps muqueux, &c. avoit été la cauſe de leur noirceur, il auroit ſoutenu, fomenté & alimenté cette noirceur en France, & en Amérique comme en Afrique. Il

n'en a rien fait ; il n'eſt donc aucunement la cauſe phyſique de la couleur des Négres.

Il ne ſuffit pas de voir un Négre en Europe, en Amérique ou en Aſie, pour dire, d'un ton de maître, que la Phyſique ſenſible & l'expérience déſavouent, qu'il y conſerve ſa noirceur, ainſi que ſes deſcendans, s'ils ne s'allient pas avec des Blancs. Avant de prononcer, il faut ſçavoir depuis quel tems il eſt domicilié ; s'il a été permanent ſous le même climat ; ſi c'eſt la premiere génération ou la ſeconde, ou d'autres ; s'il n'y a pas eu d'intervalle ou d'interruption ; car un Négre ſera né en Afrique, enſuite tranſporté en France, où il perdra, dans ſa premiere génération, trop peu de ſa noirceur, pour que les Européens, qui ne ſont point accoutumés de voir de vrais Négres, s'en apperçoivent. Pour lors ils diront, ſans connoiſſance de cauſe, qu'il conſerve ſa couleur primitive, malgré la diminu-

tion visible qui se présente aux yeux des vrais connoisseurs en cette matiere. Qu'il soit demi-noir seulement, cela suffira pour que plusieurs Européens, qui ignorent la vraie couleur, disent qu'il a conservé sa noirceur naturelle; & rien n'est plus contraire au vrai, surtout si l'on réfléchit qu'on n'a pas encore vû, en Europe, une suite de générations de Négres, & qu'on ne réfléchit pas sur les effets des générations des Négres en Amérique, qui, à la seconde génération, ne sont plus que demi-noirs, en comparaison de ceux qui sont sous la Zone Torride. Ce que j'avance est confirmé par cent Négres que nous voyons tous les jours en France & dans les autres Royaumes.

Objection sur les peuples qui sont dans la même latitude.

La troisieme partie de cette objection veut » que tous les peuples qui habi-» tent dans la même latitude, aient la » même couleur: c'est ce qui n'est pas, » dit-on, puisque, dans l'Afrique mê-» me, il y a des Noirs sous le Tropique

» méridional, au lieu que, sous le sep-
» tentrional, les peuples n'ont pas tous
» cette couleur «.

Réponse.

Ceux qui ont formé cette objection ont ignoré qu'en Afrique, comme en Europe, on trouve des provinces dont le climat étoit différent des voisines. Ici on fait les vendanges en Août & en Septembre, là en Octobre & en Novembre, parce que le climat & le Soleil y sont respectivement différens. Ici c'est la même latitude que là, & point du tout les mêmes effets, parce que le serein, les mines, les parties métalliques, nitreuses & sulphureuses qui en exhalent, les transpirations, les pays couverts de bois & de montagnes, où le Soleil darde plus ou moins ses feux, produisent des effets différens, dans un lieu, de ceux qu'il produit dans l'autre. Sous le Tropique méridional, il y a des Noirs, parce que le serein y imprégne la peau par son humidité; la transpiration en ouvre les pores, pour recevoir,

là, comme dans la Nigritie, les influences sans obstacle des ardeurs du Soleil, qui, trouvant cette peau disposée à l'impression de ses effets, comme un cuir apprêté à tout usage, exerce sur elle tout l'empire de ses feux, & la rend noire, ainsi qu'il rend basanés les autres peuples qui sont exposés aux influences de cet astre dans la même latitude; influences qui les rendroient aussi noirs que les premiers, si elles n'étoient empêchées par de puissans obstacles dans leur cours. L'air, par exemple, plus vif dans un pays découvert, moins chargé, pour ne recevoir aucune exhalaison nitreuse, sulphureuse ou métallique; les eaux, les alimens, la peau toujours couverte d'un vêtement, & tant d'autres causes concourent à empêcher les effets des causes physiques de la noirceur, que j'ai rapportées, qui ont toujours lieu dans les climats qui leur sont favorables. Le Bohémien est presque demi-noir, & le Saxon est blanc,

parce que les causes de ce changement de couleur, dans deux provinces voisines, sont différemment agitées.

Qu'on choisisse deux Européens d'une égale blancheur, & que l'un soit constamment à couvert des ardeurs du Soleil, & le second exposé à ses rayons, le premier conservera entiérement sa blancheur, & le second sera fort basané. Ils seront cependant sous le même climat, le même serein & le même Soleil.

Il en est de même à l'égard des peuples exposés aux réverbérations de cet astre, qui, plus il est ardent, plus il les noircit & change leur couleur. Or, comme ces ardeurs ne sont pas les mêmes par toute l'Afrique, il n'est pas étonnant s'ils y produisent différens effets, & que les habitans d'une partie soient noirs, & ceux d'une autre, basanés, rougeâtres ou cuivrés, relativement à leur position plus ou moins couverte, plus ou moins humide, plus ou

moins chaude, dans des climats différens.

Objection sur les différens effets du climat.

Enfin on objecte » qu'en Amérique, » au même degré de latitude septen- » trionale, les habitans sont blancs, » &, en Europe, ceux de Candie, de » Sicile & de quelques provinces d'Es- » pagne, sont basanés ou tout au plus » olivâtres : ce ne peut être, dit-on, » ni la sécheresse de la terre, ni la di- » sette des eaux, qui rendent plus vive » & plus brûlante l'impression du So- » leil sur les Africains, puisque les ré- » gions occupées par les Négres, loin » d'être dépourvues d'eau, sont arro- » sées par de grandes rivieres qui ra- » fraîchissent l'air, & humectent les » terres, & que, dans les contrées les » plus arides de la Lybie, les habitans » ne sont pas noirs, mais olivâtres «.

Réponse.

Pour former cette objection, il faut méconnoître l'Afrique, & ignorer la Physique la plus sensible. Soit que les Hottentots ou les habitans du Cap de Bonne Espérance,

Bonne-Espérance, qui sont aux trente-quatrieme & trente-cinquieme degrés de latitude, soient noirs, tandis que ceux de l'Isle de Candie, qui sont aux mêmes degrés, sont blancs, quelle conséquence peut-on en tirer ? On peut seulement dire que cela n'arrive que par les différentes influences des causes que j'ai tant de fois répétées. J'objecte à mon tour que les Anglois sont blancs, & les peuples qui habitent près de la baie de Hudson, sont noirs, quoiqu'ils soient sous un climat aussi froid & aussi septentrional que les Anglois : cela arrive, parce que le climat & les ardeurs du Soleil influent différemment sur la peau, dans la baie de Hudson, qu'en Angleterre, où l'air est tempéré par le serein, le climat & l'air, plus vif dans cette partie environnée de mer, que dans la baie de Hudson. L'égalité du froid ne prouve rien, puisque, dans ce cas, elle devroit partout opérer le même effet ; & elle l'opéreroit, si, dans

la baie de Hudſon, elle n'avoit pas des cauſes phyſiques qui influent ſur la peau, mais autres que celles du froid. Le ſerein y eſt tout autre : la chaleur varie dans certaines ſaiſons ; les rayons du Soleil y ſont d'une ardeur extrême ; la façon de vivre, toute différente, le climat tout oppoſé, quoique, dans certaines ſaiſons, d'un froid égal, & les réverbérations des rayons du Soleil, différentes par les cauſes locales, opérent des effets différens, en changeant la couleur d'une peau diſpoſée à l'impreſſion de ſes influences, qui varient ſelon les climats & les lieux. Si l'Afrique fourmille de grandes rivieres, elle n'en eſt pas plus arroſée, ni moins brûlante. Huit mois entiers de ſéchereſſe continuelle, un Ciel toujours net, ſans pluie, ſans tempête, ſans orage ; une chaleur extrême, un ſerein abondant, une tranſpiration perpétuelle, des exhalaiſons métalliques, nitreuſes & ſulphureuſes qui rempliſſent l'air, don-

nent naiſſance aux phénomènes que je viens d'expliquer, & caractériſent les cauſes phyſiques de la couleur des Négres.

Pour ne rien laiſſer à deſirer ſur cette matiere, il ne faut que réſoudre les objections ſuivantes, dont la premiere eſt celle-ci. » Pourquoi, dit-on, les enfans » des Européens, nés en Afrique ſous » la Zone Torride, ne deviennent-ils » pas noirs comme ceux des Négres naturels, puiſque le Soleil, le climat » & le ſerein devroient avoir la même » influence ſur les uns que ſur les autres «?

Objection ſur les enfans des Européens, nés en Afrique.

Pour répondre à cette objection, je dis que les enfans des Européens ne ſont pas blancs en naiſſant, non plus que ceux des Négres, mais rougeâtres, parce que l'eſpéce d'étuve, d'où ils ſortent les uns & les autres, appelle, par ſa raréfaction, le ſang dans le réſeau de la peau, & produit cette couleur rouge,

comme nos pieds la prennent dans l'eau chaude.

Les enfans des vrais Négres deviennent noirs quelques mois après leur naiſſance; mais ce noir ſale, terni &, pour ainſi dire, livide, ne renferme qu'un commencement de noirceur qui croît inſenſiblement avec l'âge, tandis que les enfans des Européens, de rougeâtres qu'ils étoient en naiſſant, deviennent blancs, & enſuite avec l'âge, baſanés. Voici la raiſon de cette différence de couleur.

Les enfans des vrais Négres ont d'abord un commencement de teinte noire, parce que leur peau y eſt préparée dès le ſein de leurs meres, de pere en fils, de génération en génération, par la multiplicité des pores de leurs peaux, qui, plus grands, plus ouverts, plus nombreux que ceux de la peau des Blancs, ſont plus diſpoſés à recevoir, d'un côté, les parties volatiles, métalliques, nitreuſes & ſulphureuſes, dont l'air eſt

rempli, de l'autre, l'abondance du ſerein, qui, par les pores, ſe mêle ſi facilement avec toutes ces parties hétérogènes, & les réunit par toute la peau, la prépare à un prompt changement de couleur : de la même maniere qu'une crême expoſée à la chaleur d'une pelle rougie au feu, change de couleur relativement au degré de chaleur à la quelle elle eſt expoſée ; de même la peau des enfans Négres, toujours ouverte par le nombre & la grandeur des pores, qu'une tranſpiration étonnante & perpétuelle a, de génération en génération, préparée à recevoir toutes les influences du climat & des ardeurs du Soleil, change de couleur auſſi relativement aux ardeurs de cet aſtre qui agit promptement ſur la peau des enfans Négres, parce qu'ils ont, dès le ſein de leurs meres, une peau aſſez remplie de pores grands, nombreux, ouverts & proportionnés à ceux de leurs auteurs, pour que, quelque tems après leur naiſ-

ſance, le ſerein, le climat & le Soleil puiſſent, par leurs influences, les métamorphoſer degrés par degrés, & rendre enfin ces enfans, parvenus à certain âge, abſolument noirs.

Quant aux enfans nés en Afrique de peres & meres blancs, il en eſt tout autrement. La peau de ces peres & meres n'eſt point changée; elle eſt la même que celle des autres Européens, & celle de leurs enfans a, par conſéquent, la même contexture & la même condenſité. Les pores, moins nombreux, plus contextes & plus reſſerrés, ne ſont pas ſuſceptibles des influences des cauſes phyſiques. Les parties volatiles, nitreuſes, ſulphureuſes & métalliques, dont l'air eſt rempli en Afrique, ne trouvent pas la même diſpoſition dans la peau de ces enfans, qu'elles trouvent dans celle des Négres; &, par une juſte conſéquence, le ſerein, le climat & le Soleil ne peuvent y opérer le même effet. Il faut, ainſi que je l'ai remarqué

dans le corps de cette Hiſtoire, pluſieurs générations pour, inſenſiblement & degré par degré, diſpoſer cette peau, ouvrir ſes pores, les multiplier par les tranſpirations extrêmes & inévitables dans cette partie du monde, & la rendre enfin ſuſceptible d'une entiere métamorphoſe. Il faut encore que ces générations ſe ſuccédent les unes aux autres ſous la Zone Torride même, & qu'on y ſoit permanent; car, s'il y a de l'interruption entre les générations, cette interruption, ſous d'autres climats, reſſerre les pores, condenſe la peau, & la rend telle qu'elle étoit auparavant en Europe, & par-là n'eſt plus à même de recevoir les influences des cauſes phyſiques avec le même effet qu'auparavant. Il faut alors courir de nouvelles carrieres pour parvenir à une nouvelle métamorphoſe.

L'expérience journaliere nous dicte que, lorſqu'un Européen & une Européenne vont en Afrique, qu'ils s'y ma-

rient, leurs enfans ne ſont que baſanés; que les enfans de leurs enfans, qui font la ſeconde génération, toujours du moins ſous la Zone Torride, acquiérent une teinte de mulâtre livide, ceux de la troiſieme génération, de mulâtre foncé, ceux de la quatrieme génération, de demi-noir & quelque choſe de plus, ceux enfin de la cinquieme génération, une teinte abſolument noire. Le fait eſt ſans replique. Dix mille Portugais, établis en Afrique les uns après les autres, nous le confirment.

Un Négre & une Négreſſe, mariés en Europe, donneront des enfans qui, dès la premiere génération, perdront beaucoup de la noirceur de leurs auteurs, & ſucceſſivement, de génération en génération, deviendront auſſi blancs que les Européens. Nous voyons tous les jours, à Paris même, des Négres de la premiere & de la ſeconde génération, arriver ſoit de l'Amérique, ſoit d'autres pays hors l'Afrique, que nous prenons

pour de vrais noirs, tandis qu'ils ont déja perdu plus d'un tiers de la noirceur des habitans de la Zone Torride. Cette méprise n'a lieu que parce que nous ne voyons en France aucun des vrais Négres, tels qu'ils ſont en Afrique. Nous voyons uniquement des Négres nés en Amérique ou en France, ignorant le fond de la noirceur de ceux nés en Afrique; nous nous figurons que ces derniers n'ont pas plus de noirceur que ceux que nous voyons, qui viennent d'Amérique, où ils ont perdu, à la premiere génération, beaucoup de leur teinte, & continuent à en perdre beaucoup plus pendant leur ſéjour en France. Le Négre d'Afrique eſt d'un noir de jais luſtré, vif & éclatant; & ceux que nous voyons en France ſont d'un noir ſale, livide & nuancé. Nous les appellons cependant Noirs, ſans faire aucune diſtinction entr'eux & les vrais Noirs de la Zone Torride.

Objection sur la couleur des enfans nés d'un Blanc & d'une Négresse

» Pour quelle raison, dit-on encore, » les enfans d'un Européen & d'une Négresse sont-ils, à la premiere génération, demi-noirs ou mulâtres, & que, si ces enfans demi-noirs ou mulâtres se marient à des Blancs, leurs enfans, toujours nés en Afrique, sont demi-mulâtres, & à la troisieme génération, avec des Blancs, ils ne sont plus que basanés & de même couleur que les Européens qui séjournent long tems dans cette partie du monde «?

Réponse.

Je dis qu'il est vrai que l'enfant né d'un Européen & d'une Négresse est demi-noir ou mulâtre, & que, de génération en génération, la noirceur se dissipe, qu'enfin la troisieme ou quatrieme génération ne donne plus qu'une couleur basanée. En voici la raison.

Cet enfant, procréé d'un Blanc & d'une Négresse, n'apporte, en naissant, que la couleur même des enfans des

Européens, c'eſt-à-dire, une couleur rougeâtre. Ce même enfant ayant la contexture de la peau du pere, il en a auſſi les pores moins nombreux, moins ouverts & moins préparés pour recevoir les parties volatiles, nitreuſes, ſulphureuſes & métalliques, dont l'air eſt rempli; &, dans ce cas vrai, le climat, le ſerein, le Soleil ne peuvent agir, par leurs influences, que proportionnellement aux diſpoſitions qu'ils rencontrent dans la peau, qui, à cauſe de ce qu'elle tient du côté de la mere Négreſſe, a déja les pores plus ouverts que celle d'un enfant né d'un Européen & d'une Européenne, mais pas aſſez pour que les cauſes phyſiques influent ſur cette peau, comme elles influent ſur celle des enfans nés d'un Négre & d'une Négreſſe. Ainſi tout conſiſte dans la diſpoſition de la peau, qui eſt plus ou moins ouverte, par les pores, chez les uns que chez les autres.

Si un enfant né d'un Blanc & d'une

Négresse épouse un Européen, leurs enfans ne seront plus que demi-mulâtres, & les enfans de ces derniers seront basanés, parce que la peau de génération en génération reprend une contexture plus ferme, plus épaisse & moins remplie de pores, & parvient enfin à l'état naturel de la nôtre.

Tous les enfans de ces différentes générations, sçavoir, demi-noirs ou mulâtres, demi-mulâtres & basanés, étant permanens sous la Zone Torride, à mesure qu'ils avanceront en âge, ils acquerront des degrés de noirceur, cela bien plus promptement que ne le feroient les enfans des Européens, parce que les premiers ont la peau, ainsi que je l'ai déja remarqué, plus disposée à recevoir les influences des causes physiques que les derniers.

Si ces enfans nés primitivement d'un Blanc & d'une Négresse devenus par la suite des générations basanés, restent constamment sous la Zone Torride, de

basanés qu'ils étoient à la troisiéme génération de pere & mere blancs, pour lors ils commenceront de suite à regagner degré par degré, ainsi que je l'ai remarqué, la noirceur que le serein, le climat, & les ardeurs du soleil opèrent sur la peau des habitans de la Zone Torride, & la quatriéme ou cinquiéme génération les métamorphosera totalement. J'ai vu des hommes & des femmes qui étant jeunes n'étoient que basanés, & à l'âge de quarante ans étoient presque mulâtres, & d'autres absolument mulâtres. J'ai encore observé que deux filles & un garçon nés d'un pere Européen & d'une mere demi-mulâtre qui dans sa jeunesse n'étoit que basanée, le garçon étoit presque demi-mulâtre, ainsi que l'aînée des filles, & la cadette, pour être plus jeune, étoit tout au plus basanée.

Telle est la marche des influences des causes physiques de la noirceur des Négres, qu'une expérience journaliere

nous a démontrée, expérience qu'un chacun eſt à même de connoître ſur les lieux mêmes, ſur-tout en l'Iſle de Gorcé, où un tiers des habitans tirent leur origine des François qui y ont paſſé, & qui, ſelon la mode des Négres, ſe ſont alliés aux Négreſſes, dont les enfans nous démontrent par les différens degrés de leur couleur la marche régulière des influences des cauſes phyſiques ſur la peau des habitans de la Zone Torride, à chaque génération juſqu'à l'entiere métamorphoſe du blanc au noir qui s'opere plus lentement, & du noir au blanc qui s'opère plus rapidement; car pour parvenir du blanc au noir il faut quatre & même cinq générations, & pour paſſer du noir au blanc il n'en faut que trois.

Lors même que les Négres ſont dans la vigueur de leur couleur noire, le dedans des pieds & des mains, le deſſous des aiſſelles, du menton & des genoux ſont bien moins noirs que les

autres parties, il y a même une nuance & un fond de blancheur si remarquable qu'on ne peut douter que la noirceur du reste du corps ne soit accidentelle. Il est visible que ces parties moins disposées à recevoir les parties volatiles, nitreuses, sulphureuses & métalliques que les autres, & moins exposées aux influences du serein, du climat & des ardeurs du soleil, conservent toujours un fond de la blancheur qui leur est naturelle, que les causes physiques n'ont pû totalement métamorphoser : car enfin si la noirceur étoit naturelle aux Négres, ils en auroient la teinte par tout le corps, & il n'y a pas un Négre qui ne porte sur soi un témoignage authentique de ce que je viens de poser en fait.

Les Négres conservent un fond de blancheur dans quelques parties de leur corps.

On objectera aussi » que le tour des » ongles des Négres paroît avoir » un principe de noirceur, malgré que » tout le reste de leur corps soit rou- » geâtre. »

Objection sur les enfans des Négres.

Réponse. Je réponds que ce développement de la couleur future du Négre naiſſant eſt précoce, parce que l'iſſue des ongles ouvre une eſpèce de porte aux houppes nerveuſes où elles ſont mal couvertes, où elles ont plus de liberté de s'épanouir, & où plus libres & plus ouvertes elles reçoivent plus aiſément les influences des cauſes phyſiques, qui, en influant ſenſiblement ſur la mère, influent auſſi ſur ces parties de l'enfant qu'elle porte dans ſon ſein, & bien plus fortement au moment même que l'enfant voit le jour, parce que tout-à-coup les cauſes phyſiques influent ſur ces parties qui ſont diſpoſées à recevoir leurs influences.

Changement de couleur dans le Négre âgé. Dans la vieilleſſe ce beau noir, ce noir de jais devient pâle, jaune, nuancé, & reclame ſes droits ſur la blancheur qui paroît à travers toutes les nuances de noirceur, ainſi qu'une laine blanche teinte en noir, lorſqu'elle eſt uſée, ſe rapproche de ſon état naturel,

de même la peau du Négre démontre dans ſa caducité comme dans ſon enfance, que la blancheur lui eſt naturelle. Dans les Négres & Négreſſes, qui à l'âge de trente ans ſont dans leur plus parfaite noirceur, on remarque aiſément au travers de leur couleur très-noire une teinte de vermillon, ſurtout lorſqu'ils ſont échauffés ou qu'on excite leur colère. Que ces mêmes Négres ſoient ſaiſis d'effroi, de terreur panique, ou accablés de quelques violentes douleurs, tout le noir luſtré diſparoît, il ne reſte ſur leur peau que des nuances ſales & ternies de noirceur, à travers leſquelles un fond de blancheur ſe démontre viſiblement. Dès que le ſaiſiſſement a ceſſé, le noir s'étend derechef par toute la peau.

Telles ſont mes réflexions ſur ce ſujet, qu'on m'a conſeillé d'ajouter à ma nouvelle Hiſtoire de l'Afrique. Je ſerois au comble de mes deſirs, ſi j'avois

rempli la carriere que je m'étois proposée; j'aurois secondé le desir du Lecteur, en l'aidant à connoître les causes des phénomènes que j'ai rapportés.

Fin du second & dernier Volume.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Matieres contenues dans les deux Volumes de l'Hiſtoire de l'Afrique Françoiſe.

Les chiffres Romains marqueront le Volume, & les chiffres Arabes déſigneront la page.

A.

ABISSINIE, ſes mœurs & ſa Religion. Tome I. 11

Abondance de gibier & de poiſſon. II. 83

Accouchement des Négreſſes, & maniere d'élever leurs enfans. II. 58

Acquiſition d'Arguin & de Portendic. I. 43

Acquiſition des côtes d'Afrique. I. 33

Acquiſition des pointes de Dakar & de Bin. I. 18

Africains, leurs mœurs & leur Religion. I. 11

Africains originairement blancs. II. 221

Afrique & ſa deſcription. I. 1

Afrique & ſes productions. I. 34 *& ſuiv.*
Afrique Françoiſe, ſa deſcription & ſon commerce. I. 33 & 95
Aigles d'Afrique. II. 132
Albréda & ſon commerce. I. 136
Aloès & ſa deſcription. II. 151
Ambre gris & ambre karabé. II. 177
Arabes iſſus d'Iſmaël. II. 42 & 43
Arguin, ſa deſcription & ſon commerce. I. 36
Arguin découvert par les Portugais. I. 39
Arguin pris ſur les Hollandois. I. 32
Armées des Négres. II. 30. Leurs combats. 31. Leurs victoires & leurs ſûretés. 34
Autruches. II. 114

B.

BALAFO, inſtrument des Négres. II. 69
Balantes. I. 122
Bananes. II. 101
Bane rouge. II. 131
Bar. *Voy.* Royaume de Bar.

Baracota & Baraconda, centre des mines d'or. I. 130
Barbarie & sa description. I. 5
Barre du Sénégal ou Niger. I. 66
Barres de fer & leur usage. I. 239
Barres de fer sur la riviere de Gambie & sur les côtes d'Afrique, avec leur prix. I. 255. Méthode utile pour diviser ces barres dans la traite des captifs. 260 & 263
Beurre & son prix. II. 87
Bissagots & leur description. I. 214 & 217
Bisseaux, son commerce, sa position & ses Isles. I. 204
Bœufs & leur prix. II. 86
Bois de construction. II. 173
Bois de construction pour les navires. I. 200
Bois d'étouppe pour calfeutrer les navires. I. 215
Bois pour les cordages des vaisseaux *ib.*
Bot & Bole, Villages. I. 197
Boulam & sa description. I. 217
Brac & son Empire. I. 70
Buffle. II. 128

C.

Cachaux, riviere. I. 195
Cafrerie & ce qu'elle renferme. I. 15
Cafres ou Hottentots. *ibid.*
Calebaſſiers. II. 107
Canadiens (les) conſervent l'Hiſtoire du déluge. II. 260
Cap Blanc & ſa poſition. I. 33
Cap Rouge. I. 194
Cap Verd & ſa poſition. I. 86
Caps de Tumbol, de Verga & de Tangrin. I. 223
Carpes. II. 146
Caſes des Négres. II. 75
Caſſamance, nouveau chemin pour les mines d'or. I. 176. Sa poſition & ſes ſondes. 187
Cavalerie des Négres. II. 32
Cauſe phyſique de la couleur des Négres. II. 226 & 284
Cérémonies aux mariages & à la mort des Négres. II. 54 & 76
Cerfs communs & cerfs-gazelles. II. 89
Cham n'eſt pas la tige des Négres. II. 255. Ni Caïn. 256. Ni Chus. 258

Chameaux d'Afrique. II. 112
Chevaux d'Afrique. II. 89
Chevaux marins. II. 125
Choux palmiſtes. II. 108
Circonciſion. II. 10 & 12
Cocq de bruyeres. II. 135
Colles, fruit d'Afrique. II. 100
Combats des Négres. II. 31
Commerce des Deſbiſſeaux cédé à la France. I. 223
Compagnie Normande en Afrique. I. 3.
Comptoir d'Albréda. I. 126. Ses fortifications & ſon commerce. 127
Comptoirs d'Arguin & de Portendic. I. 53
Comptoirs François en Afrique. I. 104
Comptoirs de Rufiſque, de Portudal & de Joal. I. 108 & 111
Conduite à tenir avec les Négres. II. 20
Congo & les Royaumes qu'il renferme. I. 13
Conjour, Ville. I. 82
Corps muqueux. II. 277
Côtes d'Ajan & leurs Etats. I. 3
Cotoniers & coton. II. 181

Courbari & sa description. II. 180
Crocodile ou Cayement. II. 137

D.

DARIENS, habitans de l'Isle de Panéma. II. 208
Description de l'Afrique Françoise. I. 27
Dessein de l'Auteur sur les rivieres navigables de l'Afrique, pour y former un grand commerce. I. 183
Dieppois (les) ont découvert les premiers l'Afrique. I. 28
Différence des saisons en Afrique. I. 100
Dissertation physique & historique sur l'origine des Négres, & la vraie cause de leur couleur. II. 203
Divisions de l'Afrique méridionale & septentrionale. I. 5 & 12

E.

EAUX de Sibéris. II. 250
Ebène. II. 172
Ecoles des Maures ou des Arabes. I. 61

Ecreviſſes. II. 146
Egypte, ſes mœurs & ſa Religion. I. 10
Eléphans. II. 120
Empire des Schériffs de Maroc, de Fez & de Tafilet. I. 6
Encens. II. 148
Enfans blancs parmi les Négres. II. 235
Enfans des Européens en Afrique. *ibid.*
Enterremens des Négres. II. 78
Epiderme. II. 277
Etats d'Alger, Tunis & Tripoli. I. 7
Etouffe, aigle bâtarde. II. 135
Exploitation des mines d'or. I. 91, 168 & 169

F.

FAÇON de pleurer les morts. II. 35 & 36
Femmes des Négres. II. 57. Leur fidélité. 68
Fer en barres, & ſon uſage. II. 73
Figues bananes. II. 101
Figuier & ſon uſage. II. 180
Figures différentes d'hommes, & leur cauſe. II. 236

Flouppes, habitans des côtes ; leurs mœurs & leur commerce. I. 189
Folgar ou danse. II. 56
Fontaines de Béotie. II. 250
Fort de la mine d'or, d'Acora & de Cormentin. I. 129
Fort Jacques à Gambie. I. 120 & 149

G.

GALLES, peuples antropophages. I. 12
Gambie, sa description, son commerce & les Royaumes situés le long de ses bords. I. 129
Gibiers & poissons, & leur prix. II. 83 & 85
Giraumonts. II. 101
Gomme & son commerce à Arguin & Portendic. I. 49. Et maniere de rétablir ce commerce. *ibid.*
Gomme du Sénégal. I. 53
Gomme & sa vertu. I. 54
Gommiers. I. 55. Trois forêts de gommiers. 56. Trois Tribus de Maures recueillent la gomme. 58
Gorée pris par le Comte d'Estrées. I. 32

Gorée, sa description, position & département. I. 87, 88 & 89
Gorée pris par les Hollandois. I. 90
Gorée pris par les Anglois. I. 91
Gorée pris par les François. I. 92
Gorée & ses fortifications. I. 97
Gouvernement des Isles Açores. I. 18
Gouzal Velho découvre les Isles Açores. *ibid.*
Guinuin. I. 189
Grigris & leurs prétendus effets. II. 19

H.

HABILLEMENS des Négres. II. 69
Habillemens des Rois Négres & de leur Cour. II. 24
Habitans de l'Isle de Bornéo. II. 207
Habitans du Royaume de Bar, & leur Religion. I. 124
Habitations des Négres. I. 2
Haricots. II. 91
Hottentots & leurs mœurs. I. 15. & II. 205
Hospitalité des Négres. II. 61

I.

IDOLES des Négres Idolâtres. II. 48
Igname. II. 92
Ignorance des Négres pour l'exploitation des mines d'or, & leurs préjugés ſur ces mines. I. 168
Ignorance des Négres ſur le paſſé & l'avenir. II. 40
Imagination des meres, & ſon effet. II. 252
Indigo. II. 164
Inondations du Niger. I. 83
Iſle aux Chiens. I. 133
Iſle d'Arguin, & ſa deſcription. I. 36
Iſle de Baba Degou. I. 73
Iſle de Biféche. I. 69
Iſle de Buſſy. I. 221
Iſle de Caſſegut. I. 219
Iſle de Fayal & ſes productions. I. 21
Iſle de Gorée & ſa deſcription. I. 86
Iſle du Pic. I. 21
Iſle du Sénégal, & ſa deſcription. I. 67
Iſles Açores. I. 17

Iſles d'Afrique dans la mer des Indes. I. 26
Iſles de Cagneux & de Lantou. I. 79
Iſles de Carache, de Laſnabac & de Galline. I. 220
Iſles de Formoſe & de Boulam, & leur commerce. I. 212 & 213
Iſles de la Praya & de Saint Sébaſtien. I. 20
Iſles de Madagaſcar, de Bourbon & de Comore. I. 27
Iſles de Madere & de Porto-Santo. I. 24
Iſle de Saint-George & de Saint-Michel. I. 22
Iſles des Biſſagots, au nombre de treize. I. 217. Le naturel, les mœurs, la Religion & le commerce des habitans. 218 & 219
Iſles des Biſſeaux, leur deſcription, leur route, leurs ſondes & leur commerce. I. 207
Iſles des Biſſeaux, diviſées en neuf Provinces. I. 208
Iſles des Canaries, de Fer, où paſſe notre méridien; Iſle & Pic-Ténérif, où paſſe celui des Hollandois. I. 24

Isles du Cap Verd. I. 25
Isles du grand Océan & de la mer des Indes. I. 16
Isles du Morphil, de Bilbas & de Sadel. I. 76
Isles du Niger, de Bottoar & du Palmier. I. 76
Isles Gratieuse, de Flores & de Corvo. I. 23
Isles habitées de l'Afrique, & leur description. I. 16
Isles Tercéres. I. 21
Ismaélites en Afrique, & leur métamorphose. II. 270

J.

Jeune des Négres & des Maures. II. 15
Joie excessive des Négres. II. 18

L.

Lac de Cajor. I. 75
Lac du Panier Foule. *ibid.*
Lamentins. II. 143
Lancelot découvre les Isles Canaries. I. 25

Lapons. II. 206
Lianes à citron. II. 171
Limites de l'Afrique Françoiſe. I. 34
Lions d'Afrique. II. 117. Leur chaſſe. 118
Logement des Rois Négres, & leur façon de recevoir les étrangers. II. 222
Longitude & latitude de l'Afrique. I. 4
Loups d'Afrique. II. 123
Lumiére dont ſe ſervent les Négres. II. 27
Luxure des Négres. II. 16

M.

MAHOMETISME & Idolâtrie des Négres. II. 5
Maladie (la) change la couleur des Négres. II. 291
Malformoſe & Mélampagne. I. 199
Maniere de cultiver la terre. I. 101, 111 & II. 74
Marabous des Arabes. I. 61
Marabous des Négres. II. 2
Mariages des Négres. II. 55
Maſtic & mirthe. II. 161 & 164

Maures ou Arabes, & leur Religion. I. 61
Maures, leur origine & leurs conquêtes en Afrique. II. 41 & 42
Méthode pour négocier avec les Rois Négres. I. 235
Métiers des Négres. II. 70
Mil & façon de l'accommoder. II. 88
Mines d'or en Afrique. I. 173 & 176
Miſſions de l'Auteur à Joal, à Gambie & à Albréda. I. 111, 123 & 124
Mœurs des Africains. II. 8
Moneumugi & Monomotapa. I. 15
Monſtres d'Afrique. II. 114
Mort des Négres. II. 76
Moutons de Jacob. II. 252
Moyens pour exploiter les mines d'or. I. 176

N.

Négres. Leurs danſes. I. 183.
Négres Idolâtres & leur enterrement. II. 46
Négres (les) ſont blancs à la mort, & après la mort reprennent leur couleur. II. 224

Négres, leurs mœurs & leur succeſſion. II. 52
Négres tous égaux. II. 51. Ils n'ont aucun bien-fonds. 21
Niger ou Sénégal. I. 62 & 65
Nigritie. I. 8. Sa diviſion. 9, 11 & II. 219
Noirceur (la) eſt extrinſéque aux Négres. II. 243
Normands (les) découvrent l'Afrique. I. 26, 28 & 141
Nourriture des Négres. I. 2
Nubie & ſes parties. I. 11

O.

OBJECTIONS ſur la couleur des Négres, & réponſe. II. 295
Objections ſur la couleur des animaux, & réponſe. II. 309
Objections ſur la couleur des peuples de la même latitude, & réponſe. II. 308
Objections ſur la couleur des enfans nés d'un Blanc & d'une Négreſſe. II. 322
Objections ſur les différens effets du climat pour la couleur, & réponſe. II. 312

Objections sur les enfans des Européens, nés en Afrique, & réponse. II. 315

Objections sur les enfans des Négres, & réponse. II. 327 & 328

Observations sur le commerce général de l'Afrique, sur le prix des marchandises utiles, sur la traite des captifs, & les moyens pour la faire avec avantage, avec les tables pour le prix des marchandises d'Europe en Afrique. I. 226, 239 & 242

Observations sur la différence des barres de marchandises, avec une table en deux colonnes. I. 255

Observations sur les mœurs & les usages locaux. II. 51

Observations sur les productions de l'Afrique. II. 81

Observations sur les moyens de rendre l'Afrique précieuse à l'Etat & à la Religion. II. 185

Observations sur divers phénomènes de la nature. II. 203

Oiseaux à quatre aîles. II. 133

Opinions des Espagnols sur l'Arche de Noë. II. 269

Opinions des Négres sur l'avenir. II. 6
Sur Mahomet. 36
Origine des Négres, & la cause de leur couleur. II. 118, 262 & 264
Origine des Sarrasins. II. 262

P.

PALMIERS de quatre espéces. II. 96
Paons. II. 129
Papels, leurs mœurs & leurs usages. I. 195
Partage des biens des Négres. II. 57
Patagons. II. 206
Peau de l'homme. II. 244. Comment elle change de couleur. 246
Pélicans. II. 135
Perroquets & perruches. II. 136
Pintades. II. 135
Pointe de Saint-Martin & de Bernafel. I. 206
Pois verds. II. 99
Poissons & leur prix. II. 85
Portendic & sa description. I. 42 & 46
Portugais en Afrique, & leur métamorphose. I. 26, & II. 224

Poules. II. 88
Précaution des Rois avant de boire. II. 26
Précautions des Rois avec leurs femmes. II. 64
Prêtres des Idoles, & leurs Divinités. II. 49
Priere des Africains. II. 13
Production des traites en Afrique. II. 266
Projet pour l'exploitation des mines d'or. I. 230
Puſtules de la petite vérole. II. 293

R.

RADE de Gorée. I. 98
Rades d'Angra & de la Praya. I 20
Réception que font les Négres aux étrangers. II. 22
Réfutations de divers ſyſtêmes ſur l'origine & la couleur phyſique de la couleur des Négres. II. 249
Réfutations des ſyſtêmes des Anatomiſtes ſur cette couleur. II. 278
Requin ou chien de mer. II. 141
Réticule. II. 76

Riogrande. I. 201
Riviere de Caſſamance, chemin pour les mines d'or, ſon embouchure & ſes ſondes. I. 186
Riviere de Falémé. I. 162
Riviere de Gambie, ſon embouchure, ſes ſondes. I. 131. Ses paſſes. 132. & les Royaumes qui ſont à ſes bords. 139
Riviere de Geſves. I. 198
Riviere de Nongne. I. 201
Riviere de Saint-Domingue ou de Cachaux. I. 195
Riviere de Salum, nouveau chemin pour les mines d'or, ſon embouchure & ſes ſondes. I. 153
Riviere du Sénégal & ſa rade. I. 68
Riviere Noire & riviere Blanche. I. 73
Rivieres de Pongue, de Tafali, de Samos, de Caſſeres & de Serre-Lione. I. 202 & 203
Roi de Bar & ſes Etats. I. 133
Roi de Maroc, ſes ravages ſur le bord du Niger. I. 63
Route du Sénégal à Gorée. I. 84 & 85
Royaume de Bambouc. I. 167

Royaume de Bar & ſon commerce. I. 117
Royaume de Guinbala. I. 74
Royaume de Guinola. I. 216
Royaume de Tombut. I. 74, 82 & 191
Royaume du Cap. I. 190
Royaumes de Bambarras & de Mandingues. I. 81 & 191
Royaumes de Brac. I. 69. d'Hoval. 70. de Foules & du Siratick. 71
Royaumes de Damel, de Cajor & de Baol. I. 106
Royaumes de Galam & de Caſſou. I. 79 & 80
Royaumes de Thim, de Sin & de Salum, & leur commerce. I. 111 & 113
Royaumes du département de Gorée. I. 102

S.

Saara, mer de Sables. I. 8
Sagayes, armes des Négres. II. 74
Salines de Faquiou. I. 177 & 105
Salpêtre. I. 173
Salum, ſa riviere, ſon commerce, ſes

fondes & ſes embouchures. I. 153
Sarraſins en Afrique, & leur métamorphoſe. II. 22
Sel armoniac. II. 113
Sénégal & l'origine de ce nom, ſa deſcription & ſa rade. I. 67
Sentimens des Négres ſur l'éternité. II. 38
Sentimens des Négres ſur les enfans de Noë. II. 273
Serre-Lionne & ſa poſition. I. 33
Serpens. II. 124
Singes. II. 125
Source de la riviere de Salum. I. 151
Sources des rivieres de Gambie & de Falémé. I. 73
Succeſſions des Négres. II. 52
Sujettion des femmes. II. 63
Sultanes des Négres. II. 27
Superſtitions des Négres. II. 38

T.

TAMARIN. II. 169
Tigres d'Afrique. II. 119
Traite des captifs. I. 240

Transpiration. II. 232
Trois Tribus de Maures, & leurs Chefs. I. 58

V.

VARIÉTÉ de couleur, & la cause. II. 213
Variété de générations. II. 214
Vénération des Négres pour leurs Marabous. II. 39
Vêtemens des Négres. I. 2
Victimes des Idoles. II. 59 & 60
Village de Bar. I. 133. de Cahone. 197. de Mélampagne. 199. de Joli. 200
Villages Chrétiens. I. 122
Vin de Palme & ses qualités. II. 93

Z.

ZANGUEBAR, sa Religion & ses Etats. I. 8
Zinguiachor. I. 189
Zone Torride. II. 208. Zone Tempérée. 209. Zone Glaciale. 210

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, un Manuſcrit intitulé, *Nouvelle Hiſtoire de l'Afrique Françoiſe*, & je n'y ai rien trouvé qui en doive empêcher l'impreſſion.

A Paris ce 24 Novembre 1765.

PONCET DE LA GRAVE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires en notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ; Salut. Notre bien amé l'Abbé DEMANET Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public, un Ouvrage qui a pour titre, *Nouvelle Histoire de l'Afrique Françoise, accompagnée de remarques sur le local, les usages locaux, &c.* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter partout notre Royaume pendant le tems de neuf années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelques qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui

auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de Copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit sieur de Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur de Maupeou; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il lui soit fait aucun trouble ni empêchement. Voulons que la Copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original.

Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le trente-unieme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cent soixante-cinq, & de notre regne le cinquante-unieme.

PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 724, fol. 444, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses, art. 41, à toutes personnes de quelques qualités & conditions qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf exemplaires prescrits par l'article 108 du même Réglement. A Paris ce 11 Mars 1766.

Signé, LEBRETON, Syndic.

19-188
E767
D371n
v.2